



**zita!**



**zita!**





## PRÉAMBULE

Damien Guiot est né en 1977 à Valenciennes. Il est diplômé en 2000 de l'Institut supérieur d'architecture Saint-Luc de Tournai (B) et en 2002 d'un master en urbanisme de l'Institut de géographie de l'université des Sciences et Technologies de Lille.

Une première expérience auprès d'Adriaan Geuze, au sein de l'agence WEST8 à Rotterdam (NL), forge les bases d'une sensibilité positive aux questions de paysage, d'urbanisme, de planification urbaine et de design de l'espace public.

Entre 2004 et 2010, il travaille à Lille dans des agences d'architecture aux ambitions nationales comme Tank Architectes et plus particulièrement Béal & Blanckaert pour développer des projets sur le territoire d'Euralille — avec notamment la construction d'un hôtel de 126 chambres, ainsi que des équipements publics comme le Tennis-Club de Lille.

De ces nombreuses expériences s'est élaboré un partage de valeurs communes, riches d'éthique et d'engagement, de méthodologie et de rigueur, d'ambition et de vitalité, de poésie et de sensibilité.

En 2010, il cofonde Wonk Architectes après avoir été désigné lauréat d'un concours pour la construction d'un Institut de formation en santé à Lomme. Le projet, livré en 2012, est remarqué et nommé en 2013 au « **Prix de l'Équerre d'Argent** » dans la catégorie « **Première œuvre** ».

Entre 2012 et 2015, Damien Guiot est en charge de la construction de l'Artchipel, la médiathèque pluridisciplinaire de Meurchin. Lauréat en 2015 du prix d'Architecture « **Les Beffrois de la création** », le projet affirmera son expertise en équipements publics, et notamment socioculturels.

En 2018, sa participation au concours pour le Tiers-lieu numérique de Fourmies, un programme particulièrement ambitieux en termes de conception énergétique (REV3) et de matériaux (Cradle to Cradle), suscite chez lui un intérêt prononcé pour la frugalité en architecture. Cette expérience marque une étape significative dans son approche du projet.

Il quitte Wonk Architectes en 2019 pour exercer différemment sa propre pratique de l'architecture et de l'urbanisme.

**Zita** est ainsi née le 1<sup>er</sup> juillet 2019 à Lille.

**Zita est un bureau multidisciplinaire qui cultive une approche plurielle et transversale du design et de l'architecture.**

Nous réfutons toute idée de frontière entre paysage, urbanisme et architecture. Notre pratique est multiple, et les corrélations entre ces trois disciplines s'appliquent de la conception du plus petit objet jusqu'à la planification à grande échelle.

Riche de multiples compétences, notre bureau est animé par des designers talentueux et des architectes expérimentés qui développent conjointement des projets allant des premières esquisses à la supervision sur site.

Notre approche du projet se veut résolument **optimiste** et contagieuse. C'est un état d'esprit qui stimule la créativité de notre équipe ainsi que la relation avec nos clients, dès les premières étapes de la conception d'un projet. La première d'entre elles consiste à être réceptif sans limiter notre imagination — ce qui permet d'impliquer collectivement nos collaborateurs et partenaires dans notre conception d'un projet. Cela aboutit à des réponses interdisciplinaires captivantes et construites qui le transcendent.

**Nous sommes profondément écocitoyens et nos projets sont écoresponsables.**

L'humanité est aujourd'hui appelée à répondre au plus important défi de notre société : garantir un cadre de vie durable. Ainsi, après 50 années de domination, le modernisme fait face à un nouveau paradigme qui privilégie plutôt la qualité que la quantité, afin que la ville soit plus vivante et vivable, durable et meilleure pour la santé.

En tant qu'architectes-urbanistes, le rôle que nous avons à jouer est prépondérant. Nous veillons, dans chacun de nos projets, à réduire l'impact écologique, à réduire le coût énergétique du chantier et à utiliser des matériaux recyclés et/ou biosourcés, issus de filières locales.

**Enfin, nos projets s'inscrivent dans une approche résolument sociale qui place les usagers, les habitants et les visiteurs au cœur de nos réflexions et préoccupations.**

Nous sommes empathiques et mettons l'utilisateur au centre de notre réflexion d'architectes afin de comprendre sa posture, ses besoins, mais aussi ce qui pourrait le surprendre. Les projets que nous dessinons mettent en scène des lieux de rencontre, des lieux propices aux relations sociales, des lieux de vitalité urbaine : des lieux qui émerveillent et font sens.

Nous envisageons chacun de nos projets comme une aventure collective et partagée à travers laquelle nous exprimons une philosophie profondément humaine et durable dans sa démarche, enthousiaste dans son ambition et professionnelle dans son processus.

# QUI EST ZITA ?

Zita est un personnage, une figure humaine (ou non) avec son propre A.D.N., ses valeurs, sa culture, ses expériences, son tempérament, ses positions, ses contradictions, ses coups de gueule, etc. Sa personnalité et ses traits de caractère évoluent en fonction de l'équipe qui la compose.

## **Zita aime le rock et les jolies choses**

Nous sommes aussi sensibles à la puissance ou à la richesse que peuvent procurer ensemble quelques instruments de musique que par une esthétique inattendue au détour d'une rue, simplement parce qu'elle nous interpelle et nous émeut.

Nous apprécions toutes formes d'expression et de position, qu'elles soient radicales, extravagantes voire excessives ou plus sensibles; ce sont la justesse et la pertinence des réponses apportées qui suscitent l'émotion et la réflexion.

## **Zita est optimiste et positive**

L'optimisme est contagieux. Notre état d'esprit positif enrichit notre équipe et nos clients avec l'excitation des possibilités. La première étape consiste à être réceptif à ce qui pourrait être et à imaginer grand ! Il s'agit ensuite d'emmener chacun de nos partenaires dans une imagination collective et débridée. Cela aboutit à des réponses interdisciplinaires captivantes et construites qui transcendent le projet.

## **Zita apprécie l'authenticité et le bon sens**

Nous ne concevons pas la pratique de l'architecture sans donner du (bon) sens à nos actions et à nos projets. Nous affirmons la sincérité de nos propos par l'authenticité des matériaux employés afin de « construire vrai ». C'est ainsi respecter le lieu et les conditions qui régissent l'implantation d'un programme dans un contexte; c'est également respecter la matière dans toute sa noblesse et la nature de laquelle elle est extraite.

## **Zita aime les gens**

Nous sommes empathiques. Avant même de commencer à dessiner, il est essentiel, en tant qu'architectes, de nous identifier à l'usager, de nous mettre à sa place, de comprendre ses besoins, ses attentes, ses exigences et, plus encore, d'anticiper et de proposer ce qu'il n'aurait pas imaginé.

L'architecture est un art pour les autres.

## **Zita s'enrichit des rencontres et des collaborations partagées**

Avant d'être une œuvre construite, un projet est une aventure collective où chaque partenaire échange et partage ses expériences et compétences avec les autres et dans l'intérêt du projet.

## **Zita est écoresponsable et écocitoyenne**

Nous cherchons à réduire notre impact environnemental au maximum et à tous les instants. Que ce soit à la maison ou à l'agence, notre éco-attitude est une attention quotidienne pour limiter notre impact écologique. Cela permet de faire des économies, de participer à la diffusion d'idées positives pour travailler tout en préservant l'environnement.

## **Zita « pense global et agit local » (René Dubos, 1972)**

Nous pensons global, parce que chacune de nos actions a une répercussion à l'autre bout du monde. L'action locale n'a pas que des conséquences limitant le transport de marchandises : elle permet de développer le territoire qui nous entoure, de le renouveler, de l'entretenir, de fortifier son écosystème, de renforcer son économie, et de conforter sa cohésion sociale. Nous appliquons cette politique tant au quotidien que dans les projets que nous développons.

## **Zita se déplace à vélo**

Nous habitons et travaillons en ville. La pratique du vélo comme mode de déplacement quotidien est donc une évidence, pas seulement du point de vue environnemental : c'est aussi le moyen le plus pratique, le plus rapide, le plus sain et le moins onéreux de se déplacer.

Afin que la ville soit plus vivante et vivable, durable et meilleure pour la santé, le vélo est — contrairement à la voiture — un moyen convivial de vivre et de partager la ville, de côtoyer ses habitants, de saluer en passant quelqu'un que l'on connaît ou encore de sentir l'effervescence de la mixité urbaine et sociale.

## **Zita est éclectique**

Nous n'avons de « style ». Les solutions que nous proposons s'inspirent du bon sens et sont développées en cohérence avec les objectifs vers lesquels nous tendons. Nous n'avons pas de schéma prédéfini régissant notre production. Pour chacun de nos projets, nous nous efforçons de prendre de la distance pour répondre au mieux au programme, au lieu et aux futurs usagers.

## **Zita aime relever les défis et explorer le champ des possibles**

Nous n'avons pas de formule toute faite pour dessiner un projet. Notre travail est toujours éclairé par une vision globale. Nous nous efforçons toujours d'offrir quelque chose d'à la fois, frais, inattendu et raisonné. Nous aimons repousser les limites et rechercher des solutions créatives.

Nous équilibrons cela avec pragmatisme et comprenons qu'il existe des limites inhérentes à chaque projet. Chaque contrainte devient un point de départ pour l'action.

## **Zita est exigeante et rigoureuse**

Entre le démarrage d'une opération et la livraison du chantier, le développement d'un projet est un travail de longue haleine qui nécessite de la méthode, beaucoup de rigueur, de la persévérance, de l'opiniâtreté, mais aussi un grand souci du détail.

## **Zita est curieuse et aime comprendre**

Pour répondre au mieux aux attentes du projet, il est important de bien comprendre les mécanismes et de décortiquer les logiques qui amènent aux spécificités d'un programme.

Au-delà du projet, notre curiosité est une soif insatiable d'apprentissage et d'ouverture au monde qui nous entoure. C'est la qualité nécessaire qui mène à la culture et à la richesse personnelle et professionnelle.

## **Zita est créative**

La culture est fondamentale à la création et nous prenons énormément de plaisir à regarder et comprendre les expériences dans les domaines qui nous entourent : architecture, urbanisme, paysage, science, art, sociologie, etc. D'autre part, pour travailler efficacement dans un domaine créatif, l'esprit doit être libre et dénué d'inhibition. Notre environnement de travail est donc ludique, détendu et inspirant. Nous nous encourageons à explorer nos talents par le biais de l'expérimentation et de la participation.

## **Zita vise l'excellence**

La quête de l'excellence est un moteur qui tire vers le haut. Elle est fédératrice et repousse toujours plus loin les limites de nos ambitions.

## **Zita est architectes**





© Fozr.

## UNE APPROCHE PRAGMATIQUE ET DURABLE

L'activité d'architecte s'est diversifiée et complexifiée au fil des années. Elle est aujourd'hui appelée à répondre au plus important défi de notre société : garantir un cadre de vie durable.

Face aux défis environnementaux — et donc économiques et sociaux — qu'il incombe à nos générations de relever, notre rôle d'architecte-urbaniste est primordial puisque nos prises de position affecteront l'ensemble des maillons de la chaîne de décision et d'action qui en découleront jusqu'à la concrétisation du projet. La question environnementale entre d'ailleurs de manière évidente et naturelle dans le processus de conception d'un projet, au centre duquel elle occupe même une place prépondérante puisqu'elle régit les orientations et les impulsions que nous lui donnons. Elle constitue à la fois une exigence d'économie en termes d'énergie et de budget. Et c'est surtout, durant la conception, une attention au contexte physique, historique et anthropologique du projet. Ce dernier point nous paraît essentiel puisque le développement durable dépasse le cadre des matériaux (isolation, panneaux solaires) pour aborder la réflexion sur nos manières de vivre et de consommer l'espace.

Le facteur humain est ainsi essentiel puisqu'il doit être au centre du processus et des démarches.

Sur ce point, notre rôle d'architecte-urbaniste est également fondamental pour améliorer la qualité de vie. Nous construisons et modelons la ville pour des décennies; nous avons donc une énorme influence sur l'existence et le bonheur des habitants. Il est de notre devoir de nous interroger sur les objectifs de notre « pouvoir de manipulation » et de nous poser les bonnes questions : veut-on rassembler ou disperser les êtres humains ? intégrer ou séparer

l'espace ? inviter ou repousser les habitants et usagers ? s'ouvrir aux autres ou se refermer sur soi ? renforcer la ville ou la réduire ? Le maintien des solutions architecturales urbanistiques et techniques d'hier, ainsi que des modes actuels d'habiter, de travailler, de s'alimenter et de se déplacer, sont incompatibles avec la tâche qui incombe à nos générations : contenir, puis éradiquer les dérèglements globaux. La transition écologique et la lutte contre les changements climatiques concourent donc à un usage prudent des ressources épuisables et à la préservation des diversités biologiques et culturelles pour une planète meilleure à vivre.

Dès lors, l'acte de construire est lourd de conséquences et doit être réfléchi avec beaucoup de justesse et de bon sens, tant pour répondre aux attentes programmatiques actuelles que pour laisser le champ des possibles ouvert à toutes les reconversions futures.

Zita souhaite innover tout en tenant compte du contexte dans lequel chaque projet va se développer, et en veillant à ce que les idées, les concepts créés ou les nouveaux procédés proposés puissent être réalisés à partir de techniques responsables et de matériaux locaux, biosourcés et respectueux de l'environnement.

Nos méthodes se basent sur une démarche qui se veut extrêmement analytique, pragmatique et contextuelle. Les réponses que nous donnons et les projets que nous développons sont le résultat d'un processus qui démarre par une étape clé : l'analyse préalable de différents facteurs qui vont influencer la réalisation de l'ouvrage mais aussi sa future utilisation et ses impacts, que ces facteurs soient de nature urbaine, sociologique ou environnementale. C'est un travail



minutieux d'assimilation d'un programme et d'un contexte. Ce balayage soulève de nouvelles questions, ouvre des champs inexplorés, révèle des opportunités cachées ou rassemble des incompatibilités.

En faisant ces différentes études et recherches, nous sommes alors mieux outillés pour asseoir nos propositions et les projeter dans le contexte, bien réel, dans lequel le bâtiment vivra durablement. Ces différentes études se situent enfin à différentes échelles — de l'échelle urbaine à l'échelle humaine. Par le croisement de celles-ci, nous pouvons nous appuyer sur une vision et une compréhension relativement complètes et objectives pour démarrer le travail de création.

Notre démarche se veut également et surtout empirique. Cela signifie que nous expérimentons et testons diverses solutions ou options architecturales, évaluons leurs qualités et leurs capacités à répondre de manière pertinente à la demande qui nous a été posée. Ce processus nous permet à la fois de favoriser la créativité en cherchant diverses alternatives pour le même projet, mais également d'objectiver nos choix et de retenir la solution optimale.

Idéalement, l'architecture ne consiste pas à fixer des activités, des flux et des programmes ou, pire, à résoudre des problèmes spatiaux. Au contraire, il s'agit d'ouvrir des possibilités : le potentiel d'un site, l'opportunité cachée d'une situation particulière dans le temps, d'un conflit programmatique. Il s'agit de faire face à l'incertitude, de permettre des scénarios différents et imprévus. En ce sens, l'architecture et l'urbanisme ne sont pas des disciplines opposées ayant des résultats différents, mais des médiateurs similaires, à différentes échelles et à différents degrés de complexité, avec le même objectif : faire vivre le lieu.

Nous ne dessinons pas des projets, nous élaborons des stratégies et mettons en place des dispositifs flexibles et évolutifs qui non seulement répondent aux attentes immédiates du programme, mais pourront, en temps voulu, s'adapter à d'autres scénarios d'aménagement et rendre le projet réversible.

Enfin, en tant que maîtres d'œuvre, nous nous devons d'accompagner la maîtrise d'ouvrage dans ses choix, peser le pour et le contre de chaque solution proposée et être capables de répondre à ses attentes de conseils. Une relation de confiance entre les deux partenaires doit être instaurée dès les premières ébauches du projet. Elle est cruciale pour son élaboration et le bon déroulement du chantier. Ainsi, à toutes les étapes, un dialogue constant est maintenu entre les deux parties pour informer, questionner, renseigner, solliciter aux démarches et engager la maîtrise d'ouvrage dans un rôle de partenaire actif.

Un projet est une aventure intense et collective dans laquelle chacun a son rôle à jouer et où la valeur commune est le partage. Ce partage est essentiel car le projet n'est pas la seule propriété ni du maître d'œuvre, ni du maître d'ouvrage mais c'est le premier pas, avant même la construction de l'édifice, vers une prise de possession d'un nouveau lieu de vie par les futurs usagers.



# L'ÉQUIPE & SES OUTILS

## L'ÉQUIPE

L'équipe est composée de 5 personnes :

- Damien Guiot, gérant, architecte D.E.S.L. et urbaniste ;
- Julian Loretelli, architecte D.E.S.L. ;
- Aline Dausque, architecte D.E. ;
- Antoine Baguenier-Desormaux, paysagiste D.P.L.G. ;
- Maud-Cécile Carette, assistante de communication et d'administration ;

L'agence accueille régulièrement des stagiaires et n'hésite pas à grossir ponctuellement ses effectifs et à s'entourer d'architectes indépendants, de perspectivistes, de maquettistes, etc. Nous n'hésitons pas à recourir à des compétences extérieures pour bénéficier d'expertises sur des sujets spécifiques. Les collaborations diverses et renouvelées sont toujours des sources de richesse pour le projet comme pour ceux qui l'élaborent.

## ORGANISATION

Notre travail se nourrit de réflexions et de discussions qui alimentent et enrichissent nos travaux. Le projet est un terrain fertile d'expérimentation et d'échanges dans lequel chacun des membres de l'équipe est libre d'apporter ses idées, opinions, expériences et avis afin de nourrir les débats et donc d'enrichir le projet. Chacun apporte ainsi sa pierre à l'édifice. Toutefois, un seul demeurera l'interlocuteur privilégié de la maîtrise d'ouvrage et de nos partenaires.

L'agence travaille en collaboration avec des bureaux d'études spécialisés (bureaux d'études techniques, économistes, paysagistes, scénographes, etc.) afin de compléter l'équipe de maîtrise d'œuvre et répondre au mieux aux attentes du programme et de la maîtrise d'ouvrage. L'architecte mandataire est le référent unique et décisionnel auprès de la maîtrise d'ouvrage. Auprès de lui, chacun des cotraitants nomme un chargé d'affaires qui sera l'interlocuteur privilégié dans les domaines dont sa structure a la charge. Cette même équipe reste mobilisée pendant toute la durée de l'étude jusqu'à la validation par les divers acteurs.

Au-delà de ce réseau primaire de communication entre cotraitants, il existe des relations informelles entre tous les protagonistes permettant de faire évoluer le projet au quotidien dans une cohérence d'équipe unie au service de la maîtrise d'ouvrage.

## MOYENS DE COMMUNICATION

Chacun des membres de Zita maîtrise à la fois les outils informatiques, les outils de modélisations, visualisations et communication, mais aussi les maquettes physiques. Nous assurons personnellement la production et le contrôle qualitatif des éléments qui communiquent le projet : dessins techniques (coupes, plans), perspectives informatiques, films virtuels, photomontages, maquettes.

Nous sommes particulièrement attentifs au système graphique qui doit pouvoir exprimer chaque degré de complexité et de technicité d'une étude en étant parfaitement lisible, intelligible et identifiable par tout type de lecteur.



© Damien Guiot.

## DISPONIBILITÉ ET INVESTISSEMENT

Nous prévoyons une présence permanente et une grande implication de la maîtrise d'œuvre pour des réactions immédiates et le respect des calendriers d'études et de travaux ainsi que pour le respect du montant global des marchés sans incidence financière pour le maître d'ouvrage. L'ensemble des moyens mis en œuvre par notre équipe pluridisciplinaire s'inscrit et s'adapte systématiquement aux ambitions de la maîtrise d'ouvrage. La disponibilité, l'investissement, le temps passé pour les études, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans toutes les phases du projet est une condition indispensable à la réussite de l'opération. Enfin, et comme pour l'ensemble de nos travaux, les moyens humains et matériels seront mis en place pour le mener à bien.

## MOYENS TECHNIQUES

### Bureaux

Les locaux de l'agence se situent au 185 rue Solférino à Lille et se développent sur 65 m<sup>2</sup> composés d'un espace de travail accueillant 6 postes de travail, d'un espace de réunion, d'une cuisine et de sanitaires.

### Ordinateurs et serveur

3 ordinateurs fixes Dell Precision 5820.  
1 ordinateur portable Windows Surface Pro.  
1 serveur NAS.  
1 vidéo projection à focale courte.

### Administration et bureautique

Microsoft Office 2019 (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, etc.).  
Matériel de bureautique standard (relieuse à spirale, perforatrices, agrafeuses, etc.).

### Solution de visioconférence

1 Polycom Studio  
1 écran Samsung 55 pouces.

### Modélisation et graphisme

2 licences Sketchup Pro 2019.  
2 licences Adobe Creative Cloud (Photoshop CC, InDesign, Illustrator, etc.).  
1 boîte de feutres et du calque...

### Logiciels de dessin technique

2 licences AutoCAD LT 2020.  
1 licence Autodesk Revit 2020.

### Impression et reproduction

Photocopieur multifonction couleur / scanner A3 et A4 : RICOH IM C2000.  
Traceur HP Designjet T790 PS 36 pouces (A0).

### Appareils photo

Un appareil photo réflex Nikon D600 avec deux objectifs : 18-140 mm f3.5/5.6 et 12-24mm f/4.  
Chaque membre de l'agence possède son propre smartphone connecté.

### Atelier de maquettes

1 Styrocut (découpe au fil chaud).  
Matériel à maquettes (planches à découper, cutters, colle, etc.).

# ENSEIGNEMENT

- INSTITUT DE FORMATION EN SANTE | LOMME (59) ..... p. 38.  
Centre de formation | 3200 m<sup>2</sup> | 4403420 € HT | 2011-2012.
- LEARNING CENTER | LILLE (59) ..... p. 48.  
Médialab, studio TV et radio | 417 m<sup>2</sup> (SDP) | 398710 € HT | 2013-2014.
- ESPAS-ESTICE | LILLE (59) ..... p. 50.  
Rénovation des façades historiques, coworking, hall, BDE, espaces extérieurs, etc. | 1200 m<sup>2</sup> (SDP) | 1393000 € HT | 2013-2021.
- SAINTE-PHILOMÈNE | LILLE (59) ..... p. 70.  
Bureaux | 250 m<sup>2</sup> (SDP) | 900000 € HT | 2020-2021.
- GROUPE SCOLAIRE DE LA MAILLERIE | VILLENEUVE D'ASCQ (59) ..... p. 58.  
Écoles maternelles (6 classes) et élémentaire (7 classes), rest. scolaire, ALSH | 3428 m<sup>2</sup> (SU) | 3700 m<sup>2</sup> (SDP) | 6500000 € HT | 2018.
- BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GRIMM-ZENTRUM | BERLIN (D) .....  
Bibliothèque universitaire et centre médiaservice | 34958 m<sup>2</sup> (SDP) | - € HT | 2004.
- ÉCOLE D'ARCHITECTURE | DUBAI (EAU)..... p. 60.  
École d'architecture | 30000 m<sup>2</sup> (SDP) | - € HT | 2014.
- ITEEM ÉCOLE CENTRALE | VILLENEUVE D'ASCQ (59) ..... p. 62.  
Salles de cours, espaces associatifs | 512 m<sup>2</sup> (SDP) | 800000 € HT | 2019.

# CULTURE

- L'ARTCHIPEL | MEURCHIN (62) ..... p. 14.  
Une bibliothèque, une école de danse, une école de musique et une salle multifonction | 780 m<sup>2</sup> (SDP) | 1533712 € HT (hors VRD) + 151739 € HT de VRD | 2014-2015.
- MÉDIATHÈQUE | COURCELLES-LES-LENS (62) ..... p. 26.  
Médiathèque 3<sup>e</sup> lieu | 1120 m<sup>2</sup> (SDP) | 29 23867 € HT (hors VRD) + 451061 € HT (VRD) | 2017-2020.
- TIERS-LIEU NUMÉRIQUE | FOURMIES (59) ..... p. 34.  
Coworking, fablab, centre de formation professionnelle, espace de pratiques musicales, commerces éphémères, restaurant pédagogique, serre horticole | 200 m<sup>2</sup> SDP (prog. : 1590 m<sup>2</sup>) | 2 800 000 € HT | 2019.
- BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GRIMM-ZENTRUM | BERLIN (D) .....  
Bibliothèque universitaire et centre médiaservice | 34958 m<sup>2</sup> (SDP) | - € HT | 2004.
- CENTRE SOCIOCULTUREL | ABSCON (59).....  
PMI, halte-garderie, médiathèque | 654 m<sup>2</sup> (SU) | 680 m<sup>2</sup> (SDP) | 1465000 € HT | 2016.

# ÉQUIPEMENTS PUBLICS DIVERS

- STEIHUUS | WORMHOUT (59)..... p. 66.  
Bureaux, espaces d'accueil, salle polyvalente | 9000 m<sup>2</sup> (SDP) | 2800000 € HT | 2018-2021.
- MAISON DES SPORTS | CITADELLE DE LILLE (59) ..... p. 74.  
Pavillons d'accueil (accueil, vestiaires, restaurant, exposition) | 700 m<sup>2</sup> (SDP) | 1200000 € HT | 2011-2012.
- RESTAURANT SCOLAIRE | LOMME (59) ..... p. 78.  
Restaurant scolaire | 445 m<sup>2</sup> (SDP) | 1323340 € HT | 2012.
- ALTERMALL | VILLENEUVE D'ASCQ (59) ..... p. 80.  
Espace public intérieur non-commercial (culturel, récréatif et sportif) | 8625 m<sup>2</sup> (SDP) | - € HT | 2012.
- CUISINE CENTRALE DE LILLE | LILLE (59) ..... p. 84.  
Cuisine centrale avec une production de 15000 repas journaliers | 3585 m<sup>2</sup> (SDP) | 11200000 € HT | 2011-2013.
- RESTAURANT SCOLAIRE LÉON JOUHAUX | LILLE (59)..... p. 88.  
Restaurant scolaire | 363 m<sup>2</sup> (SU) | 387 m<sup>2</sup> (SDP) | 1113000 € HT | 2015.
- BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GRIMM-ZENTRUM | BERLIN (D) .....  
Bibliothèque universitaire et centre médiaservice | 34958 m<sup>2</sup> (SDP) | - € HT | 2004.

EXTENSION DU CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE   LESQUIN (59) .....	
Chambres de rétention et espaces communs   430 m <sup>2</sup> (SDP)   1900000 € HT   2018.	
PARC JEAN-BAPTISTE LEBAS   LILLE (59) .....	
Parc urbain   direction de projet en phase d'études au sein de l'agence West 8 à Rotterdam (NL)   8 ha   1700000 € HT   2002-2003.	
CRÈCHE MULTI-ACCUEIL   LEZENNES (59) .....	
Halte-garderie et Relais d'assistance maternelle (R.A.M.)   480 m <sup>2</sup> (SDP)   775000 € HT   2013.	
TENNIS CLUB DE LILLE   LILLE (59) .....	
Direction de projet en phase d'études au sein de l'agence Béal & Blanckaert   réhabilitation de deux halles de 3 courts de tennis chacune, requalification du club-house existant, construction d'un nouveau club-house et construction d'une halle de 3 courts neufs homologués F.F.T. et de 3 courts extérieurs et d'un parking   9000 m <sup>2</sup> (SDP)   5936 000 € HT   2009-2010.	

## TERTIAIRE

SIÈGE SOCIAL DE SQL TECHNOLOGIES   DOUAI (59) .....	p. 90.
Siège social (bureaux) et data center   750 m <sup>2</sup>   1100000 € HT   2010-2011.	
SUITENOVOTEL   EURALILLE   LILLE (59) .....	p. 92.
Hôtel de 126 chambres   6000 m <sup>2</sup> (SDP)   5870000 € HT   2004-2006.	
PANCOUCKE   LILLE (59).....	
Bureaux et coworking pour les services administratifs de l'Université catholique de Lille   719 m <sup>2</sup> (SDP)   743000 € HT   2016-2017.	
GRIMONPREZ   NEUVILLE-EN-FERRAIN (59) .....	
Bureaux et coworking pour les services administratifs de l'Université catholique de Lille   1440 m <sup>2</sup> (SDP)   800000 € HT   2011.	
LES TRIANGLES   SECLIN (59) .....	p. 94.
Bureaux, activités, restaurant panoramique et commerces   3100 m <sup>2</sup> (SDP)   3875000 € HT   2018.	
DSM   SECLIN (59).....	
Bureaux et coworking   450 m <sup>2</sup> (SDP)   1000000 € HT   2003.	
SHOWROOM POUR UN MARBRIER   SECLIN (59) .....	
Espace d'exposition   60 m <sup>2</sup> (SDP)   60000 € HT   2006.	
RÉHABILITATION (MIXTE) DU SITE JEAN MACÉ   LILLE (59) .....	p. 96.
Coworking (16 %), Coliving (28 %), Commerce (1 %), 113 logements (55 %)   14141 m <sup>2</sup> (SDP)   20500000 € HT   2017.	
GRANDS MOULINS DE PARIS   WASQUEHAL (59) .....	p. 98.
Logements + centre culturel + bureaux + commerces + activités + parkings + espace public   18500 m <sup>2</sup> (SDP)   - € HT   2010.	
RETROASIS   JEDDAH (SA).....	
Construction du siège de l'O.I.C. (Organisation de la conférence islamique)   35000 m <sup>2</sup> (SDP)   - € HT   2004.	
LOGEMENTS + BUREAUX   LILLE ARRAS EUROPE (LOT 16)   LILLE (59) .....	p. 110.
30 logements collectifs et bureaux   2094 m <sup>2</sup> de logements + 394 m <sup>2</sup> de terrieraire (SDP)   3192500 € HT   2013.	
LOGEMENTS + COMMERCE   LILLE ARRAS EUROPE (LOT 1A)   LILLE (59) .....	p. 114.
34 logements collectifs et intermédiaires + commerces en rez-de-chaussée   2518 m <sup>2</sup> (SDP)   3370000 € HT   2012.	

## PROGRAMMES MIXTES

RÉHABILITATION (MIXTE) DU SITE JEAN MACÉ   LILLE (59).....	p. 96.
Coworking (16 %), coliving (28 %), commerce (1 %), 113 logements (55 %)   14141 m <sup>2</sup> (SDP)   20500000 € HT   2017.	
GRANDS MOULINS DE PARIS   WASQUEHAL (59) .....	p. 98.
Logements + centre culturel + bureaux + commerces + activités + parkings + espace public   18500 m <sup>2</sup> (SDP)   - € HT   2010.	
LOGEMENTS + BUREAUX   LILLE ARRAS EUROPE (LOT 16)   LILLE (59).....	p. 110.
30 logements collectifs et bureaux   2094 m <sup>2</sup> de logements + 394 m <sup>2</sup> de terrieraire (SDP)   3192500 € HT   2013.	
LOGEMENTS + COMMERCE   LILLE ARRAS EUROPE (LOT 1A)   LILLE (59) .....	p. 114.
34 logements collectifs et intermédiaires + commerces en rez-de-chaussée   2518 m <sup>2</sup> (SDP)   3370000 € HT   2012.	

# LOGEMENT COLLECTIF

17 LOGEMENTS   ACHILLE PINTEAUX   WAVRIN (59).....	p. 100.
17 logements intermédiaires   950 m <sup>2</sup> (SDP)   1170000 € HT   2014-2017.	
13 LOGEMENTS   LA COLLÉGIALE   SECLIN (59) .....	
13 logements collectifs et intermédiaires   665 m <sup>2</sup> (SDP)   823000 € HT   2015-2017.	
20 LOGEMENTS   QUAI DE L'OUEST   LILLE (59) .....	p. 102.
20 logements sociaux   1135 m <sup>2</sup> (SDP)   1168500 € HT   2014-2019.	
16 LOGEMENTS   RUE CARNOT   FÂCHES-THUMESNIL (59) .....	
16 logements collectifs en accession   1035 m <sup>2</sup> (SDP)   1400000 € HT   2019-2021.	
269 LOGEMENTS   SITE PSA WAZEMMES   LILLE (59) .....	p. 106.
269 logements, commerces   17796 m <sup>2</sup> (SDP)   22466093 € HT   2015.	
17 LOGEMENTS   LES MARGUERITTOIS   LILLE (59) .....	p. 108.
17 logements individuels   1700 m <sup>2</sup> (SDP)   2000000 € HT   2011.	
30 LOGEMENTS + BUREAUX   LILLE ARRAS EUROPE (LOT 16)   LILLE (59).....	p. 110.
30 logements collectifs et bureaux   2094 m <sup>2</sup> de logements + 394 m <sup>2</sup> de terriaire (SDP)   3192500 € HT   2013.	
78 LOGEMENTS   PORTE DE VALENCIENNES   LILLE (59) .....	p. 112.
43 logements collectifs locatifs et 35 logements en accession sociale   5022 m <sup>2</sup> (SH)   5676 m <sup>2</sup> (SDP)   6943166 € HT   2017.	
34 LOGEMENTS + COMMERCES   LILLE ARRAS EUROPE (LOT 1A)   LILLE (59).....	p. 114.
34 logements collectifs et intermédiaires + commerces en rez-de-chaussée   2518 m <sup>2</sup> (SDP)   3370000 € HT   2012.	
81 LOGEMENTS   QUESNOY-SUR-DEÛLE (59).....	
64 logements en accession et 17 logements sociaux   4675 m <sup>2</sup> (SDP)   6000000 € HT   2018.	
113 LOGEMENTS   RÉHABILITATION (MIXTE) DU SITE JEAN MACÉ   LILLE (59).....	p. 96.
Coworking (16 %), coliving (28 %), commerce (1 %), 113 logements (55 %)   14141 m <sup>2</sup> (SDP)   20500000 € HT   2017.	
190 LOGEMENTS   GRANDS MOULINS DE PARIS (MIXTE)   WASQUEHAL (59) .....	p. 98.
Logements + centre culturel + bureaux + commerces + activités + parkings + espace public   18500 m <sup>2</sup> (SDP)   - € HT   2010.	
113 LOGEMENTS   RUE DES STATIONS   LILLE (59) .....	
113 logements collectifs   étude de faisabilité   6800 m <sup>2</sup> (SDP)   9600000 € HT   2012.	
40 LOGEMENTS   ANATOLE FRANCE   FÂCHES-THUMESNIL (59) .....	
29 logements en accession et 11 logements sociaux   étude de faisabilité   2340 m <sup>2</sup> (SDP)   3200000 € HT   2018.	
17 LOGEMENTS   DENIS CORDONNIER   DOUAI (59) .....	
17 logements intermédiaires   étude de faisabilité   925 m <sup>2</sup> (SDP)   1100000 € HT   2013.	
73 LOGEMENTS   APAVE   LILLE (59) .....	
73 logements collectifs   étude de faisabilité   4226 m <sup>2</sup> (SDP)   6000000 € HT   2013.	
7 LOGEMENTS   SQL   DOUAI (59) .....	
7 logements intermédiaires locatifs   étude de faisabilité   350 m <sup>2</sup> (SDP)   450000 € HT   2011.	

# LOGEMENT INDIVIDUEL

MAISON DANS LE QUARTIER BOIS BLANC   LILLE (59) .....	p. 116.
Maison unifamiliale   160 m <sup>2</sup>   24000 € HT   2014-2018.	
REDESSINONS LA MAISON DE VILLE   PAYS DE CONDÉ (59) .....	p. 120.
Maison de ville évolutive et abordable   63 m <sup>2</sup> par T3 et 84 m <sup>2</sup> par T4   1100 € HT   2017.	
7 LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE   CONDÉ SUR L'ESCAUT (59).....	p. 122.
7 maisons individuelles   1250 m <sup>2</sup> (SDP)   775000 € HT   2019-2022.	

# URBANISME

- REQUALIFICATION DU QUARTIER BELLEVUE | DENAIN (59) .....p. 124.  
Étude propective sur 30 ans prévoyant 548 logements et espaces publics | 25 ha | 24 385 000 € HT | 2014-2016.
- PARC D'ACTIVITÉ DE LA VILLETTE | CAUDEBEC-LES-ELBEUFS (76).....  
Parc d'activités artisanales et commerciales (35 000 m<sup>2</sup> de SDP) | 7 ha | 1 980 000 € HT | 2010-2012.
- PARC D'ACTIVITÉ DU NOUVEAU MONDE | LA BASSÉE (59).....p. 126.  
Zone d'activités artisanales et commerciales (14 lots) | 9 ha | 2 850 000 € HT | 2014-2020.
- GARE SAINT-SAUVEUR | LILLE (59) .....p. 130.  
Développement urbain du site de la gare Saint-sauveur au cœur de Lille | 20 ha | - € HT | 2005.
- ARTIC GRADIENT | AKUREYRI (ISLANDE) .....p. 132.  
Développement du centre urbain et du front maritime d'Akureyri en Islande | 30 ha | - € HT | 2005.

MÉDIATHÈQUE PLURIDISCIPLINAIRE DE MEURCHIN (62)  
2012-2015



## PRIX D'ARCHITECTURE « LES BEFFROIS DE LA CRÉATION » 2015

### Programme

Une bibliothèque, une école de danse, une école de musique et une salle multifonction.

### Surface

780 m<sup>2</sup> SDP / 752 m<sup>2</sup> SU.

### Budget

1533 712 € HT (hors VRD : 151 739,00 €).

### Labellisation

RT 2012.

### Maîtrise d'ouvrage

Ville de Meurchin.

### Maîtrise d'œuvre

Damien Guiot (associé en charge du dossier chez Wonk Architectes), Projex ingénierie, Diagobat.

### Équipe

Damien Guiot et  
Mathilde Dupont-Delpech.

### Mission

Complète, OPC, SSI, synthèse et mobilier.

### Date

2012-2015 (construit et livré).

### Particularités

RT2005, programmation complexe et mutualisée (médiathèque, cours de danse et de musique, locaux associatifs), chantier sur site exigu, proximité forte d'un édifice patrimonial (église).

### Crédits photographiques

Guillaume Guérin, Damien Guiot.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de modernisation des services et des équipements liés à la culture pour les habitants de Meurchin, qui est un enjeu important pour la ville. Placer un espace pluridisciplinaire, à vocation culturelle et éducative au cœur de la commune montre la détermination de la municipalité à investir vers l'avenir.

Ce nouveau pôle multiculturel prend place sur une parcelle très étroite de la place Jean-Jaurès, un lieu central de la commune où sont regroupés l'hôtel de ville, les écoles communales, la salle des fêtes, la poste et, en arrière-plan, l'église Saint-Pierre.

Le projet cherche ainsi à s'insérer sur un site qui n'en était pas un – le bâtiment occupe la place d'un ancien terre-plein végétalisé, entre le mur de clôture du cimetière et les toilettes publiques – dans un contexte à la fois traditionnel d'une place au centre de la ville, mais également insolite, par la configuration du terrain, de ses dimensions et de rapport particulier avec l'église et le cimetière.

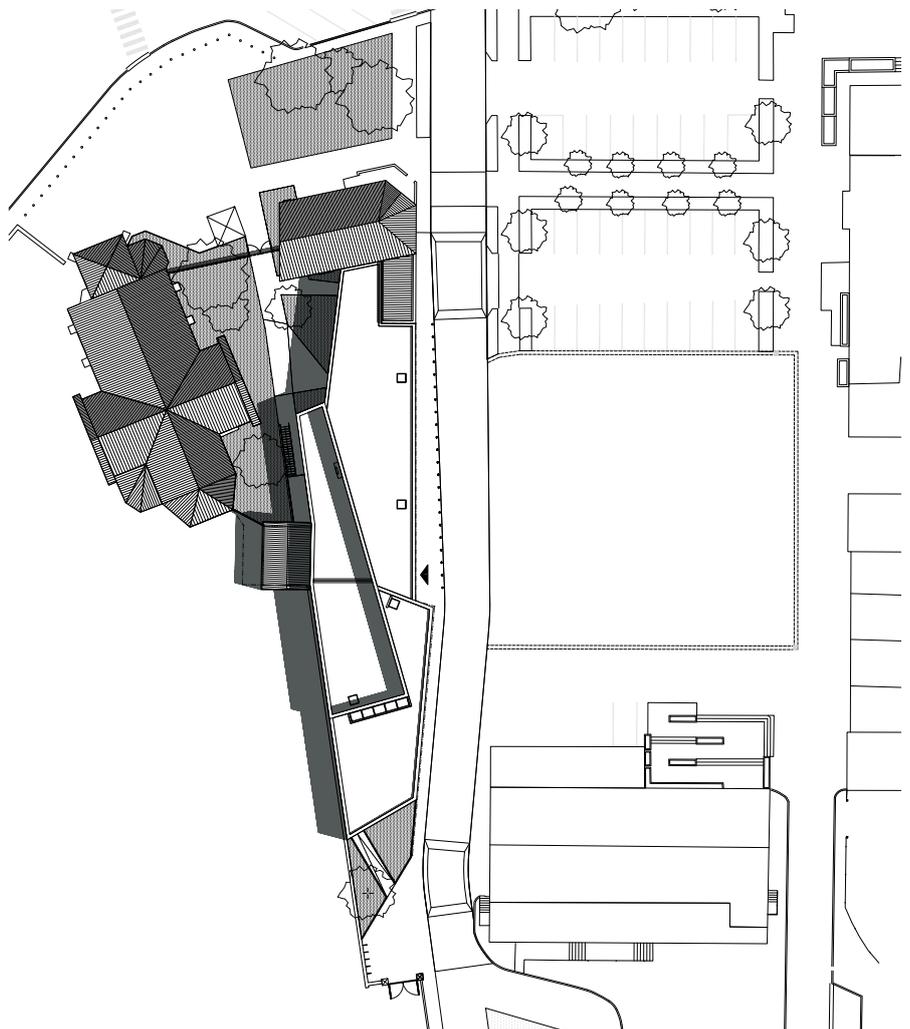
Le projet est constitué de trois volumes simples et sobres qui dialoguent avec les bâtiments alentour.

Vitrine de ce nouvel équipement, un volume transparent accueille la médiathèque laissant apparaître en arrière-plan un jardin duquel émerge l'église Saint-Pierre.

Un second volume, opaque, se désaxe par rapport au premier pour marquer l'entrée de l'établissement et ouvrir une perspective, une vue sur la campagne en arrière-fond. Il reçoit la salle multifonction à l'extrémité sud du bâtiment.

Enfin, un troisième volume, plus haut, vient jouer avec le transept de l'église et anime le jardin à l'arrière. Il accueille à l'étage les fonctions liées à l'école de musique.

La stratégie d'aménagement proposée à travers ce projet permet aux trois entités (médiathèque, école de danse, école de musique) d'être distinctement identifiées dans un même bâtiment tout en bénéficiant d'accès, de fonctionnements, d'organisations et gestions à la fois propres, distincts, optimisés et mutualisés.



Plan-masse.

© Guillaume Guérin.



© Guillaume Guérin.



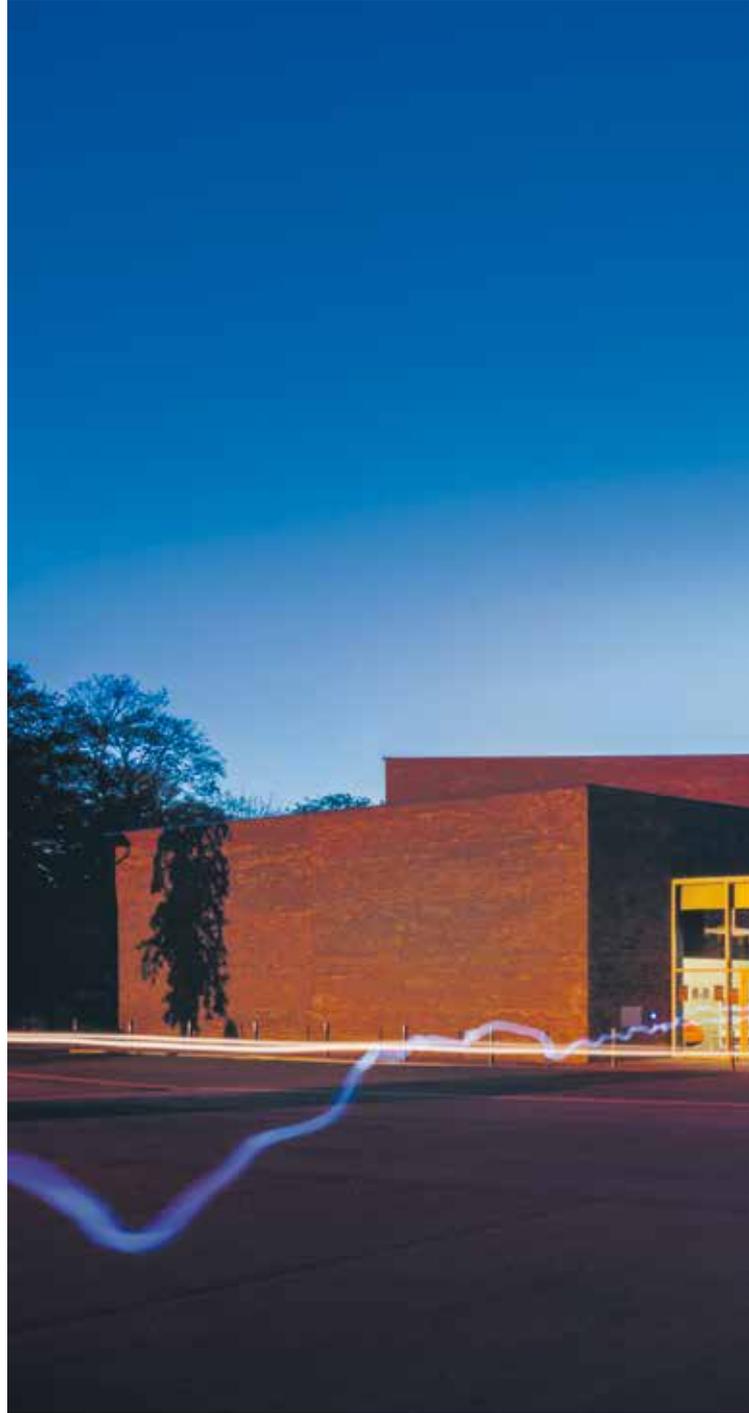
© Guillaume Guérin.

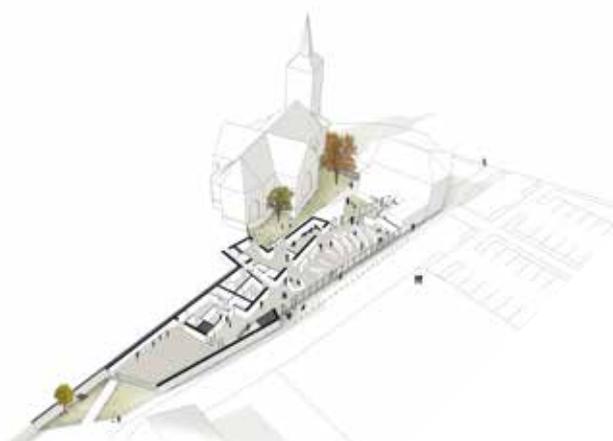


© Guillaume Guérin.

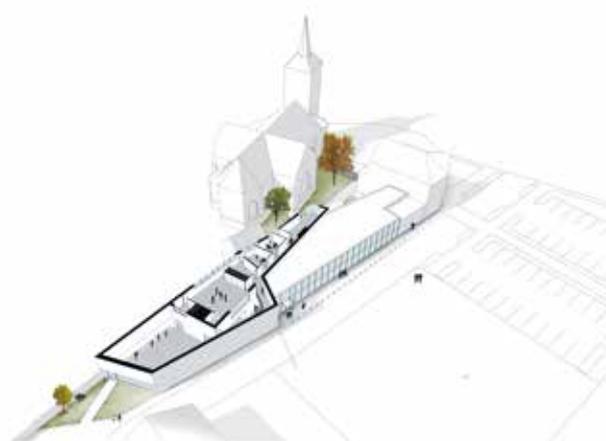


© Guillaume Guérin.

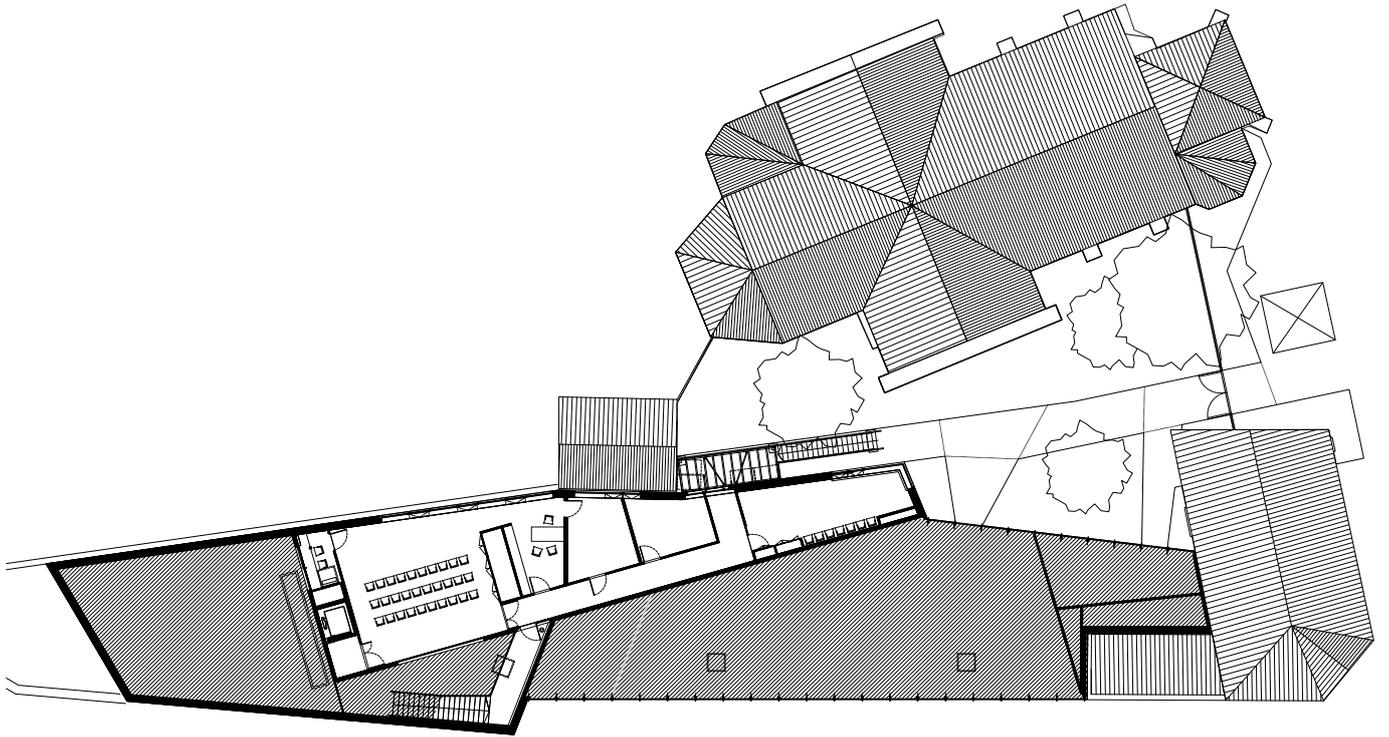




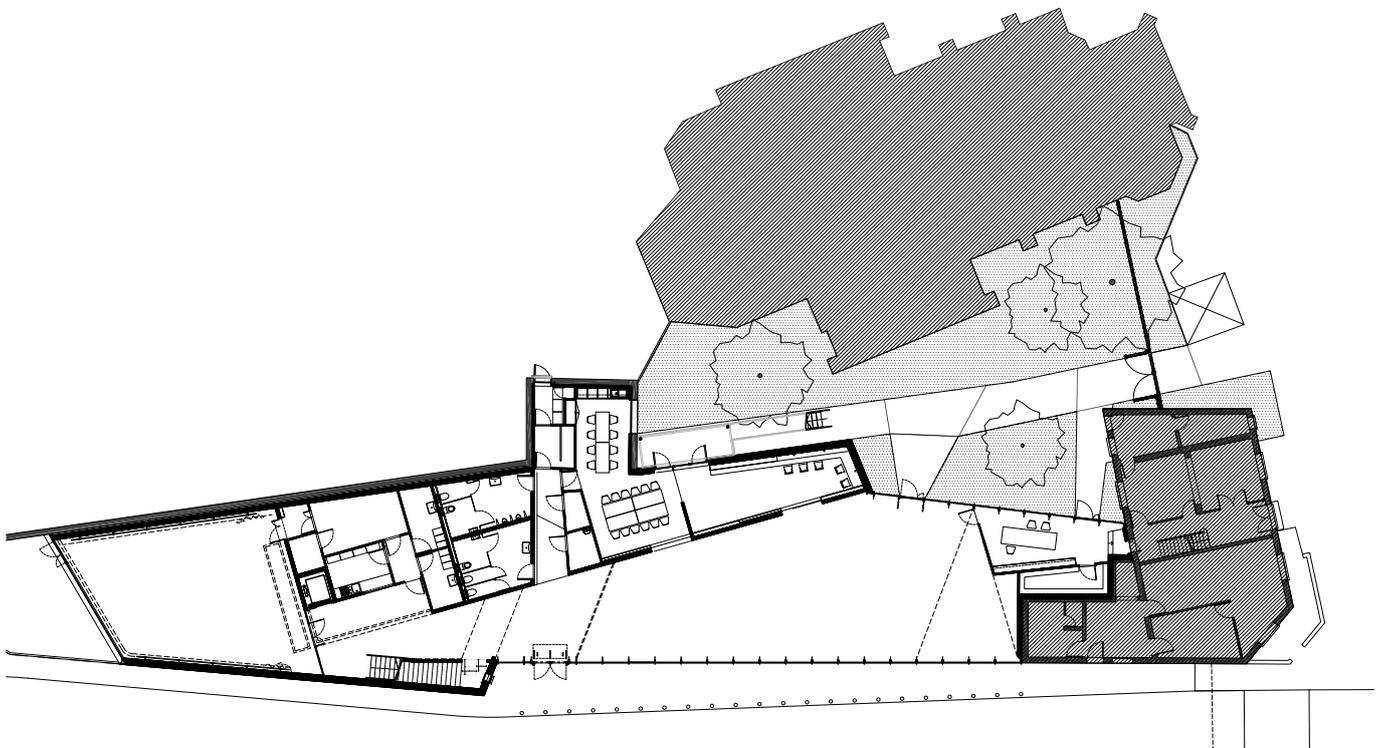
Axonométrie du rez-de-chaussée.



Axonométrie de l'étage.



Plan de l'étage.



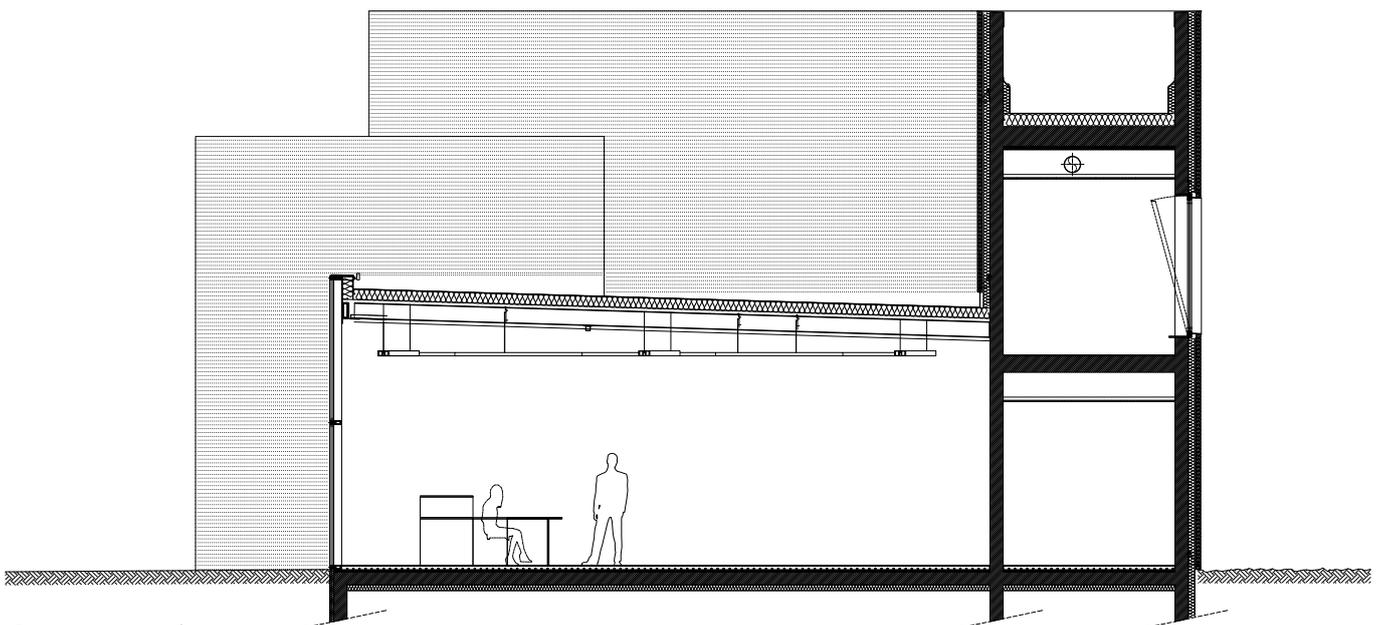
Plan du rez-de-chaussée.

© Guillaume Guérin.



© Damien Guiot.





Coupe transversale.



La salle de lecture de la médiathèque est l'une des pièces majeures de l'établissement. Véritable devanture de l'équipement, elle se place dans le volume entièrement vitré qui laisse à voir, à la fois, l'activité sur place et la quiétude du jardin et l'église Saint-Pierre.

Le lieu est volontairement sobre et dénué de couleurs exacerbées qui viseraient à marquer trop fortement l'espace. La couleur est apportée par le mobilier et par les ouvrages exposés.

Seules les teintes naturelles des matériaux employés créent une atmosphère chaleureuse et sereine : le tressé du sol vinyle, le grain du voile béton vernis, le noir du métal de la charpente et de la couverture, les lignes du plafond acoustique et le blanc des étagères.

Le lieu est très flexible : il est conçu comme un large espace ouvert dans lequel les étagères sur roulettes peuvent être déplacées au gré des usages et des thématiques abordées.

Çà et là, des salons propices à la concentration et à la lecture sont aménagés à l'écart des passages et bénéficient de vues favorisées sur l'extérieur.

Les pièces annexes à la salle de lecture de la partie médiathèque prennent place au rez-de-chaussée du volume le plus haut, à l'interface avec le jardin.

De larges ouvertures sont aménagées dans le voile béton afin de maximiser les relations entre les espaces tout en favorisant l'intimité de ces lieux dédiés à des activités plus ciblées.

La ludothèque est consacrée au jeu et à l'activité multimédia, alors que l'atelier est privilégié pour l'activité collective et le travail manuel. De larges rangements et une cuisine permettent le stockage et la manipulation aisée du matériel.

Ces locaux ont vocation à être occupés le soir, en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque, par des associations.

Les baies dans le voile de béton sont équipées de portes métalliques à galandage qui pourront être fermées et ainsi empêcher l'accès aux ouvrages.

Contrairement à la salle de lecture où la matière et les textures caractérisent l'identité de l'espace, les annexes sont volontairement blanches et « aseptisées » pour faciliter leur entretien.





Le hall et le vestibule sont le nœud de circulation de l'établissement. Cet espace se développe sur deux niveaux et laisse à voir et à comprendre l'ensemble du bâtiment.

Situé à proximité directe de l'entrée, le vestibule est l'antichambre de la salle multifonction. Un comptoir et un bar y sont d'ailleurs adjoints pour agrémenter les soirées d'événements culturels.

L'escalier occupe l'espace dont il fait le tour, et mène à l'école de musique à l'étage dont la grande baie vitrée domine l'espace du vestibule et laisse à voir la grande salle de répétition.

Le voile de béton prend ici toute sa dimension. Il est présent dès l'entrée et relie l'ensemble des différents lieux de l'Artchipel, de la médiathèque à la salle multifonction et l'école de musique.

© Guillaume Guérin.



L'étage est entièrement dédié à l'école de musique.

Il se compose de deux salles individuelles, d'une salle de taille moyenne et d'une grande salle qui pourra, entre autres, accueillir les répétitions de l'harmonie de Meurchin.

Le traitement acoustique à l'intérieur des locaux est assuré par un isolant en plafond très performant. L'ensemble de ces locaux est acoustiquement hermétique vis-à-vis des autres activités du rez-de-chaussée. Le vitrage donnant sur le hall est traité en conséquence (Rw:48dB).

Contrairement aux pièces du rez-de-chaussée, de larges ouvertures panoramiques procurent des vues sur le paysage lointain de Meurchin et sur le cimetière en contrebas.

La salle située à la proue du bâtiment, sur le jardin, est équipée d'une grande baie qui laisse à apprécier la proximité et l'architecture de l'église Saint-Pierre. Elle marque également une présence sur le parvis où se trouve le monument aux morts.

© Guillaume Guérin.



© Guillaume Guérin.



© Guillaume Guérin.



© Guillaume Guérin.



© Guillaume Guérin.



© Guillaume Guérin.





La salle multifonction est l'autre lieu majeur de l'Artchipel.

Elle accueille de multiples événements — notamment du théâtre, des expositions, des lectures, etc. Une régie technique est aménagée à cet effet à l'étage et domine l'espace. Elle accueillera plus régulièrement des cours de danse, ce qui explique la présence de barres de danse et de miroirs qui pourront être masqués par des rideaux, le temps d'une autre activité.

L'espace est caractérisé par une large baie vitrée qui laisse entrer la lumière du sud et d'une verrière dont la lumière illumine en douceur l'espace dans sa profondeur.

Le plafond est à la fois technique et acoustique. Un grill supporte les projecteurs vidéo et lumineux et les nombreux panneaux acoustiques blancs créent une surface de plafond poreux et laissent entrevoir la couverture métallique noire.

# [26] MÉDIATHÈQUE 3<sup>e</sup> LIEU

## COURCELLES-LÈS-LENS (62)

2017-2020

### Programme

Médiathèque 3<sup>e</sup> lieu.

### Surface

1120 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

2923 867 € HT (hors VRD)

+ 451061 € HT de VRD.

### Maîtrise d'ouvrage

Ville de Courcelles-lès-Lens.

### Partenaires

Leblanc-Vénacque, Bollinger + Grohmann,

Symoé, CCVH, Becquart.

### Équipe

Damien Guiot (initié chez Wonk en tant qu'associé gérant en charge du projet).

### Mission

Complète, démolition, désamiantage, OPC,

SSI, synthèse et mobilier.

### Date

2017-2020 (en chantier).

### Particularités :

RT2012, chaufferie bois, ossature métallique, ventilation double flux + ventilation naturelle hybride, couverture et façade en membrane EPDM (caoutchouc), espace de 750 m<sup>2</sup> sans éléments porteurs.

© Stéphane Buret.



Le projet vise à transformer un « temple de la consommation » (le bâtiment commercial existant) en « cathédrale de la culture » ; non pas au sens de remplacer l'un par l'autre, mais en prenant le meilleur de l'un et de l'autre.

Dans le cadre de la réhabilitation, le projet préserve les qualités du bâtiment commercial — à savoir la surface importante qu'il met à disposition et la liberté d'aménagement qu'il propose par l'absence de tout mur porteur ou de poteau sur de grandes distances. Il a fallu apporter ce qui nécessaire au bon fonctionnement d'un équipement public : la lumière, les vues sur l'extérieur, le confort, la qualité des espaces et une identité forte.

Seuls quelques murs de maçonnerie et la dalle basse sont conservés et, sur ce socle et dans cette enceinte, un nouveau projet est créé sur la base d'un dispositif volumétrie qui transcende l'ensemble des objectifs du

programme : un système de coques est mis en place afin d'être visible par-delà les murs existant pour révéler et transfigurer une nouvelle identité au bâtiment.

Les coques sont toutes identiques ; elles sont juste pivotées les unes par rapport aux autres pour animer la volumétrie générale. Chacune d'entre elle est vitrée sur son pan le plus haut pour amener de la lumière naturelle au cœur de la médiathèque et aller chercher des vues sur le ciel, les arbres, le clocher de l'église, etc.

Une ossature métallique porte l'ensemble de la toiture dont 750 m<sup>2</sup> sans porteurs intermédiaires. Une membrane EPDM couvre l'ensemble des toitures et des impostes des menuiseries en aluminium. Des gargouilles métalliques mettent en scène l'eau de pluie circulant du réseau de chéneaux vers les espaces verts alentour.

La grande majorité des espaces de la médiathèque sont décrits dans le programme comme ouvertes. Ainsi, sous cette couverture emblématique, les quelques fonctions fermées et isolées sont réparties dans la vaste halle.

Elles sont identifiées dans des « boîtes » qui structurent les différents pôles et espaces. Ce dispositif permet, sans cloisonnement ni artifice superflu, de définir des espaces à échelle humaine, et propices à l'appropriation des lieux.

Ces boîtes sont également sujettes à rendre les lieux encore plus ouverts. En effet, les parois sont conçues comme des supports d'affichage, de cimaise, de projection et surtout de rayonnage afin de libérer l'espace de linéaires de mobiliers de rayonnages et plutôt favoriser les salons, et les circulations entre les différents pôles thématiques.

Un parvis accueille le nouvel équipement. Il est jouté de jardins plantés. La façade d'entrée ouvre une large perspective vers le cœur de la médiathèque.





Dès l'entrée, l'espace d'accueil est un lieu lumineux, chaleureux et convivial. Il ouvre sur le patio et l'ensemble de l'équipement.



Le patio est au centre de l'équipement et constitue un lieu de vie supplémentaire du programme

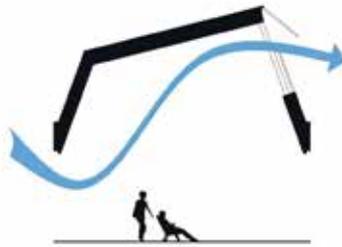


Plan-masse.



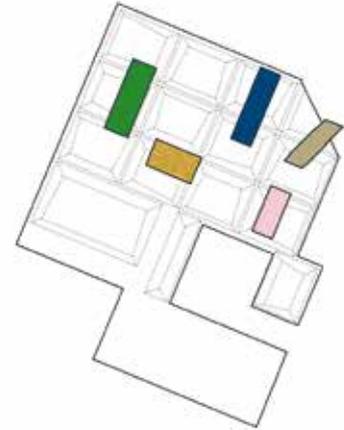
**Apports solaires et de lumière en toute saison.**

Les sols sont de teinte foncée pour absorber la trop forte luminosité en été et les murs sont plutôt clairs pour diffuser la lumière en période hivernale.



**Ventilation.**

Quelques menuiseries seront équipées d'ouvrants pour permettre la ventilation naturelle des espaces de la médiathèque.



**Plan libre.**

Les boîtes accueillant les fonctions fermées sont disposées indépendamment de la toiture et définissent des espaces à échelle humaine, propices à l'appropriation des lieux. Les diverses fonctions ouvertes ou closes de la médiathèque peuvent ainsi être aménagées, déplacées, voire supprimées au gré des évolutions de la programmation.



**Vues.**

Les verrières permettent de cadrer des vues variées sur le ciel dans tous les secteurs du bâtiment (ciel, nuages, oiseaux, arbres, clocher de l'église, etc.).



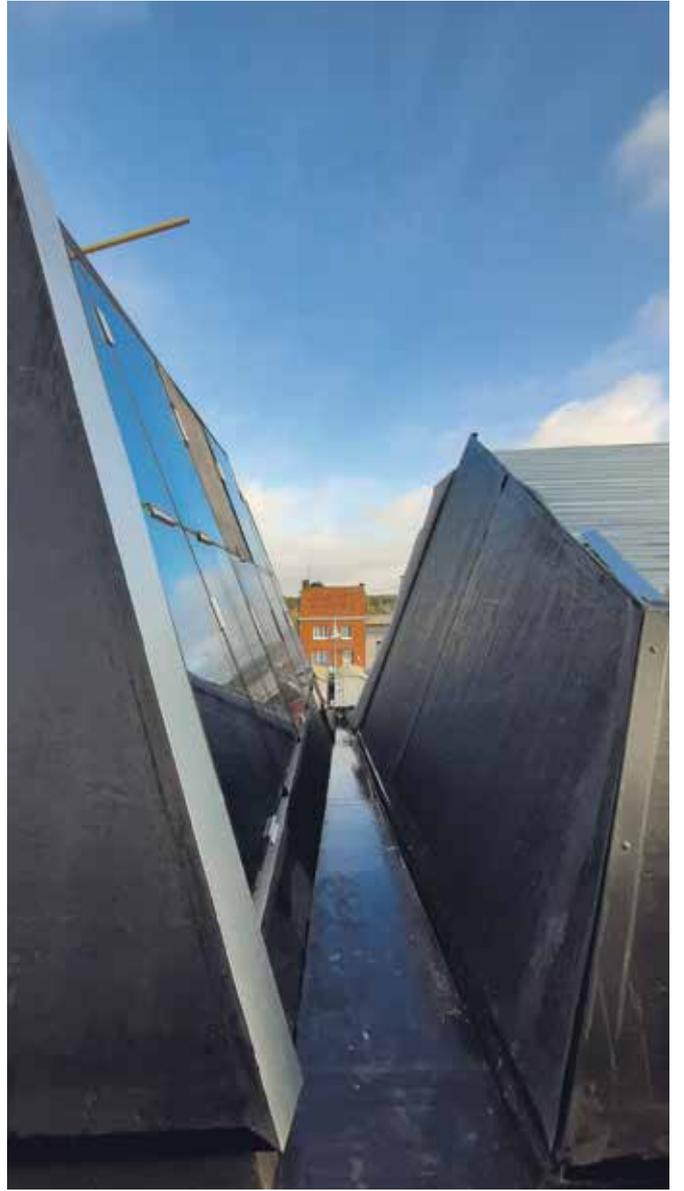
**Hauteurs différenciées.**

Le réseau de poutres basses est placé à 300 m, une hauteur domestique à l'échelle des usagers. Les coques sont plus hautes et apportent des respirations et le volume attendu dans ce type de bâtiment.



Coupe.

© Damien Guiot.

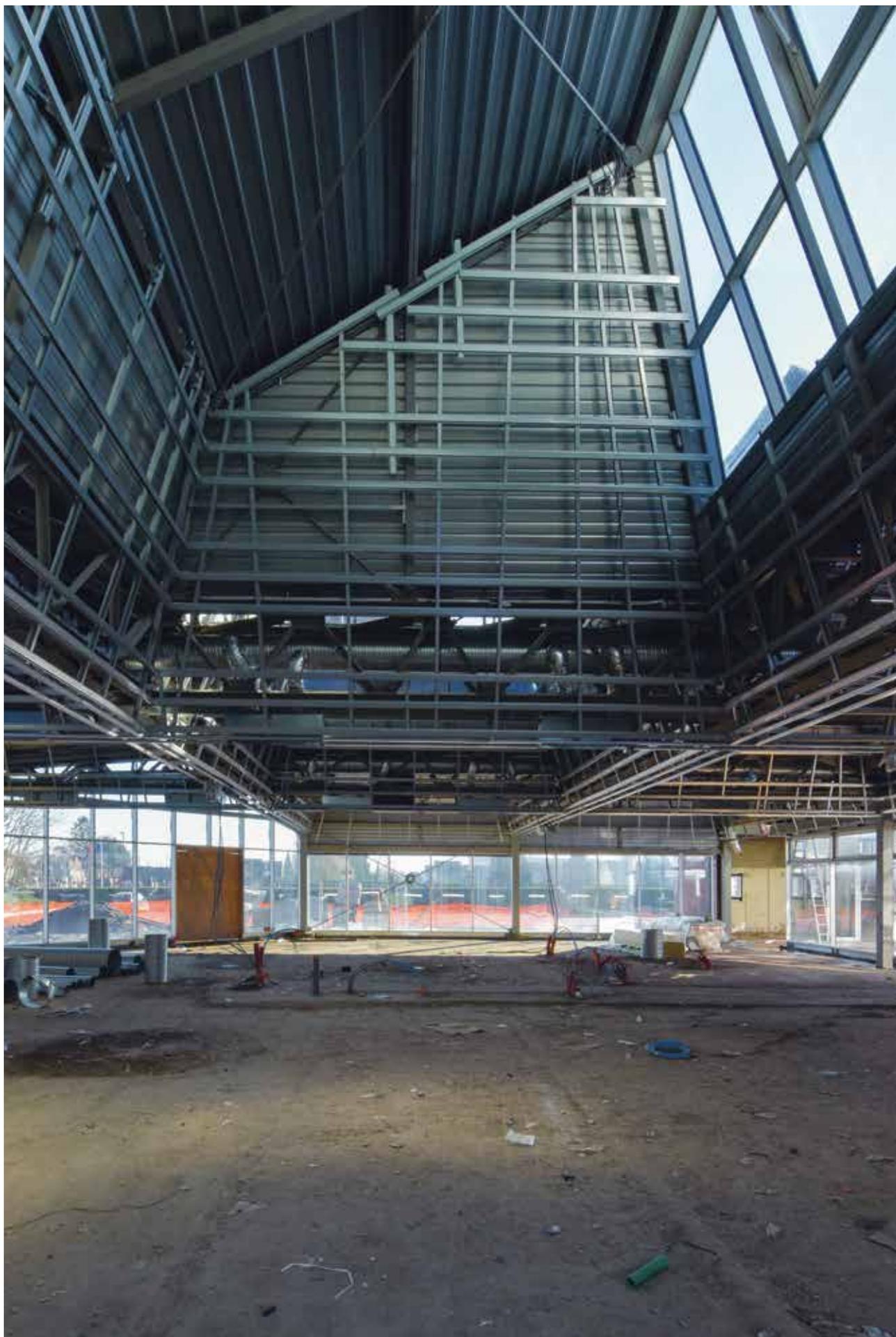


© Firestone.

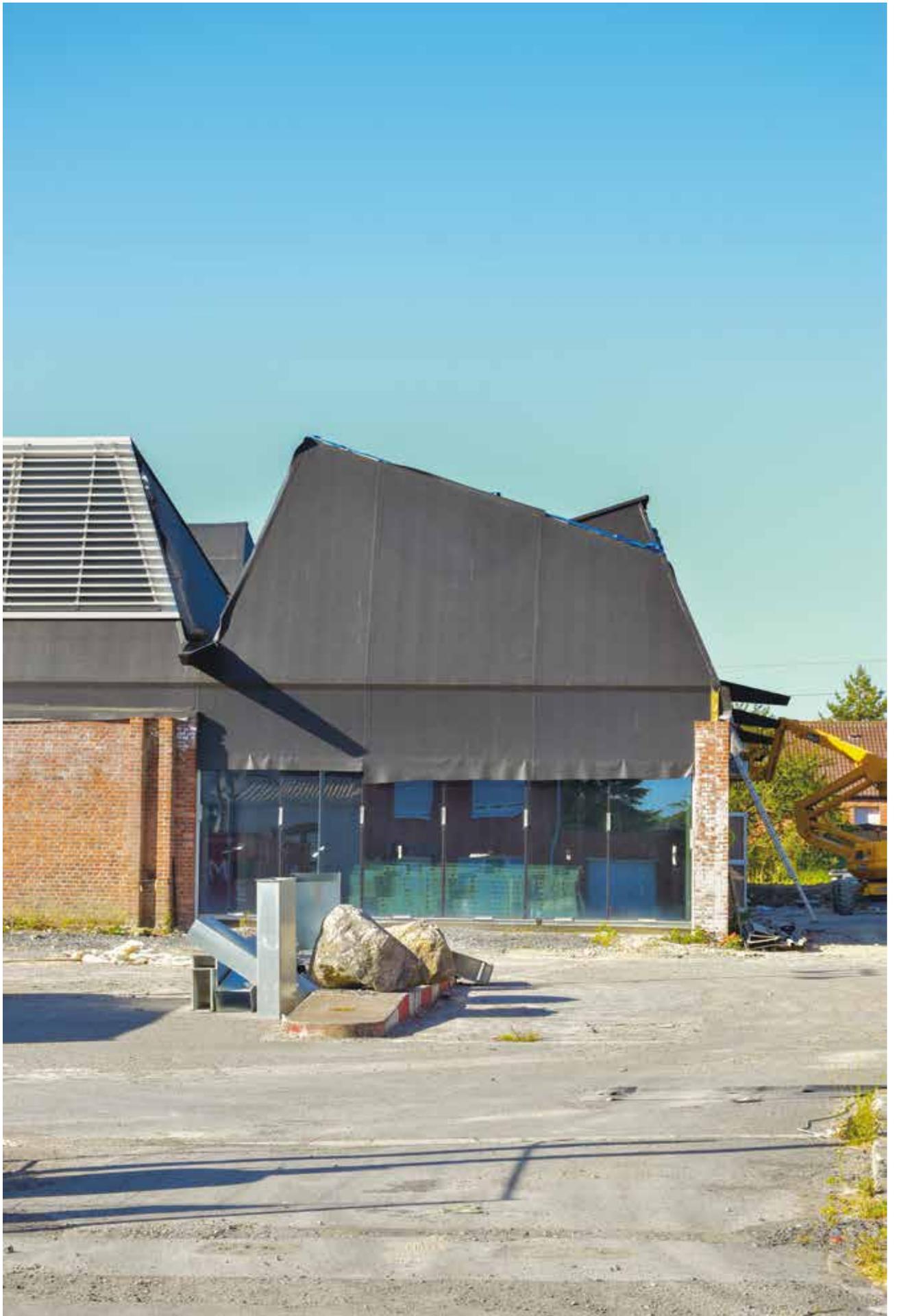


Photographies de chantier.

**zita!**



Médiathèque, Courcelles-lès-Lens, 2017-2020.



# [34] TIERS-LIEU NUMÉRIQUE



## FOURMIES (59)

2019

### Programme

Coworking, fablab, centre de formation professionnelle, espace de pratiques musicales, commerces éphémères, restaurant pédagogique, serre horticole.

### Surface

2500 m<sup>2</sup> (SDP) (programme : 1590 m<sup>2</sup>).

### Budget

2800000 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Ville de Fourmies.

### Partenaires

Symoé, Ingébois, Éclis, CCVH, SDB, Studis.

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet) et Julian Loretelli.

### Mission

Concours.

### Date

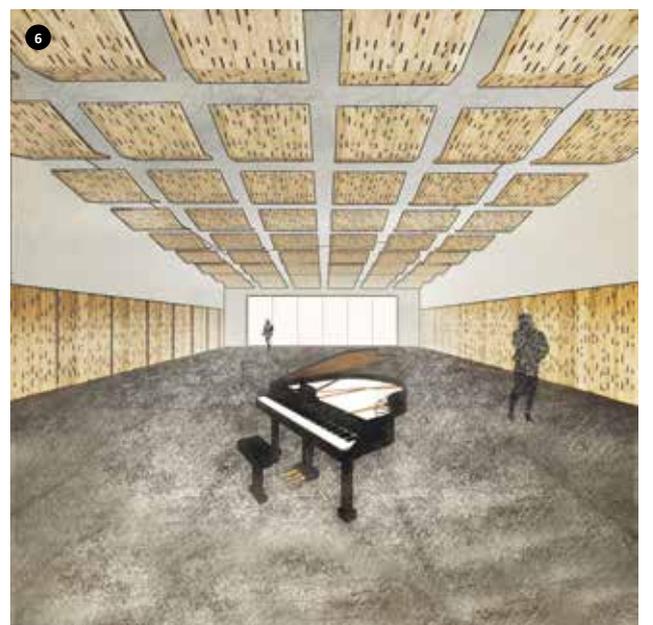
2019.

### Particularités

Conception REV3 (troisième révolution industrielle) et C2C; réhabilitation d'une ancienne surface commerciale; création d'une chaufferie bois collective; création de 60 % de SDP supplémentaire et évolutive; panneaux photovoltaïques et stockage dans des batteries recyclées; création d'une serre horticole pour le restaurant, etc.

- 1 Le fablab est directement accessible depuis le hall.
- 2 Le restaurant est surdimensionné pour accueillir des événements particuliers, festifs ou encore une cuisine pédagogique commune.
- 3 Les panneaux de façade métallique du bâtiment existant sont récupérés pour barder les cloisonnements intérieurs.
- 4 Une serre gourmande est aménagée. Elle constitue une réserve de surface de plancher et fournira le restaurant en légumes et en fruits.
- 5 Les coworkers pourront profiter du lieu convivial en cœur d'îlot.
- 6 La salle de répétition est traversante entre la rue et le cœur d'îlot.





### **Le projet du Tiers-lieu numérique de Fourmies est un projet résilient.**

Plus que tout autre précepte, c'est le bon sens qui régit la troisième révolution industrielle ; et c'est ce même bon sens qui nous amène à vous proposer cette solution pour le Tiers-lieu numérique.

Tout d'abord, l'étude approfondie de la condition du bâtiment existant nous a très vite convaincus que la restructuration à 100 % du bâtiment était une hérésie car l'organisation attendue dans le programme allait à l'encontre de la nature même de celui-ci. En repensant l'organisation du programme, nous avons proposé une stratégie prenant en compte les caractéristiques du bâtiment et limitant au minimum les interventions sur l'existant. Le bon sens ainsi recherché permet d'allouer plus de budget à ce qui est réellement profitable pour les usagers, à savoir : des espaces et des surfaces de plancher supplémentaires.

Notre dispositif propose ainsi, pour le même budget de travaux, de construire environ 950 m<sup>2</sup> de surfaces utiles supplémentaires, soit 60 % de programme en plus, répartis en réserve de plancher pour des évolutions et agrandissements de programmes (serre gourmande), et en espaces plus grands :

- le fablab et le coworking sont surdimensionnés pour plus d'aisance et de flexibilité,
- les espaces de pratique musicale sont bien adaptés aux usages (ce qui était difficilement réalisable dans l'existant),
- le restaurant proposé est plus vaste qu'attendu et peut non seulement diversifier ses activités autour de la cuisine, accompagner pleinement les événements organisés par l'équipement (concerts, expositions, etc.) mais peut également être une extension du coworking (travailler en buvant au café, etc.).

Au-delà d'une économie de moyens, c'est une économie de projet qui est mise en perspective : notre dispositif permet véritablement d'envisager le bâtiment et ses futures évolutions et reconversions sur le très long terme.

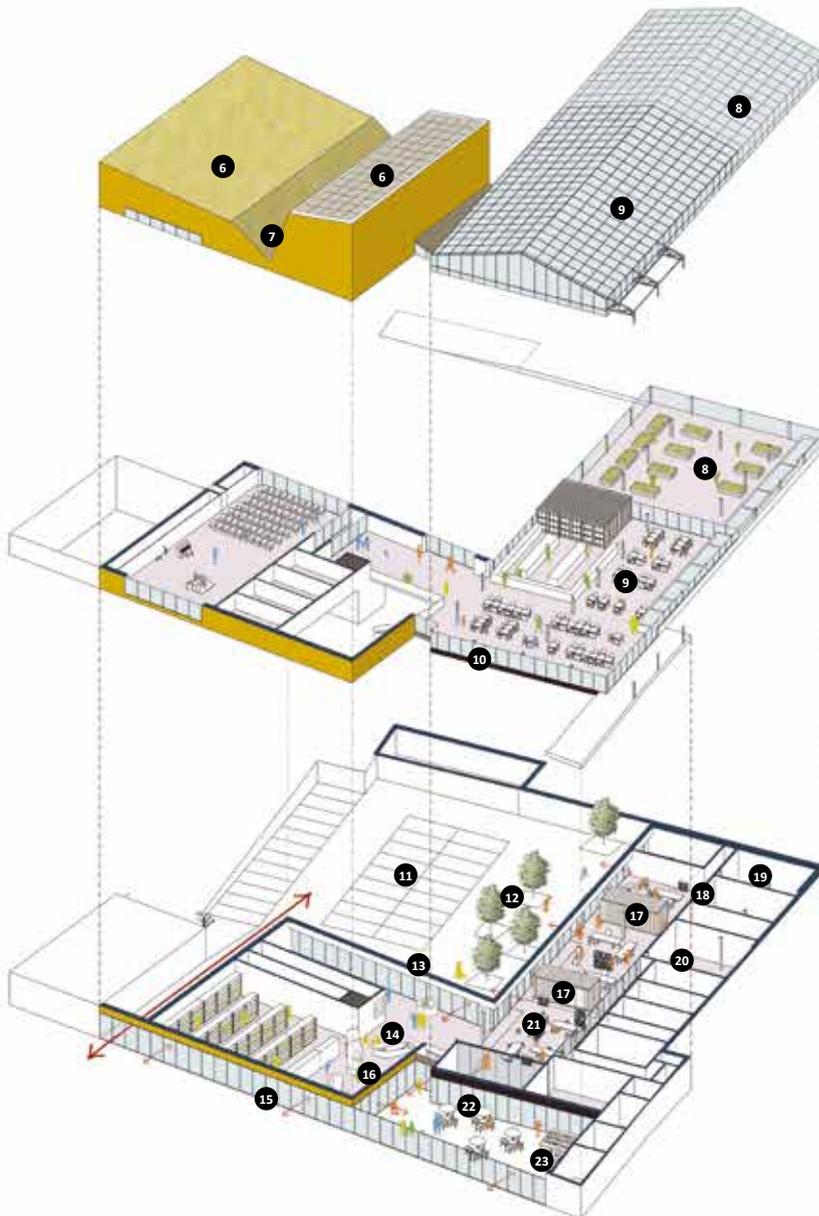
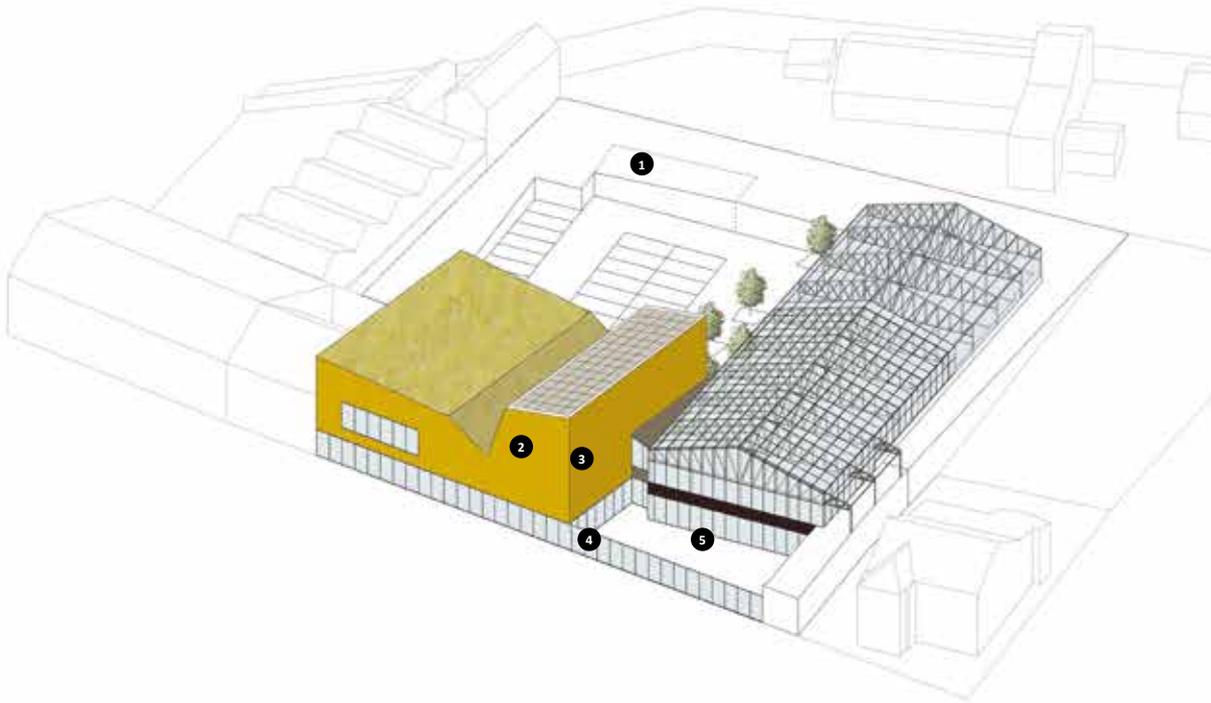
Ensuite, le bon sens nous a amenés à positionner l'extension en façade sur la rue. Le Tiers-lieu numérique tel que nous le pensons est un équipement majeur dans la commune et dans le centre-ville, et il est donc évident de lui donner un maximum de visibilité et, l'afficher telle une vitrine de plus de 50 m de long et de l'ouvrir sur l'espace public, sur la rue et sur les habitants de Fourmies.

D'autre part, en plus de la silhouette particulière qui caractérise l'extension, nous proposons ici un matériau de façade inédit : le liège, un matériau naturel, marque à la fois l'insertion du Tiers-Lieu dans les démarches REV3 et C2C, et procure à l'équipement une identité particulière et forte, qui se caractérise également par la mise en valeur de la partie réhabilitée : la charpente existante est révélée jusqu'à l'espace public par la transparence de la serre vitrée.

Enfin, c'est l'ouverture qui caractérise notre proposition : l'ouverture d'un équipement vers la ville et ses habitants, l'ouverture vers l'avenir dans une démarche véritablement optimiste et positive, l'ouverture vers l'après par une réflexion sur l'évolutivité du programme, et l'ouverture sur l'autre par le partage d'usage et la mutualisation.



L'espace du pop-up store est un grand hall en double hauteur qui met en relation les espaces de l'étage et du rez-de-chaussée. Tout événement dans le pop-up store est donc partagé avec l'ensemble des usagers.





**1.** La chaufferie biomasse est implantée au fond du parking. L'accès pour l'approvisionnement en bois déchiqueté pourrait se faire via la rue d'Orient. L'avantage du dénivelé permettrait de réaliser les livraisons depuis le toit de la chaufferie. La fréquence de passage des camions est adaptée aux contextes urbains et les nuisances maîtrisées.



**2.** Les façades de l'extension sont composées de panneaux de liège. Issu d'une ressource renouvelable (et potentiellement issu du recyclage des bouchons), le chêne-liège ne craint pas l'eau. C'est également un isolant thermique et acoustique très performant.



**3.** L'extension est réalisée en ossature bois avec isolation de paille. Les planchers RDC et R+1 sont réalisés en CLT (bois massif).



**4.** Les menuiseries sont constituées de murs rideaux de bois. Le mur-rideau en façade sur rue se prolonge pour fermer le parvis tout en gardant une grande transparence.



**5.** À l'entrée du site, les premières travées du bâtiment existant sont déposées pour laisser place à un parvis vitré qui marque la nouvelle entrée du Tiers-lieu numérique.



**6.** Végétalisation intensive et panneaux photovoltaïques (option) en toiture



**7.** La verrière dans la façade inclinée éclaire la double hauteur du pop-up store



**8.** Le restaurant n'occupe pas la totalité de l'étage du bâtiment existant. La surface restante est aménagée en serre gourmande, fournissant en légumes et en fruits le restaurant (incluant un espace de rangement du matériel). Elle comprend également une zone de lavage, de préparation et de transformation des légumes (conserves, soupe, etc.) pour le restaurant mais aussi pour le commerce ainsi qu'une zone de stockage des produits transformés. De plus, une place sera réservée pour stocker l'électricité fournie par les panneaux photovoltaïques dans des batteries issues du recyclage de véhicules électriques.



**9.** Le restaurant est une serre bioclimatique composée de menuiseries d'acier prépatiné. Des ouvrants en toiture permettent de ventiler et rafraîchir le volume intérieur. Des brise-soleil couvrent la toiture et limite les surchauffes.



**10.** L'espace est traversant entre la rue et le cœur d'îlot. Il est accessible depuis la mezzanine par un sas acoustique. Il est divisible en 2/3-1/3 et flanqué un long et épais placard de rangement pour le matériel et les instruments. La moindre activité marquera une présence sur la rue.

**11.** 32 places de stationnement sont préservées. À terme, dans la Troisième révolution industrielle, la voiture ne sera plus pertinente dans le système urbain; nous n'avons donc pas jugé nécessaire d'en conserver davantage. Ce parking étant voué à disparaître, le lieu pourra être réinventé au profit des usages.

**12.** L'enrobé du parking est découpé ponctuellement pour planter des arbres. L'espace pour être investi par les usagers du coworking.



**13.** L'accès direct du parking vers le hall et l'ascenseur facilitera les livraisons pour l'ensemble des éléments du programme.



**14.** Les gravats de la déconstruction seront revalorisés pour réaliser le carrelage qui sera posé dans les commerces et le pop-up store (intervention de la société ETNISI).

**15.** Le commerce et le pop-up store occupent tout le linéaire de la façade en rez-de-chaussée de l'extension. Ils s'assimilent donc aux vitrines commerçantes de la rue saint-Louis. Les activités du pop-up store pourront, le cas échéant, se prolonger sur le parvis d'entrée et interpeler les passants.

**16.** Le rez-de-chaussée de l'extension est un vaste espace, volontairement ouvert, qui pourra absorber toute évolution et tout changement de programme en front à rue. Il est divisible à souhait. Le commerce peut déborder sur le pop-up store; le pop-up store peut déborder sur le commerce ou sur le hall et, dans 50 ans, si le commerce traditionnel a disparu, l'espace pourra être réaménagé en tout autre chose en relation avec la rue.



**17.** Deux conteneurs portuaires sont recyclés et aménagés pour accueillir les box de travail.

**18.** Les cloisons sont réalisées sur ossature bois. Les panneaux de façade métallique du bâtiment existant sont récupérés pour barder les cloisonnements intérieurs : les utilisateurs pourront ainsi aimer leurs travaux aux murs

**19.** Le doublage intérieur est réalisé en liège laissé apparent et permettra d'épingler des documents aux murs.



**20.** Les salles isolées sont disposées le long de la façade ouest pour que les espaces ouverts bénéficient d'un maximum de lumière et de relation avec le cœur d'îlot. Ces salles sont éclairées par des trémies vitrées aménagées dans la dalle haute.

**21.** Le lieu est constitué d'un vaste espace partagé où peuvent se côtoyer les utilisateurs des trois entités de programme.



**22.** Le fablab, l'AFPA et, plus en profondeur, le coworking se placent en rez-de-chaussée du bâtiment existant. L'émulation qui pourra se dégager de ces espaces sera donc perceptible depuis la rue.



**23.** À l'interface entre la rue et le Tiers-lieu numérique, le parvis est un lieu mixte où, on pourra, a minima, garer son vélo, accueillir un food-truck, organiser des événements tournés vers le grand public, ouvrir (encore plus) le pop-up store sur la ville, etc.



[40] **INSTITUT DE FORMATION EN SANTÉ**

**HUMANICITÉ, LOMME (59)**  
2010-2012



## NOMMÉ AU « PRIX DE L'ÉQUERRE D'ARGENT », CATÉGORIE « PREMIÈRE ŒUVRE » 2013

### Programme

Centre de formation (amphithéâtre, salles de travaux pratiques, salles de cours, bureaux, etc.).

### Surface

3200 m<sup>2</sup> SDP / 3040 m<sup>2</sup> SU.

### Budget

4403420 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Université catholique de Lille.

### Partenaires

Projex Ingénierie, Diagobat, Daniel Caucheteux.

### Équipe

Damien Guiot (développé chez Wonk en tant qu'associé gérant), Thibaud Foucray, Julien Ramet, Mathieu Le Cosquer et Raphaël Coulon.

### Mission

Complète.

### Date

2010-2012 (construit et livré).

### Particularités

Bâtiment basse consommation.

### Crédits photographiques

Julien Lanoo.

L'institut de formation en santé est conçu comme un édifice à la fois simple, efficace et contemporain.

Le projet allie rigueur et fonctionnalité dans un cadre urbain répondant à un îlot paysager ouvert, protégé, propice aux activités qui doivent s'y dérouler.

Une géométrie réglée, calée sur l'angle nord-ouest de l'îlot libérant un parvis le plus généreux possible. Le projet donne à lire les diverses strates qui le constituent en dialogue avec un cœur d'îlot ouvert.

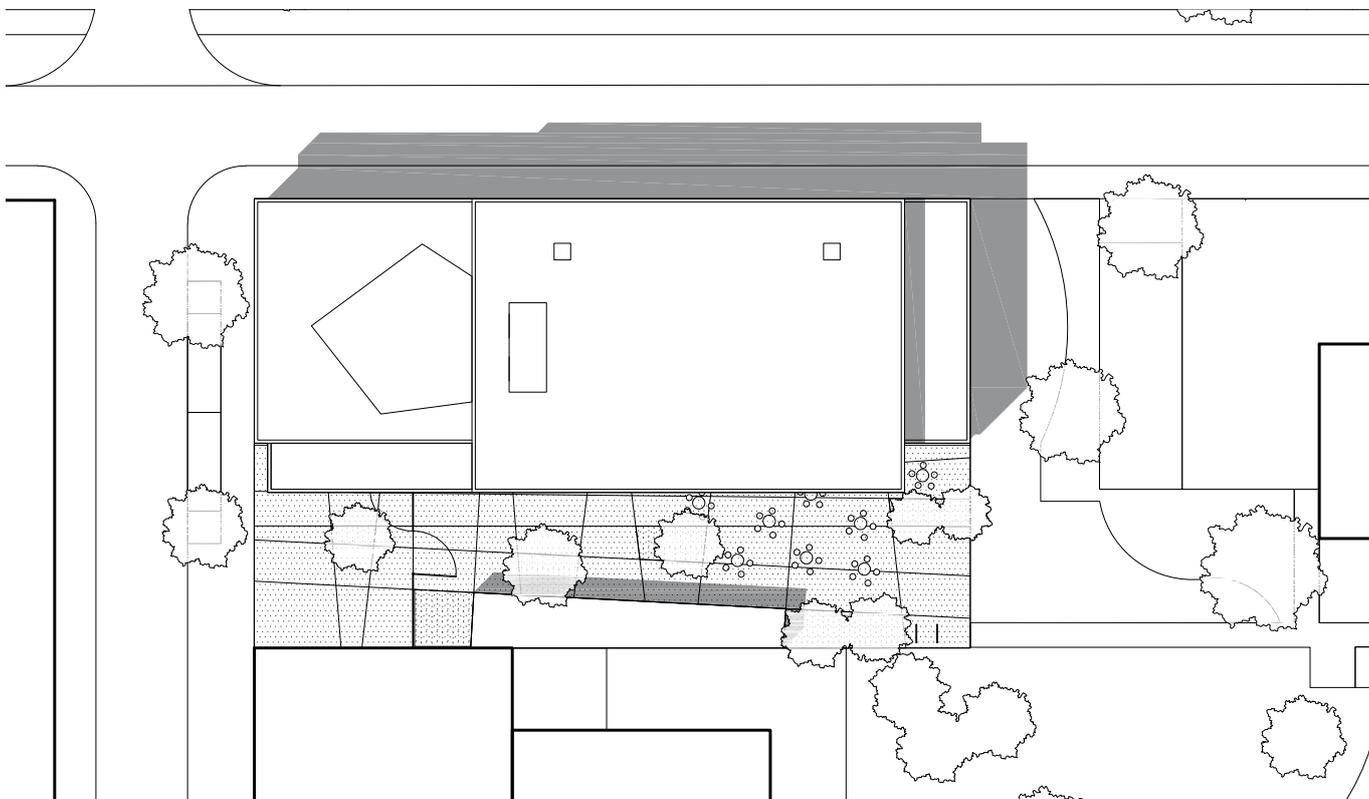
Le parvis fabrique alors une nouvelle pièce urbaine. Il relie la rue et le centre de l'îlot et autorise les échanges entre les différents bâtiments qui le constituent. Ces échanges sont l'une des caractéristiques de l'identité du nouveau quartier d'Humanité.

Une silhouette singulière s'exprime depuis les différentes perspectives. L'amphithéâtre, le centre de ressource et les salles de travaux pratiques, éléments particuliers du programme sont mis en scène pour distinguer les différentes polarités du projet. Le porte-à-faux de l'amphithéâtre désigne clairement une entrée protégée.

La transparence maîtrisée du rez-de-chaussée rassemble le parvis, le hall et la cafétéria en un lieu convivial.

Des toitures plantées offrent des espaces calmes en belvédère et dessinent une ligne de ciel découpée.

Les matériaux de façade, alternance de verre et de métal déployé, offrent un jeu subtil de différentes transparences et baignent l'intérieur de lumière naturelle.



Plan-masse.

© Julien Lanoo.



© Julien Lanoo.



Institut de formation en santé, Lomme, 2010-2012.

### L'insertion urbaine et la relation au site

Le projet se développe sur 7 niveaux, du R-1 au R+5, s'implante sur la limite nord d'une parcelle marquant l'angle de l'îlot et s'étend sur toute sa longueur. Un tel dispositif met en résonance le bâtiment et son parvis, et offre une lecture immédiate de son fonctionnement.

D'abord, le hall et la cafétéria, situés au rez-de-chaussée, sont entièrement vitrés et directement connectés au parvis qui se prolonge dans le fond de la parcelle en terrasse ensoleillée et plantée.

Ensuite, l'amphithéâtre et les salles de pratiques sont les lieux majeurs du programme. Au-delà de leurs dimensions imposées, ils forment des excroissances dans la façade sud et provoquent ainsi des interactions entre le bâtiment et son espace extérieur. La forme emblématique de l'auditorium s'affiche très clairement depuis l'espace public et sa sous-face annonce sans détour l'accès au hall d'entrée de l'Institut. Les salles de pratiques sont situées au dernier étage, la circulation en porte-à-faux sur le parvis est largement vitrée et profite d'une fenêtre toute hauteur sur le cœur d'îlot.

Enfin, des terrasses sont aménagées à divers endroits et altimétries du bâtiment faisant écho au parvis. L'excroissance de l'amphithéâtre est l'occasion d'aménager une terrasse, au 3<sup>e</sup> étage, pour le centre de ressources. Le bâtiment est également « découpé » à deux endroits pour offrir des espaces extérieurs :

- Au 4<sup>e</sup> niveau, sur la façade est, une terrasse végétalisée est aménagée pour les usagers des salles de cours banalisées, assurant une transition volumétrique du bâtiment sur le passage vers le cœur d'îlot.
- Au 5<sup>e</sup> niveau, à l'angle de la rue, une vaste terrasse bois et végétalisée, véritable havre de paix sur le toit de l'Institut, sera également accessible à l'ensemble des étudiants.

### Traitement des façades

Les façades au-dessus du rez-de-chaussée sont réalisées en bardage de métal déployé en aluminium anodisé naturel sur fond de pare-pluie blanc pour obtenir un aspect laiteux et un caractère évanescent donné à la façade grâce au jeu de superposition. À l'angle des rues, les façades du centre de ressource sont composées d'une double épaisseur : un vitrage et un bardage de métal déployé. Ces façades sont translucides et offrent une lumière douce et uniforme en sous-face de la bibliothèque. Le soir venu, la figure de proue du bâtiment s'éclaire et identifie le projet dans son environnement urbain.

Un jeu de lignes tendues, profils métalliques en « U » marquant des creux, anime les façades et divise les pans des façades. Ces lignes se plient et se déplient au gré des surfaces pour souligner les planchers des étages et le jeu des porte-à-faux. Elles s'infléchissent en sous-face de l'auditorium et soulignent l'entrée de l'Institut.

Entre ces lignes, le projet joue de l'alternance simple des panneaux de métal et des surfaces menuisées. Ces dernières sont fixes, réalisées en acier et sont capotées d'aluminium anodisé sur leur face extérieure. De part et d'autres des vitrages, des ouvertures aménagées dans le bardage permettent d'aérer naturellement les pièces. Les surfaces de métal déployé et de vitrage vibrent et se mettent en valeur l'une et l'autre dans un camaïeu de blancs métalliques (aluminium anodisé) et de reflets (verre).

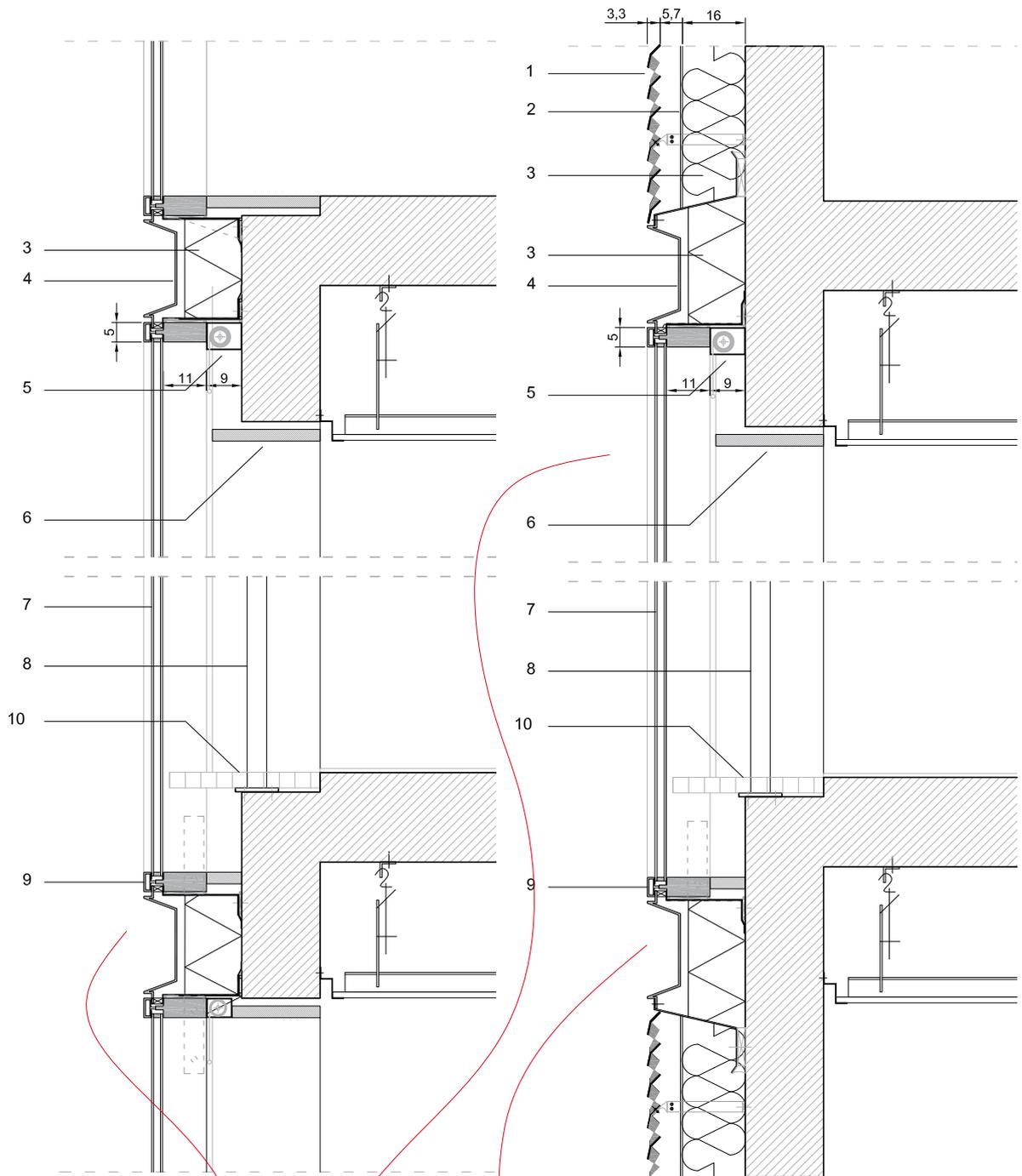
© Julien Lanoo.



© Julien Lanoo.



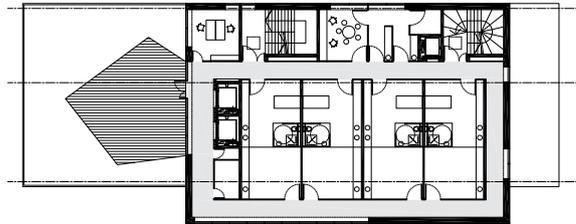




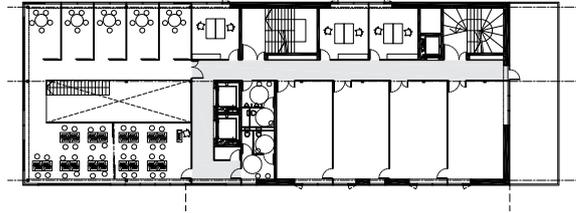
1. Métal déployé aluminium anodisé.
2. Pare-pluie type stamisol color.
3. Isolation laine minérale 16 cm.
4. Bavette aluminium extrudé anodisé.
5. Store intérieur.
6. Tableau médium peint.
7. Vitrage clair peu émissif isolant.
8. Garde-corps acier laqué.
9. Mur rideau aluminium à rupture de pont thermique.
10. Caillebotis amovible.

Détails de façade.

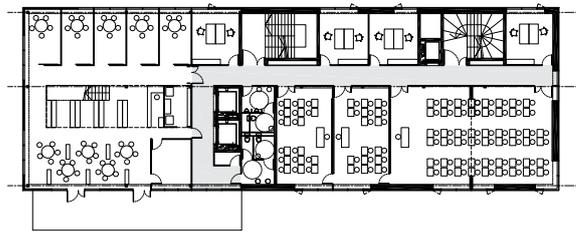
Plan niveau 5.



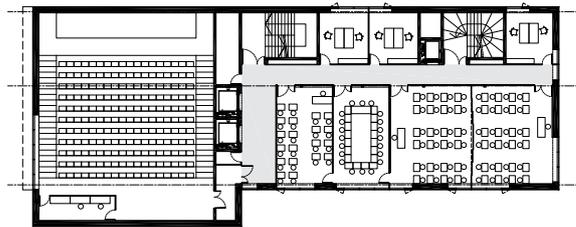
Plan niveau 4.



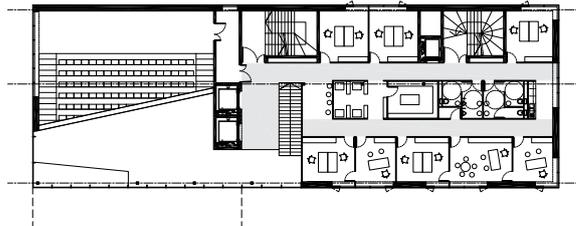
Plan niveau 3.



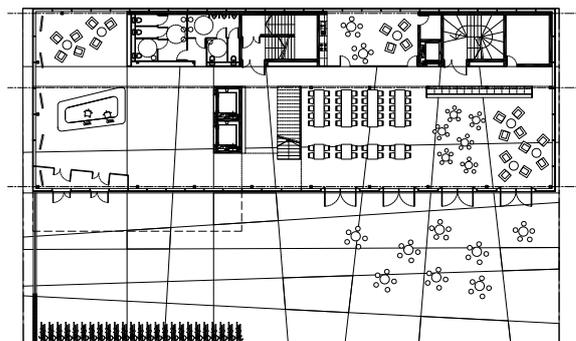
Plan niveau 2.



Plan niveau 1.



Plan niveau 0.



## **Le parti architectural et le fonctionnement général : une rationalité flexible**

Comme décrit précédemment, une telle implantation de l'édifice génère une épaisseur relativement faible du bâtiment : 14,80 m. Cette dimension, qui permet d'éclairer abondamment l'ensemble des pièces du programme, procure une grande transparence au rez-de-chaussée et accepte une grande flexibilité des aménagements intérieurs. Outre l'auditorium et les salles de pratique, c'est dans ce sens que nous avons envisagé la conception du bâtiment et l'ensemble des espaces pourraient, à terme, être facilement réhabilités en bureaux, comme le fait figurer le plan du 1<sup>er</sup> étage, espace dédié à l'administration (des bureaux le long des façades nord et sud et des îlots techniques et fonctionnels au centre du bâtiment).

## **Organisation générale des fonctions**

Ce fonctionnement depuis l'extérieur, le hall et les espaces d'accueil se veut simple, tout en permettant de nombreuses possibilités de liaisons entre les unités fonctionnelles et leurs possibles évolutions.

Le projet est organisé selon 2 axes : le premier, vertical, relate le fonctionnement général de l'édifice, et le second, horizontal, exprime toute la flexibilité du bâtiment.

L'axe vertical exprime la répartition des programmes. On trouve ainsi :

- Au niveau -1 : archives et locaux techniques,
- Au niveau 0 : hall et cafétéria,
- Au niveau 1 : auditorium (accès bas) et administration,
- Au niveau 2 : auditorium (accès haut) et salles de cours banalisées,
- Au niveau 3 : centre de ressources et salles de cours banalisées,
- Au niveau 4 : centre de ressources (mezzanine) et salles de cours banalisées,
- Au niveau 5 : salles de pratiques et terrasse sur le toit.

Les bureaux des formateurs sont répartis sur l'ensemble des étages à proximité des salles d'enseignement. Toutes ces fonctions sont distribuées par deux ascenseurs situés au centre du bâtiment ainsi que deux cages d'escalier. Un escalier plus magistral connecte directement le rez-de-chaussée et le premier étage : le hall d'entrée, la cafétéria, l'administration et l'accès principal de l'amphithéâtre.

À l'horizontale, le projet se décompose en 3 bandes parallèles, programmatiques et structurelles.

La première trame a un entraxe de 3,80 m et longe la façade nord du bâtiment. Le programme qui s'adosse à cette façade bénéficie d'une relation calme avec le futur parc urbain et d'une vue lointaine sur la campagne. Cette première trame regroupe les deux escaliers, les bureaux des enseignants, les box de travail en groupe, les sanitaires publics, la salle de détente des enseignants au rez-de-chaussée, et le poste de soins au dernier étage.

La seconde trame a un entraxe de 1,80 m et se place au centre du bâtiment. Elle a pour vocation la desserte de l'ensemble des espaces des niveaux. Au rez-de-chaussée, la circulation prend la fonction d'office pour la cafétéria.

La troisième et dernière trame a un entraxe de 8,00 m. Elle se situe dans la partie sud de l'édifice et bénéficie d'une relation forte avec le parvis et le cœur d'îlot. C'est dans cette tranche du bâtiment que sont aménagés les espaces nécessitant de la flexibilité.

On y trouve ainsi le hall d'accueil, la cafétéria, les salles de cours banalisées et le centre de ressources sur deux niveaux.

Cette trame est dénuée de tout point porteur pouvant encombrer l'espace. Elle est donc propice à une grande évolutivité et peut être aménagée en grands espaces paysagés (cf. cafétéria), en bureaux (cf. administration), en salles de cours, etc.





© Julien Lanoo.



© Julien Lanoo.



**zita!**

# [50] LEARNING CENTER

## LILLE (59)

2013-2014

### Programme

Médialab, studio TV et radio à l'université catholique de Lille.

### Surface

417 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

398 710 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Université catholique de Lille.

### Partenaires

Serga Acoustique.

### Équipe

Thibaud Foucray, Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet) et Martin Leibig.

### Mission

Complète.

### Date

2013-2014 (construit et livré).

### Particularités

Patrimoine A.B.F., en site occupé.

Les learning lab, studio lab et meeting lab sont situés au premier étage de l'hôtel académique de l'Université catholique de Lille. Ils sont conçus comme des aménagements à la fois simples, efficaces et contemporains dans un édifice chargé d'histoire.

Le choix de matériaux naturels et de couleurs sobres participe de la sobriété du projet. Il propose de nombreux aménagements techniques qui permettent l'utilisation des nouvelles technologies multimédia.

Dans le learning lab, les espaces sont flexibles pour permettre une utilisation variée des lieux. L'aménagement laisse aux utilisateurs la possibilité de travailler en petits ou grands groupes, la possibilité d'expérimenter de nouvelles méthodes pédagogiques, la possibilité de reconfigurer de manière quasi infinie l'implantation du mobilier. Les murs sont entièrement recouverts de tableaux Velleda pour que l'utilisateur puisse développer ses idées et concepts le plus librement possible. Un réseau de prises permet de brancher des ordinateurs portables quelle que soit l'implantation du mobilier et des écrans de projection sur toute la périphérie de la pièce donnent une visibilité optimum des présentations ou des visioconférences. Deux espaces plus intimes de part et d'autre de la pièce principale

permettent de s'isoler. Des tablettes proposent des espaces de travail en position haute, des fauteuils et des canapés créent des espaces de convivialité propices à des échanges décontractés.

Le studio lab est aménagé sur deux étages : le studio TV en partie basse et le studio radio en mezzanine. L'espace est optimisé de manière à pouvoir accueillir les deux studios, les deux régies et une loge dans un espace très réduit. Le choix du bois pour effectuer la structure de la mezzanine participe à la performance acoustique tout en imprégnant le studio de ses qualités plastiques et sensorielles.

Un desk situé en face des studios accueille la salle de rédaction des journalistes.

Les qualités acoustiques sont dignes d'un studio professionnel.

Le meeting lab, à l'instar du learning lab, propose de multiples configurations d'utilisation. Des tableaux Velleda et des écrans de projections sont là encore répartis sur toute la périphérie de la pièce. La salle est aménagée pour pouvoir accueillir aussi bien un conseil d'administration ou des ateliers de travaux en groupe. Le parquet permet de révéler une fois de plus les qualités chaleureuses du bois alors que les murs sont sobrement peints en blanc.





zita!

[52] ESPAS-ESTICE

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE (59)  
2013-2021



**Programme**

Rénovation des façades historiques, coworking, hall, B.D.E., espaces extérieurs, etc.

**Surface**

1200 m<sup>2</sup> (SDP).

**Budget**

1393 000 € HT.

**Maîtrise d'ouvrage**

Université catholique de Lille.

**Partenaires**

Osmo Ingénierie, Strate.

**Équipe**

Damien Guiot.

**Mission**

Complète.

**Date**

2013-2021 (plusieurs phases).

**Particularités**

Patrimoine A.B.F., en site occupé.

**Crédits photographiques**

Damien Guiot.

Construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ancien hôpital Sainte-Anne est un édifice emblématique de l'identité de l'Université catholique de Lille par son architecture néoclassique flamande.

Converti en bâtiment d'enseignement supérieur depuis plusieurs dizaines d'années, ce patrimoine remarquable est aujourd'hui classé et nécessite des rénovations et un entretien réguliers.

Les locaux d'enseignements sont des lieux vivants. Ils subissent l'épreuve du temps et des utilisateurs mais doivent aussi évoluer en fonction des nouveaux usages et des nouvelles pratiques pédagogiques.

Le bâtiment est occupé toute l'année, à l'exception des périodes de stages et de congés des étudiants. Les travaux doivent donc être séquencés pour respecter les budgets annuels et s'insérer dans les laps de temps très arrêtés.

La complexité de ces opérations est particulièrement importante puisque les travaux se déroulent en site occupé.

Les interventions doivent donc être mises en place avec une très grande précision et être parfaitement coordonnées. Notre réactivité doit donc toujours être immédiate et nos actions très efficaces.

Notre intervention a donc porté dans un premier temps sur les travaux suivants :

- la restauration de façade et de couverture sur la rue du Port en 2013,
- l'aménagement du rez-de-jardin en bureau des étudiants et salles de coworking en 2015,
- la réorganisation des flux par la création d'une nouvelle entrée en cœur d'îlot, en 2018,
- l'aménagement des espaces d'accueil en tiers lieu, en 2019,
- la restauration des façades en cœur d'îlot sur le campus Saint-Raphaël en 3 phases (2019, 2020 et 2021).

De plus, notre mission porte sur la mise aux normes et l'accessibilité (ADAP) de l'ensemble des locaux.



© Damien Guiot.

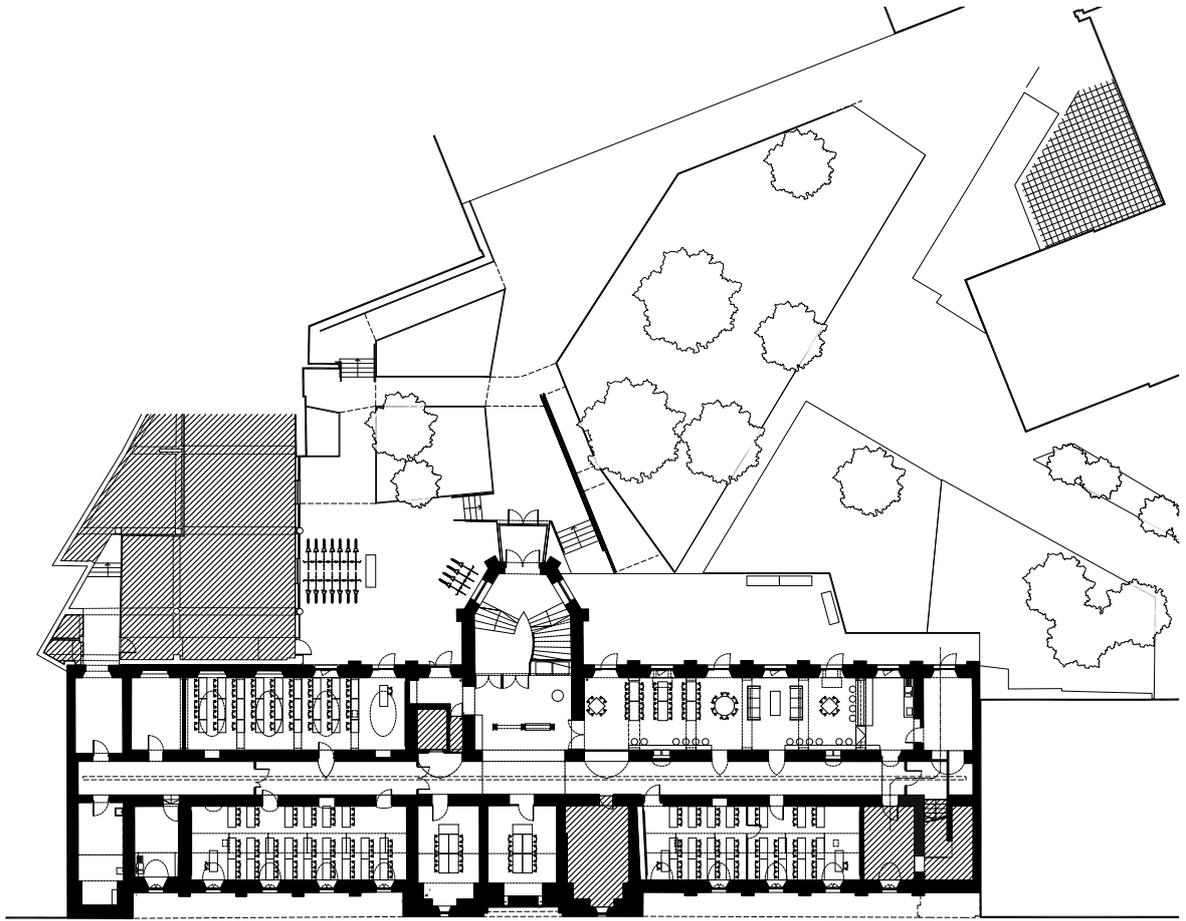


© Damien Guiot.

© Damien Guiot.







Plan du rez-de-jardin et des abords en cœur d'îlot.



© Damien Guiot.



Espaces de travail collaboratif au rez-de-chaussée haut.

© Damien Guiot.



Des espaces de coworking sont aménagés dans les anciennes caves voûtées.

© Damien Guiot.



© Damien Guiot.



Au rez-de-jardin, le Bureau des étudiants (B.D.E.) s'ouvre vers le cœur d'îlot.

**zita!**

[60] GROUPE SCOLAIRE DE LA MAILLERIE

VILLENEUVE D'ASCQ (59)

2018



## Programme

Écoles maternelles (6 classes) et élémentaire (7 classes), restaurant scolaire, A.L.S.H.

## Surface

3428 m<sup>2</sup> (SU) / 3 700 m<sup>2</sup> (SDP).

## Budget

6500000 € HT.

## Maîtrise d'ouvrage

Ville de Villeneuve d'Ascq.

## Partenaires

Kontext, Roberta, Hexa, SDB, AC2R, Alter Emo.

## Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet).

## Mission

Concours (classé 2<sup>e</sup>).

## Date

2018.

## Particularités

RT2012, ossature mixte béton-bois, ventilation double flux, chauffage urbain.

Le projet de construction se situe à la Maillerie, un ancien site industriel à vocation textile en pleine reconversion dont les ambitions urbaines visent à favoriser la mixité tant sociale que programmatique et dont l'établissement scolaire est l'unique équipement public.

Nous avons imaginé ce nouvel équipement comme une pièce urbaine en soi, un équipement public fédérateur et structurant pour le quartier. Il ne s'agissait donc pas uniquement de dessiner un édifice, mais de concevoir un véritable lieu de vie.

En conséquence, le rez-de-chaussée s'organise en forme de « U » autour du patio central de manière à ouvrir très largement le hall principal sur le mail piéton et l'étage, quant à lui, s'organise en « L » autour de la cour de récréation des élémentaires pour constituer un gabarit en R+1 continue sur la rue et le mail piéton.

Nous avons donc souhaité donner au groupe scolaire la silhouette d'un village organisé autour d'une place centrale où chaque classe et chaque élément important du programme

(bibliothèque, atelier, etc.) est marqué par une toiture qui lui est propre et identitaire.

À chaque volume de toiture correspond donc un espace d'apprentissage, une classe, un atelier que chacun pourra identifier et s'approprier. Cette dimension et cette échelle de village visent également à souligner une idée de communauté avec son organisation, ses règles de vie, ses relations sociales, etc. — toutes ces notions de collectivité qui font de l'école une microsociété et qui, dès le plus jeune âge, apprennent aux enfants à partager, à s'affirmer, à s'ouvrir, à vivre ensemble et à devenir les citoyens de demain.

Chaque classe et atelier s'identifie par sa toiture, laissant ainsi se dessiner une silhouette de village dans le quartier.

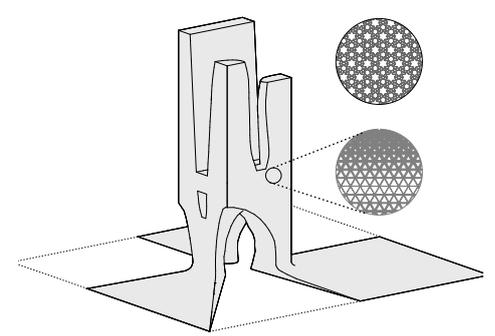
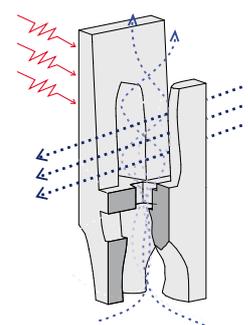
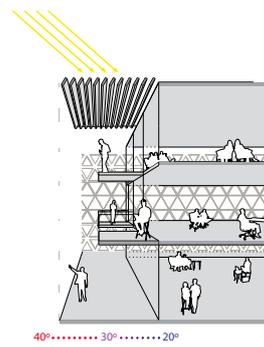
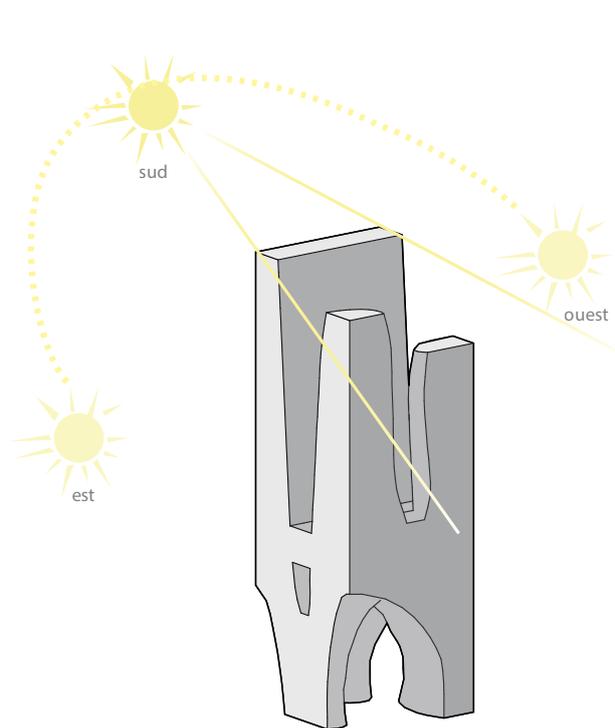
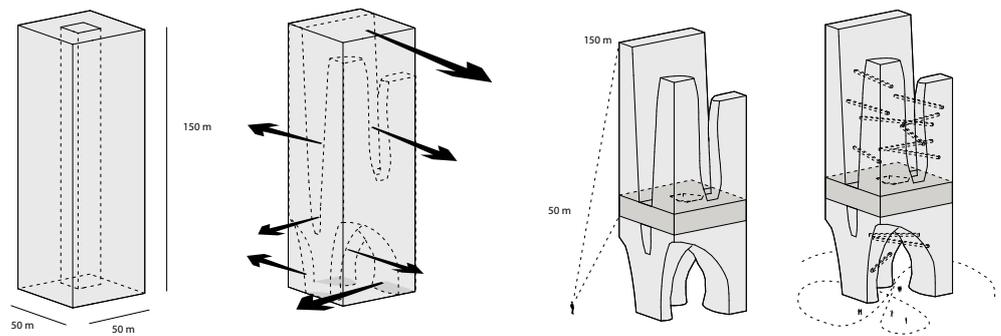
Notre projet est donc à la fois un bâtiment, une sculpture, un objet qui saisit le paysage alentour et le cristallise, mais c'est aussi un équipement public qui regarde avec attention les qualités du site. Le groupe scolaire est ainsi à la fois ouvert sur son parvis, la ville et ses quartiers. Il est également fermé sur lui-même, préservant des poches d'intimité propices aux activités qu'il accueille.



[62] ÉCOLE D'ARCHITECTURE

DUBAI (EAU)  
2014





**Programme**

École d'architecture.

**Surface**

30000 m<sup>2</sup> (SDP).

**Budget**

- € HT.

**Maîtrise d'ouvrage**

AC-CA.

**Partenaires**

-

**Équipe**

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet), Daniela Moreira Da Silva et Kamila Stojanow.

**Mission**

Concours international.

**Date**

2014.

Édifiée sur 30 niveaux, la tour est implantée à l'écart du secteur dense de façon à imposer ses proportions dans une ville au skyline très compétitif. Implantée au bord de l'eau (Dubai Creek), elle est perçue de loin et offre un cadre varié favorable aux étudiants.

Le découpage de l'édifice en 3 tours renforce l'élancement attendu et dessine des aires et des volumes protégés, exposés, dédiés ou partagés selon les prescriptions du programme.

De fait, la tour la plus large protège de son ombre ses tours sœurs ainsi que la place aménagée sur le toit de la bibliothèque qui ceinture l'ensemble et propose un nouveau sol de référence : les usagers du « haut » (étudiants) et du « bas » (administratifs, visiteurs) sont invités à se retrouver ici.

Les façades extérieures, lisses et strictement verticales, de l'ensemble renvoient à l'image typique du gratte-ciel, tandis que les façades « intérieures » présentent un découpage plus souple qui fait référence à l'architecture ancienne creusée dans les roches du désert.

Le projet interroge la notion de visibilité d'une tour : se présente-t-elle de partout de la même façon ? y a-t-il un devant ? un derrière ?

Nous répondons en proposant la « multiplicité d'être suivant le point de vue » : l'expérience du dessous (parvis, présentation de maquettes échelle 1:1), du dessus (la place haute, ses rencontres, ses fêtes), du vis-à-vis (entre les 3 tours), du franchissement, de l'ombre et de la lumière, du proche et du lointain suivant les 4 points cardinaux, du dedans et de la périphérie.

# ITEEM ÉCOLE CENTRALE

## VILLENEUVE D'ASCQ (59)

2019

### Programme

Salles de cours et espaces associatifs.

### Surface

515 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

800 000 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

École centrale de Lille.

### Partenaires

Hexa Ingénierie, CCVH, Nemo, Éclis.

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet) et Julian Lorettelli.

### Mission

Concours.

### Date

2018.

### Particularités

RT 2012, démarche C2C, construction bois, matériaux biosourcés, panneaux photovoltaïques.

### Contexte architectural

Le site de l'ITEEM se situe sur la rue de Ticléni qui le longe au nord et à l'est, à l'est du campus de l'université de Lille 1, au-delà de l'avenue Paul-Langevin. Alors qu'au cœur de ce campus universitaire, les bâtiments se juxtaposent, l'environnement bâti autour de l'ITEEM est bien moins dense. D'une surface d'environ 6500 m<sup>2</sup>, le terrain permettait de projeter l'extension, objet de la présente étude, et de ménager des réserves foncières dans l'attente de développements à venir. Le site était par ailleurs engazonné mais vierge de toute forme de structure végétale.

L'urbanisation de la rue de Ticléni est assez décosue : on ne constate aucune règle d'alignement urbain. Le bâtiment de l'ITEEM se place ainsi en retrait de la voie : il « flotte » sans référence particulière avec le tissu urbain alentour. Ce côté de la voie est d'ailleurs dépourvu de trottoir. Les piétons ont pris l'habitude de traverser le cœur d'îlot depuis les résidences étudiantes (au sud-ouest) pour accéder à l'école. Les automobilistes utilisent le parking privé au sud-ouest également de la parcelle.

### Concevoir une urbanité de l'école

La création d'une nouvelle aile et de nouvelles salles de classes au sud du bâtiment est donc l'opportunité d'améliorer les conditions du bâtiment existant et de l'intégrer dans un dialogue avec le nouveau bâtiment projeté. Nous avons dû concevoir une extension complétant la structure existante et augmentant de manière conséquente la taille de l'ITEEM. En ce sens, la réflexion ne se limite pas à l'extension. Il ne s'agit donc pas de dessiner uniquement un édifice, mais de concevoir « une urbanité » de l'école.

Le projet d'extension devant être clairement distinct du bâtiment existant, et notamment sur le plan sécuritaire, un espace de 8 mètres est préservé entre les deux édifices. Le lieu ainsi défini entre les deux bâtiments est donc propice à des usages particuliers qui animeront le dialogue entre les deux entités.

L'accueil du bâtiment existant étant contradictoire avec les flux des usagers (les piétons comme les automobilistes viennent du sud-ouest [résidences étudiantes et parking] alors que l'entrée actuelle est au nord, les obligeant ainsi à contourner inutilement le bâtiment), nous avons proposé d'inverser la manière d'entrer dans le bâtiment en aménageant un parvis commun et partagé entre les deux constructions.

Le volume de l'extension se développe en simple rez-de-chaussée et de manière longiligne sur une longueur équivalente à celle du bâtiment existant afin de bien définir l'espace d'entre-deux qui accueille le parvis et le jardin planté. Cet espace extérieur constitue donc un véritable lieu qui fait partie intégrante du projet et du bâtiment : il est une sorte de patio ouvert sur l'extérieur à ses deux extrémités. Un passage couvert de 2 m de large traverse l'espace extérieur central et relie le bâtiment existant à l'extension. Le sud-ouest de celle-ci se cale sur l'angle de la parcelle qui amorce le début du parking. Un accès direct entre celui-ci et le hall d'accueil pourra ainsi être aménagé en traversant la nouvelle aile et le parvis via le passage couvert.

### Développement durable

L'époque actuelle est fortement marquée par les enjeux climatiques et la nécessité de réduire l'impact des constructions sur l'environnement. Le développement durable est au cœur de tous les projets et de tous les programmes de construction, un domaine particulièrement responsable de la production de gaz à effet de serre dont la réduction est une nécessité et un enjeu qui dépasse de loin, les ambitions propres du projet. Il nous semble donc important que le projet soit le témoin de cette démarche notamment vis-à-vis des étudiants.

Ainsi, d'un point de vue structurel, les différents refends entre locaux constituent l'ossature du bâtiment. Elle est réalisée en bois, en murs de CLT (bois lamellé croisé). Cette structure bois pourra être soit réalisée en filière bois conventionnelle (bois français et bois d'importation) ou en filière bois locale (essences peuplier ou chêne, par exemple).

L'ensemble des murs et plafonds peuvent être laissés apparents et qualifier l'ensemble des locaux. Un plénum est toutefois aménagé sur une partie des locaux pour contenir les différents réseaux de ventilation et d'électricité ; ils seront fermés à l'aide d'un plafond acoustique.

Le bâtiment est un simple rez-de-chaussée. Il donc très simple de l'isoler par l'intérieur sans créer de ponts thermiques. Dans un souci d'économie (au profit de plus de surface), nous avons donc préconisé de réaliser l'extension en CLT apparent avec un système de rainurage vertical réalisé en atelier et adéquat pour garantir l'étanchéité à l'eau et à l'air. Le bâtiment a donc un aspect bois massif.



Le parvis est clôt et se situe au cœur de l'ITEEM.  
Il pourra ainsi être investi par les étudiants  
pour des manifestations culturelles.

Le hall d'accueil n'est pas le lieu passage  
obligé pour accéder aux nouvelles salles de  
cours. Depuis le parvis, on peut rejoindre le  
bâtiment existant (à gauche) ou l'extension (à  
droite) en fonction des emplois du temps et/ou  
des activités.

Local à vélos sécurisé.

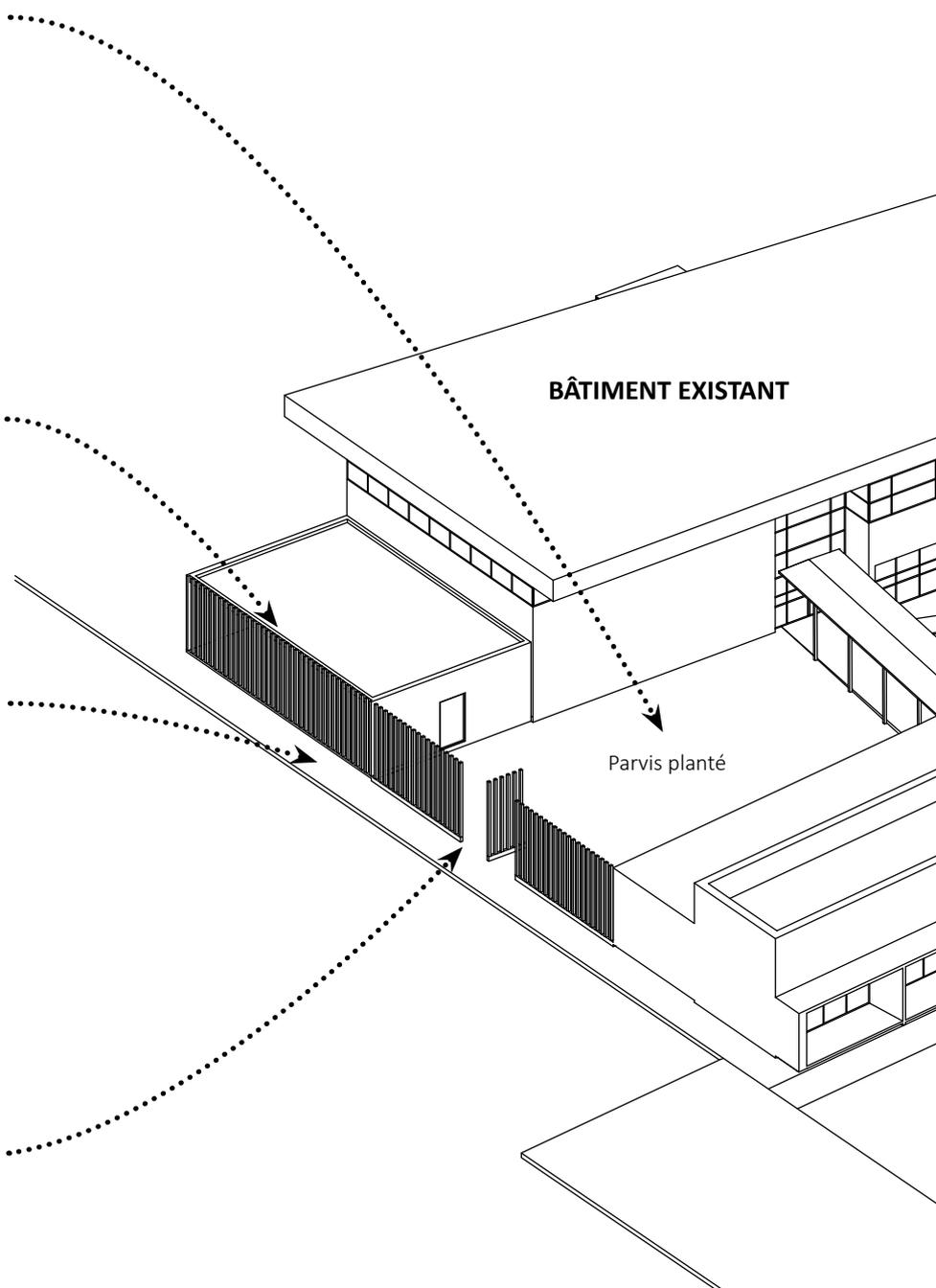
Clôture en bois ajouré.

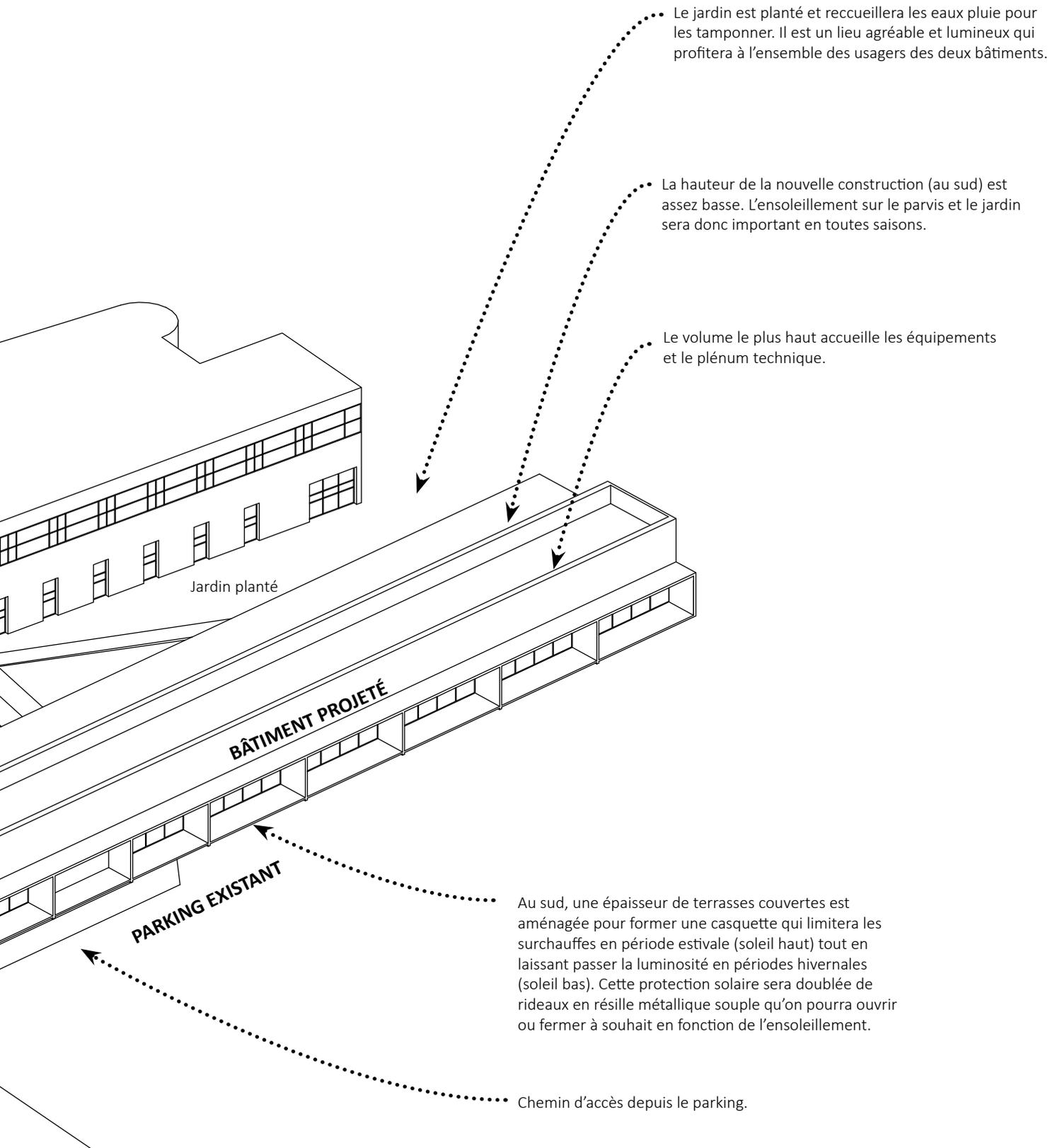
L'aménagement du parvis permet de requalifier  
les abords de l'ITEEM et de « l'accrocher » au  
système urbain (trottoir et chemins d'accès).

Une clôture conséquente est ainsi mise en  
place entre les deux bâtiments — une nouvelle  
façade qui marquera l'entrée vers un complexe  
unique d'enseignement.

La clôture pourra éventuellement  
accueillir l'enseigne de l'établissement.

Nouvelle entrée de l'ITEEM.





**WORMHOUT (59)**

2019-2021

**Programme**

Restructuration et extension de la mairie et de la salle des aînés (bureaux, espaces d'accueil, salle polyvalente).

**Surface**

9000 m<sup>2</sup> (SDP).

**Budget**

2800000 € HT.

**Maîtrise d'ouvrage**

Ville de Wormhout.

**Partenaires**

Bollinger + Grohmann, Becquart.

**Équipe**

Damien Guiot, Julian Loretelli et Matthias Gourlet.

**Mission**

Complète, démolition, désamiantage, OPC, SSI, synthèse et mobilier.

**Date**

2018-2021 (en études).

**Particularités**

RT2012, restructuration lourde, extension à ossature bois, couverture zinc, périmètre A.B.F.

Le projet consiste à restructurer et agrandir la mairie et la salle des aînés de Wormhout.

Les deux équipements occupent une parcelle commune traversante au cœur de la commune entre la place du Général de Gaulle à l'est et la rue de Ledringhem à l'ouest.

Ils partagent un cœur d'îlot aménagé en jardin sur lequel des extensions ont été aménagées pour créer la salle des aînés et subvenir aux besoins d'espace de la mairie. Les locaux existants sont aujourd'hui vétustes, exigus, inappropriés aux usages qui en sont faits actuellement et manquent profondément de lumière naturelle au rez-de-chaussée.

L'ensemble du projet se structure et s'articule autour d'un vide qui mettra en relation les différentes ailes de l'équipement : un patio végétalisé, planté et partagé à la fois par la mairie et par la salle des aînés.

Ses quatre côtés sont couverts pour permettre aux usagers de déambuler tout autour, à l'image d'un cloître, et de relier la salle des aînés à la mairie. Les rez-de-chaussée donnant sur le patio sont entièrement vitrés pour établir des relations visuelles entre les différentes ailes du projet : entre les programmes de la mairie et de la salle des aînés.

L'ensemble des nouveaux corps de bâtiments se placent sous une couverture unitaire, continue, triangulée et « organique » dont la géométrie particulière contraste avec la rationalité des bâtiments patrimoniaux conservés et rénovés. La couverture est réalisée en zinc en suivant des pentes suffisamment importantes qui faciliteront l'écoulement des eaux de pluie.

Le bâtiment principal de la mairie est purgé dans tous ses cloisonnements. Le volume extérieur est conservé ainsi que les planchers, l'escalier principal et le mur porteur longitudinal au centre de la construction.

Une faille est aménagée au centre de l'édifice pour révéler l'architecture de ce bâtiment remarquable et permettre à la lumière de mettre en valeur les lieux représentatifs de l'institution. La couverture ainsi que la dalle du R+2 sont partiellement déposées pour baigner de lumière la galerie en R+1 qui donne accès à la salle des mariages. Une large verrière est aménagée en toiture et les fermes de la charpente sont révélées dans l'architecture intérieure de la mairie. Dans cette galerie, le plancher du R+1 est ponctuellement percé pour amener de la lumière zénithale au cœur du hall d'accueil de la mairie.





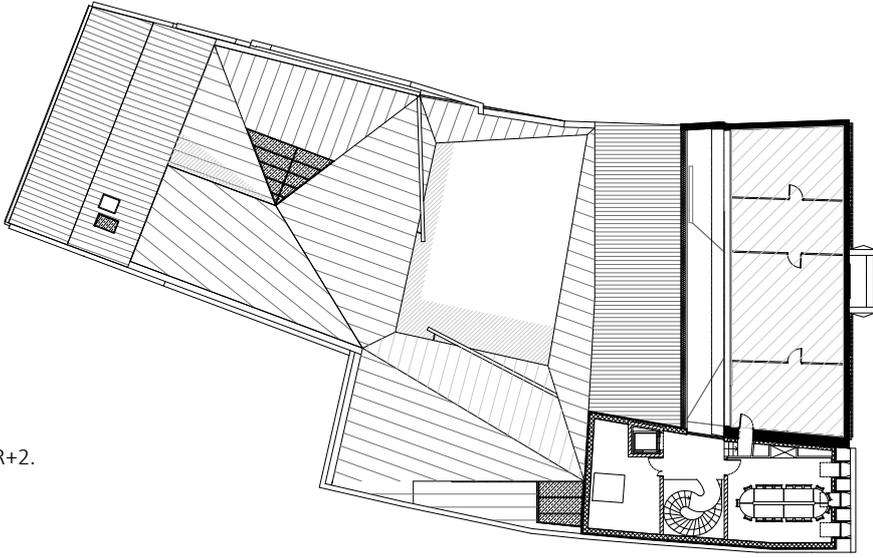
© Gaspard Viven.



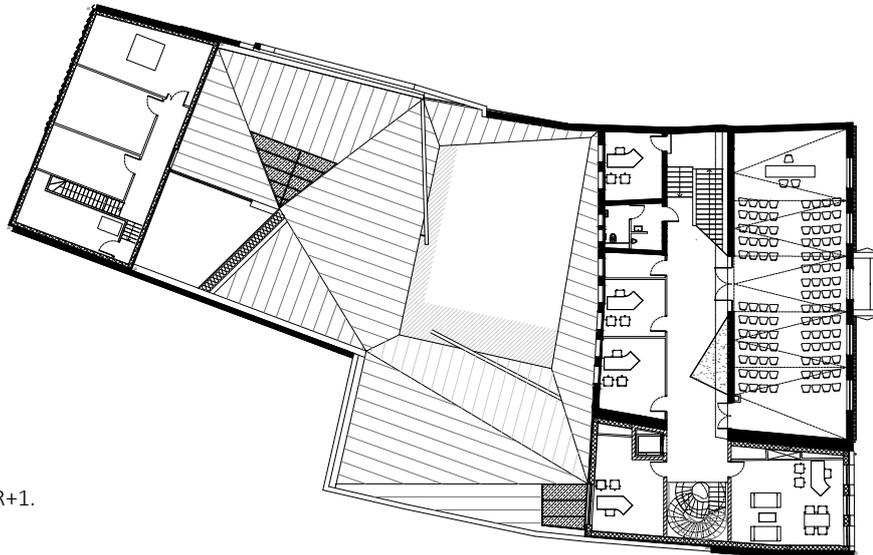
© Gaspard Viven.



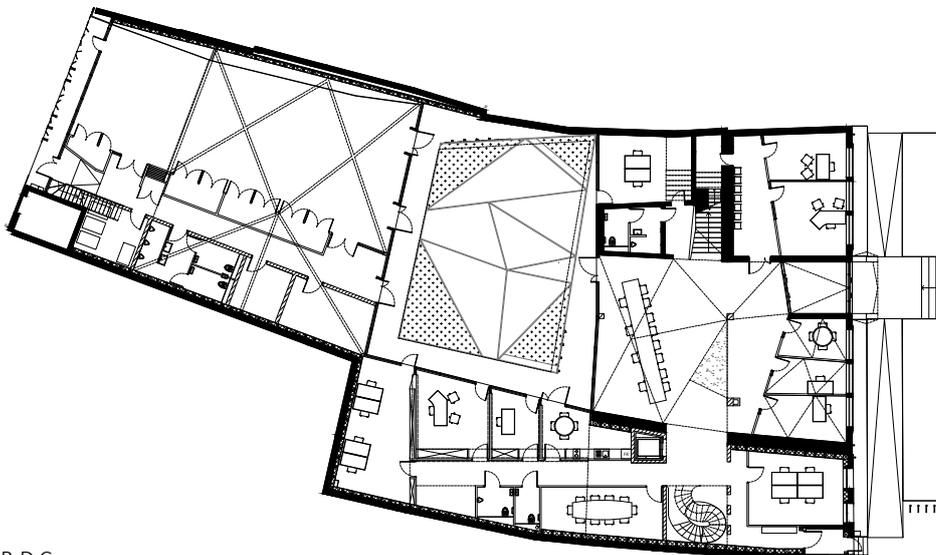
Plan R+2.



Plan R+1.



Plan R.D.C.





[72] **SAINTE-PHILOMÈNE**

**LILLE (59)**  
2020-2021



**Programme**

Bureaux.

**Surface**

250 m<sup>2</sup> (SDP).

**Budget**

900 000 € HT.

**Maîtrise d'ouvrage**

Université catholique de Lille.

**Partenaires**

Becquart et Ingébois.

**Équipe**

Damien Guiot et Julian

Lorettelli.

**Mission**

Complète, démolition,  
désamiantage, synthèse.

**Date**

2020-2021 (en études).

**Particularités**

E3C1, extension à ossature  
bois (filière bois local),  
mise en œuvre de matériaux  
biosourcés, recyclés et locaux,  
périmètre A.B.F.

L'immeuble Sainte-Philomène se situe rue Panckoucke, une voie en impasse dont l'extrémité est une entrée vers le campus de l'université Catholique de Lille. Le bâtiment — qui a d'abord accueilli une école maternelle et ensuite des locaux de travail pour les étudiants — a été réhabilité en 2016 pour accueillir une partie des services administratifs de l'université. L'immeuble est constitué de 3 corps de bâtiment qui s'articulent autour d'une cour.

Le projet consiste à réaliser une extension à cet immeuble de bureaux pour :

- créer 21 bureaux individuels et modulaires dans les étages,
- aménager 3 salles de réunion indépendantes de l'immeuble de bureaux, en rez-de-chaussée.

Au nord-ouest, l'extension se place dans le prolongement du bâtiment existant, le long de la rue Panckoucke.

Sur la façade sud-est, l'extension est plus large que le bâtiment principal. Le prolongement de la façade de l'extension devant le bâtiment existant permet d'établir une connexion entre les combles du corps secondaire existant — actuellement isolées du reste de l'immeuble — avec le bâtiment principal.

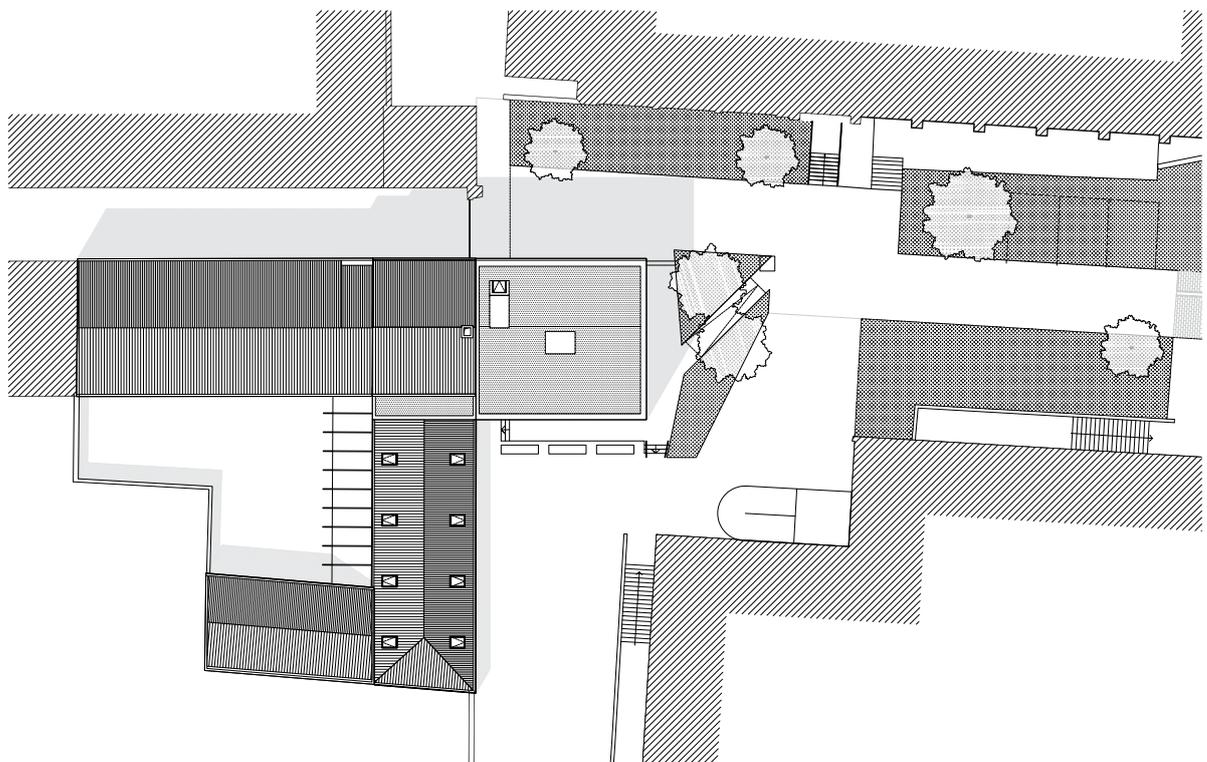
L'extension est entièrement réalisée en bois :

- structure bois,
- parement extérieur en bois clair naturellement durable et local (type chêne),
- isolation en laine de bois,
- menuiseries intérieures en bois.

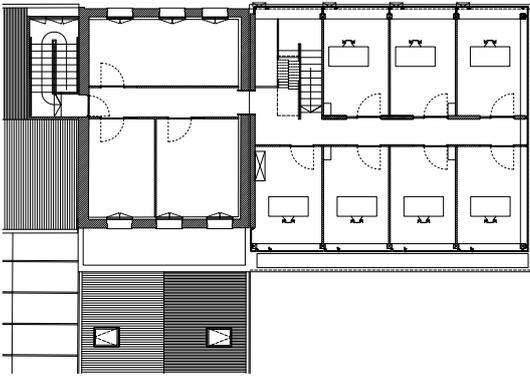
Afin de faire bénéficier les utilisateurs d'un maximum de luminosité naturelle, des bandeaux vitrés continus structurent les façades de lignes horizontales de verre et d'aluminium recyclé de teinte foncée.

Le projet s'adapte au contexte dans lequel il s'implante et notamment son orientation par rapport soleil. Ainsi, la morphologie de ces lignes varie pour :

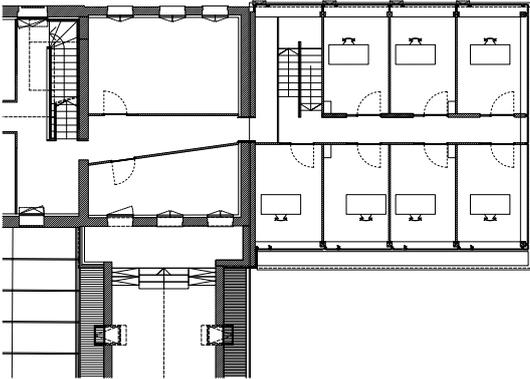
- minimiser les surfaces vitrées au nord-ouest, en limitant la hauteur des menuiseries à 90 cm de haut. Elles sont alors placées en débord par rapport à la façade.
- augmenter progressivement les surfaces vitrées au fur et mesure que les façades se tournent vers le sud pour favoriser les apports solaires. Sur la façade nord-est, les menuiseries ont alors un retrait de 20 cm.
- maximiser les surfaces vitrées sur les façades ensoleillées tout en contrôlant les apports solaires. Sur la façade sud-est, elles ont ainsi un retrait de 75 cm par rapport au bardage. Ce retrait permet de former une casquette et d'aménager des jardinières qui favorisent le rafraîchissement des parois vitrées. Sur cette façade, elles sont équipées de stores de tissu extérieurs.



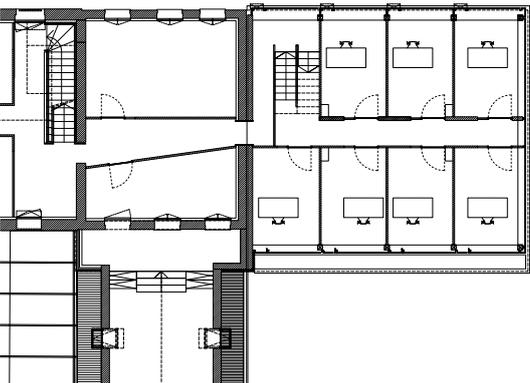
Plan masse.



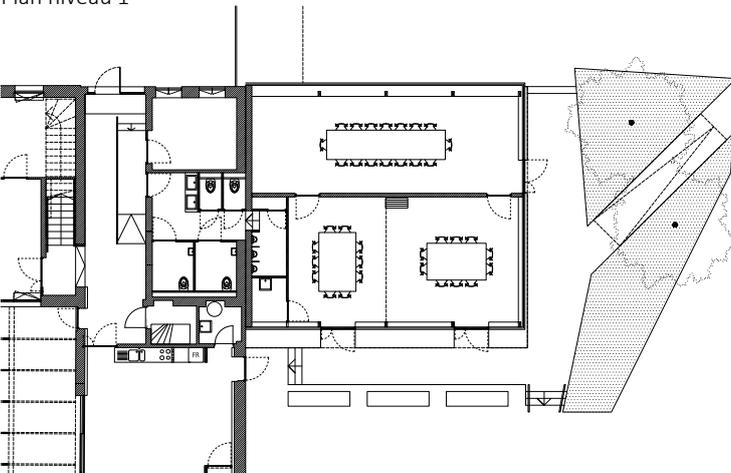
Plan niveau 3



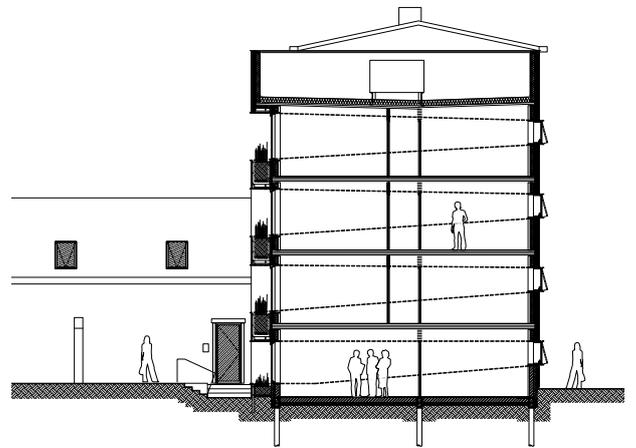
Plan niveau 2



Plan niveau 1



Plan rez-de-chaussée



Coupe.



# [76] MAISON DES SPORTS

## CITADELLE DE LILLE (59)

2011-2012

### Programme

Pavillons d'accueil (accueil, vestiaires, restaurant, exposition).

### Surface

700 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

1200 000 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Ville de Lille.

### Partenaires

Paysages (mandataire), Ma-Geo, Luc Gaillet, CCB, Arcade.

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet), Thibaud Foucray et Mathilde Dupont-Delpech.

### Mission

Complète (loi MOP) – projet ajourné.

### Date

2011-2012.

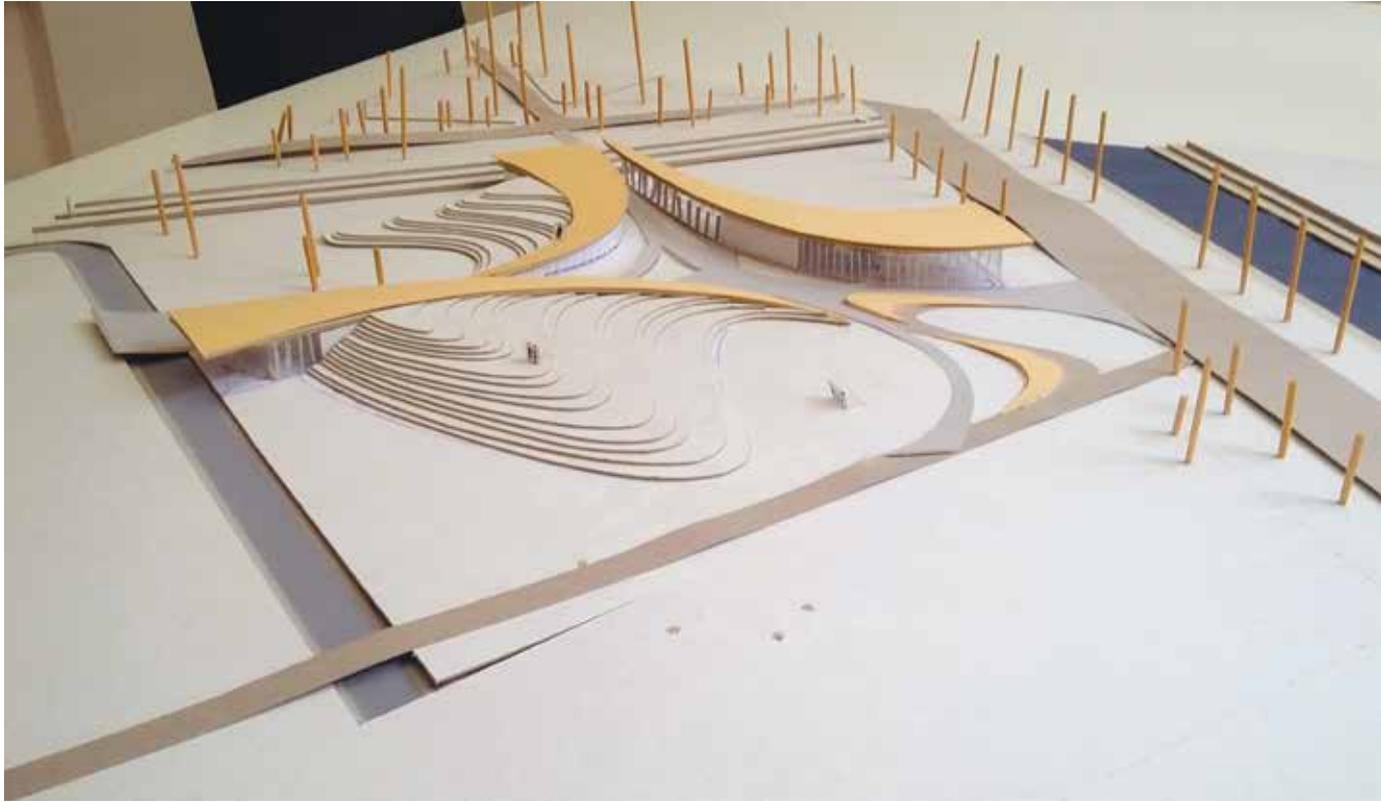
La maison des sports est un lieu situé à la convergence des cheminements et déambulations qui composent l'aménagement de la plaine. La maison des sports est un parvis qui se serait soulevé pour accueillir le public. Elle est arpentée par les riverains, les sportifs, les enfants et les promeneurs, mais aussi par les arbres, l'eau, la faune et la flore.

Cette volumétrie éclatée et étirée, qui correspond à l'échelle de trois grands pavillons, est suffisamment présente pour être identifiable par tous. Un grand parvis est alors créé vers la ville et le champ de Mars, manifestant ainsi le caractère public et accueillant du nouvel équipement. Il s'agit de créer une nouvelle place, de nouveaux belvédères. Le programme initial de 500 m<sup>2</sup> est transfiguré et atteint 3000 m<sup>2</sup>. Le programme a été réparti en trois entités s'adressant chacune à une facette du parc :

- L'accueil des sportifs et des promeneurs est un pavillon en proue, orienté vers la promenade bord à canal, vers le champ de Mars.
- L'accueil des groupes et des scolaires se loge à l'est de la plaine, dans un sous-bois. Cet écrin végétal offre un lieu d'intimité propice à l'accueil de ce type de public.
- Le bar/restaurant s'adresse plus particulièrement à la plaine des manifestations, à l'ouest. La terrasse au bord de l'eau est une invitation à un moment de détente à l'écart du bouillonnement de la ville, à l'image des estaminets qui occupaient jadis la parcelle dite du « petit paradis ».

Un micro-urbanisme est mis en place. Les trois pavillons cadrent le projet à la manière d'une place de village avec sa « mairie » (le bâtiment d'accueil), son école (la salle de classe) et son bar.





Maquette réalisée par Mathilde Dupont-Delpech.



La maison des sports est avant tout un support à de nouvelles pratiques sportives urbaines et ludiques : on peut monter sur son toit, se laisser rouler ou simplement s'adosser aux douces pentes herbeuses des talus qui longent certaines de ses façades.



# [80] RESTAURANT SCOLAIRE

## LOMME (59)

2012

### Programme

Restaurant scolaire.

### Surface

445 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

1323 340 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Villes de Lomme et de Lille.

### Partenaires

ETR Ingénierie, AC2R, BSE, Arcade.

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet) et Mathilde Dupont-Delpech.

### Mission

Concours.

### Date

2012.

Nous avons souhaité développer un projet à l'image de la feuille de ginkgo biloba : léger, transparent, lumineux et respectueux du site comme de ses usages. Les programmes s'organisent ainsi à l'abri d'une toiture végétalisée et ondulante au gré des situations. La légèreté de la toiture permet une grande transparence entre les lieux et une large ouverture sur les paysages. Les espaces d'accueil des élèves et de l'office se veulent simples, tout en permettant de nombreuses possibilités de liaisons entre les unités fonctionnelles et leurs évolutions possibles. En réponse à ces problématiques, le bâtiment se décompose en trois séquences bien identifiées et représentant chacune une entité spécifique du programme et se projetant vers le paysage :

Le restaurant de l'école maternelle se situe au nord, entre la cour de récréation et l'espace vert accolé au terrain de sport. Cet espace est entièrement vitré sur ses deux façades et bénéficie de relations directes avec le paysage. Par transparence, la vue depuis la cour de récréation est ouverte vers l'espace vert

et vice-versa. Le restaurant de l'école élémentaire est placé à l'ouest du projet. Il est également entièrement vitré sur la cour de récréation des enfants de l'école maternelle et sur l'espace vert préservé au sud du site. L'espace dispose donc d'une lumière abondante et filtrée par le feuillage des arbres, et les enfants bénéficient d'une vue agréable sur les arbres et les parterres plantés.

L'office occupe le centre du dispositif fonctionnel puisqu'il dessert les deux restaurants. À l'inverse des réfectoires, l'office est un élément plein de la composition, identifiable depuis l'extérieur par ses pans de façade en béton banché et lasuré de teinte foncée. Ce projet s'implante sur la parcelle dans le plan grand respect du site et de ses qualités paysagères : il conserve un maximum d'arbres existants. La topographie et la « cuvette », caractéristiques du site, sont conservées au maximum. Au droit de cette dépression altimétrique, le bâtiment est délicatement posé sur quelques poteaux qui le font flotter au-dessus du terrain naturel.



© Stéphane Buret.



Les espaces intérieurs (office et réfectoires) sont organisés afin de bénéficier des qualités intrinsèques du site. Ils sont donc naturellement tournés et projetés vers le paysage à travers de larges baies vitrées. Ces espaces sont très généreux et traités dans les deux cas avec soin afin d'allier pérennité des lieux et confort des usagers.



**zita!**

PROJET MENTIONNÉ

**Programme**

Espace public intérieur non-commercial (culturel, récréatif et sportif).

**Surface**

8625 m<sup>2</sup> (SDP).

**Budget**

- € HT.

**Maîtrise d'ouvrage**

Opengap.

**Partenaires**

Red Cat Architecture, Keurk, Qbis.

**Équipe**

Julien Ramet, Thibaud Foucray et Damien Guiot (développé chez Wonk en tant qu'associé gérant).

**Mission**

Concours international.

**Date**

2012.

**Particularités**

Projet mentionné.

L'objet de ce concours était la conception d'un espace public intérieur non-commercial, alternatif, tourné autour d'une demande importante en espaces verts, en espaces de détente et autres espaces liés à la création (lieux d'exposition), aux associations (bureaux) et au sport. Le choix du site était laissé à la libre appréciation du candidat.

Les établissements commerciaux — et plus particulièrement les « *shopping malls* » — sont continuellement réinventés, reformulés et remaniés pour suivre les modifications les plus subtiles de la société. C'est une partie intégrante du mode de vie urbain. Comme pour les centres-villes traditionnels, depuis quelques années, des logements, des bureaux, des salles de sport, etc., se sont développés autour de ces lieux de vie et espaces publics intérieurs. D'une manière quasi-générale, après des décennies de développement spéculatif, il en résulte un manque flagrant d'espaces verts au sens traditionnel, récréatif et espiègle du terme. Le projet propose ainsi de palier à ce manque.

L'espace horizontal est le lieu de toutes les stratégies commerciales où l'aménagement de l'espace est rentabilisé « au mieux » pour conditionner le public.

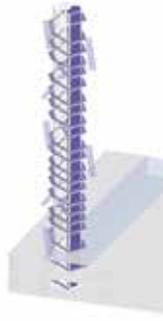
Le défi du projet était donc d'introduire de nouvelles fonctions sans pour autant court-circuiter l'activité commerciale. La tour se branchant à la galerie commerçante crée ainsi une extension verticale pour en faire un nouveau signal urbain dans le paysage de la banlieue.

La galerie commerçante est alors dévoyée à la verticale pour aller chercher des activités complémentaires au contexte de consommation. Le projet propose ainsi une extension vers un nouvel espace public intérieur et extérieur dont les thématiques sont culturelles, récréatives et sportives. En contraste avec l'introversivité du centre commercial, la tour propose un cadre verdoyant, naturel et insolite, baigné de lumière et tourné vers le paysage.





INTERVENTION



CIRCULATION



JARDINS INTÉRIEURS  
ET EXTÉRIEURS



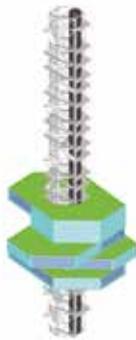
PEAU



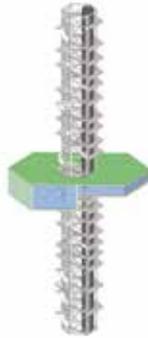
ÉNERGIE



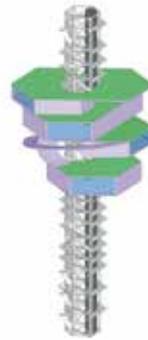
MODULE 1 :  
Terrasse et  
espace de loisirs  
400 m<sup>2</sup>



MODULE 2 :  
Zone créative 2700 m<sup>2</sup>



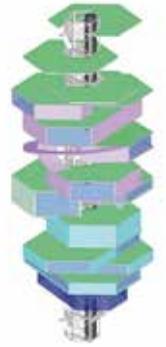
MODULE 3 :  
Zone de bureaux et  
d'associations  
1070 m<sup>2</sup>  
320 m<sup>2</sup>



MODULE 4 :  
Zone sportive  
2100 m<sup>2</sup>



MODULE 5 :  
Zone de  
pique-nique  
et loisirs  
2415 m<sup>2</sup>



SURFACE  
GLOBALE  
DE LA TOUR



SALLE DE FITNESS

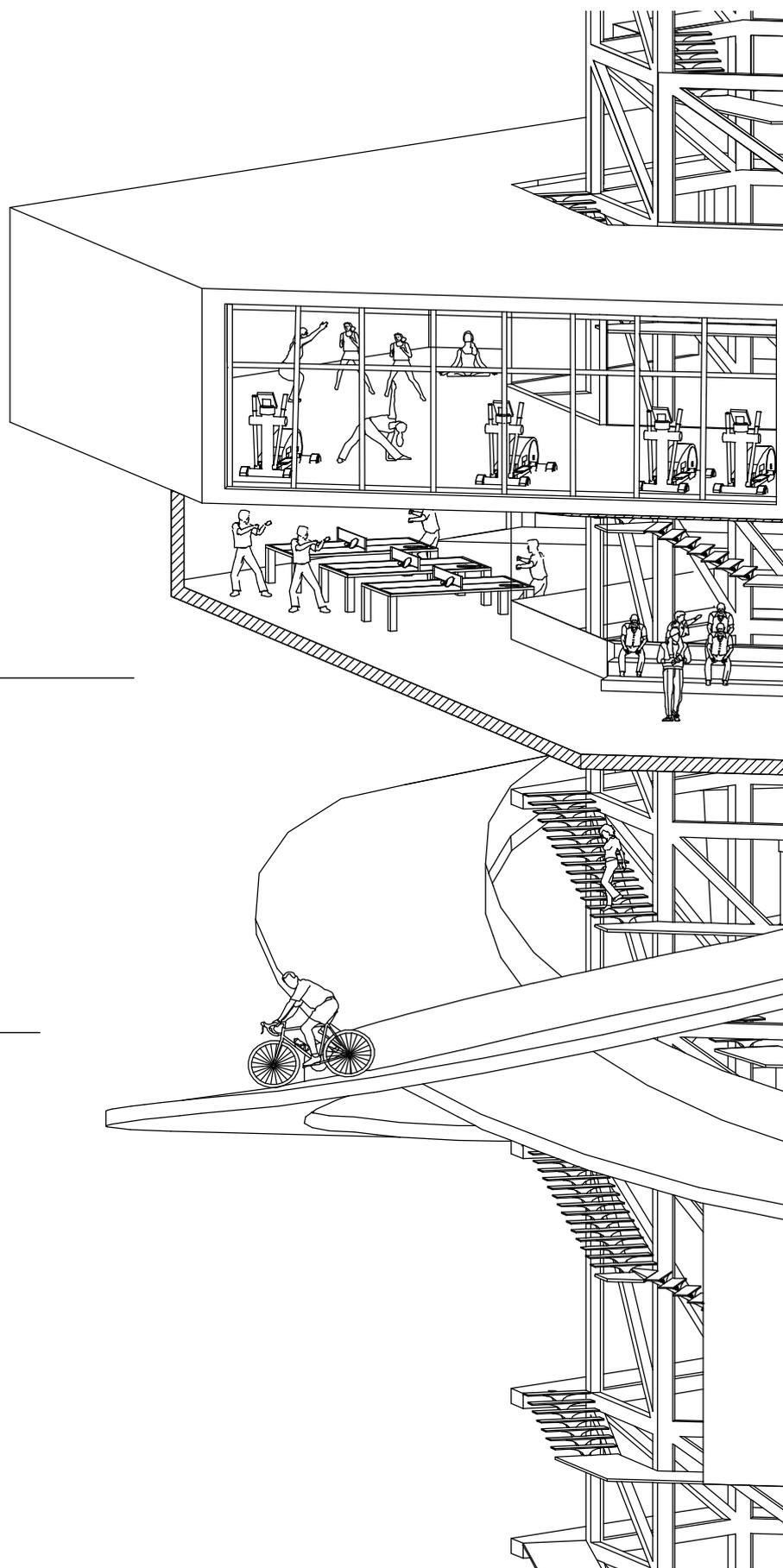
« Préservez votre santé et  
allez à la salle de fitness  
accompagné d'un coach. »

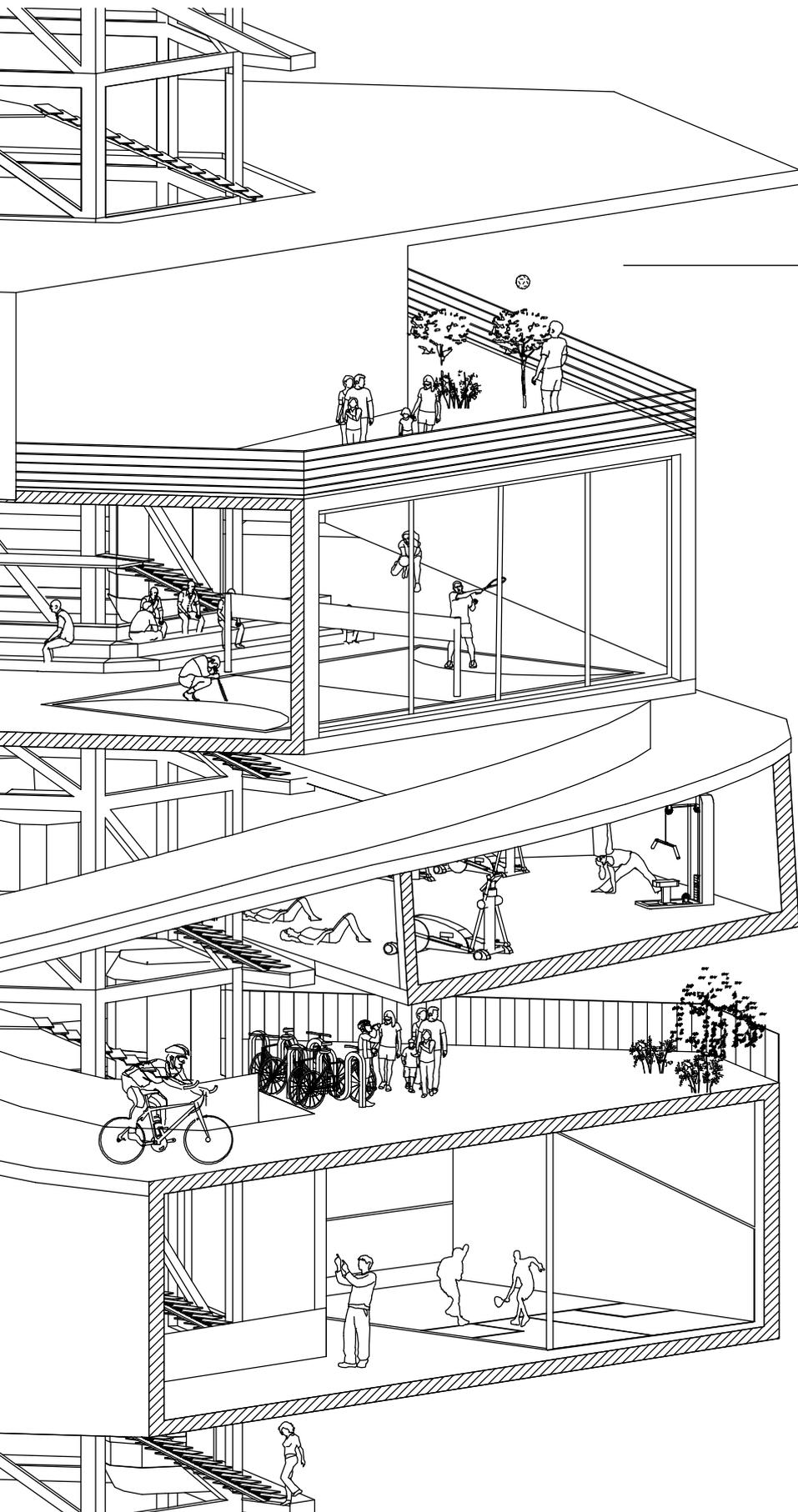
SALLE DE PING-PONG

« Pour passer du bon  
temps en famille ou  
entre amis, apportez vos  
raquettes. »

RAMPE POUR VÉLOS  
ET ROLLERS

« Si vous voulez des sensations  
extrêmes, prenez votre vélo et  
faites la course. »





ESPACE LOISIRS ET JARDIN

« Venez prendre une boisson fraîche sous le soleil, dans le jardin. »

TERRAIN DE BADMINTON

« Après le travail, jouez au badminton avec vos collègues. »

LOCATION DE VÉLOS

« Si vous n'avez pas de vélo ou de roller, vous pouvez en louer ici. »

SQUASH ROOM

« Si vous voulez tester un sport stratégique et athlétique, allez à la squash room et frappez la balle. »

# [86] CUISINE CENTRALE

LILLE (59)

2011-2013



© Luxigon.

## Programme

Cuisine centrale avec une production de 15 000 repas journaliers.

## Surface

3 585 m<sup>2</sup> (SDP).

## Budget

11 200 000 € HT.

## Maîtrise d'ouvrage

Ville de Lille.

## Partenaires

Eiffage Construction, Projex Ingénierie, Diagobat, AC2R, Serga, Eiffage Énergie.

## Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet), Thibaud Foucray, Julien Ramet, Matthieu Le Cosquer et Justine Devergnies.

## Mission

Concours conception + réalisation (2<sup>e</sup>).

## Date

2011-2013.

## Particularités

Circuit de visite; rigueur de conception pour assurer l'hygiène nécessaire (circuits propre et sale, circuits frais, etc.); éclairage naturel de la production malgré le fonctionnement contraint; récupération de la chaleur produite par la zone de production pour chauffer le bâtiment.

La cuisine centrale présente un fonctionnement très spécifique et rigoureux que nous avons souhaité souligner à travers le parti architectural du projet. Les espaces d'accueil se veulent simples, tout en permettant de nombreuses possibilités de liaisons entre les unités fonctionnelles et leurs évolutions possibles. En réponse à ces problématiques, la cuisine proprement dite s'organise selon une bande programmatique pliée sur elle-même (en « U ») autour de l'escalier permettant aux utilisateurs d'accéder directement au cœur du processus de fabrication.

Les deux extrémités se connectent aux aires de services et de livraison toutes deux à l'ouest du bâtiment.

Le processus se déroule donc le long de cette bande programmatique selon un ordre chronologique de traitement des produits, de préparation des plats, de stockage, de conditionnement et d'expédition des colis.

La zone de cuisson est stratégiquement placée lorsque le « U » fait face au carrefour et au terrain de sport pour offrir une large surface vitrée affichant ouvertement l'activité de l'établissement. D'autre part,

le volume de production de la cuisine se déploie et se surélève vers l'école. Il referme ainsi la perspective depuis l'entrée vers la cour de service, couvre les quais de livraison et de retour des camionnettes, et annonce le parvis et l'entrée du bâtiment menant à l'administration et aux locaux du personnel à l'étage.

## Les différentes entités du programme (hors volume de production) :

### • Le hall d'accueil

Il se situe à l'angle sud du bâtiment, à proximité du portail d'entrée du site et des accès au parking usagers et visiteurs en sous-sol. Il constitue le prolongement naturel du parvis couvert sur lequel il est entièrement vitré. Le volume en double hauteur surplombe l'espace public sportif par-delà le rideau de claustras. Il est animé par un large escalier qui mène à l'étage. La baie vitrée de la terrasse des utilisateurs l'inonde de lumière par le haut. Le hall d'accueil jouxte la zone de cuisson. Une large baie vitrée les met en relation : la vue sur la fonction la plus représentative de l'établissement est un véritable signal d'accueil et annonce sans ambiguïté la promenade de visite pour les visiteurs de la cuisine centrale.



- Le couloir de visite

Le « couloir de visite » (désigné ainsi dans le programme) n'en porte que le nom puisqu'il s'agit dans le projet d'un véritable *showroom*, un large espace destiné à accueillir confortablement le public, à montrer le fonctionnement de l'établissement au cœur du processus et à informer sous forme de panneaux didactique. Située à un niveau légèrement inférieur au palier d'accueil, une rampe à 4 % longe la terrasse et mène au salon d'exposition. La zone de cuisson, déjà visible depuis le hall, demeure une nouvelle fois observable mais cette fois par le haut, une verrière placée dans le plan du plafond filtrant de la cuisine procurant une vue plongeante sur l'ensemble de la zone de cuisson. Dans l'espace d'exposition, de larges baies vitrées laissent à voir les zones de cuisson sous vide et de cuisson thermoscellage. Ces baies verticales donnent sur des doubles hauteurs partielles qui permettent d'aller chercher un éclairage zénithal et amener de la lumière naturelle au centre du processus de production. Ces éclairages sont également aménagés dans la zone d'exposition. L'espace de visite est connecté à l'escalier central et permet à quelques visiteurs privilégiés, revêtus de tenues hygiéniques, de descendre vers la zone de production.

- L'administration

L'administration est directement accessible depuis le hall avec lequel elle entretient une relation visuelle privilégiée à travers le noyau de circulation et la double hauteur sur l'espace d'entrée. Elle occupe toute la façade sud-ouest de la cuisine centrale. Les bureaux banalisés bénéficient d'un très bon niveau d'ensoleillement et d'une vue agréable à travers les pare-soleil métalliques sur la cour de l'ancienne école. Ils sont très flexibles et peuvent évoluer à volonté selon les usages que l'on souhaite leur attribuer. Les cloisons donnant sur la circulation sont partiellement vitrées et permettent de l'éclairer en second jour. Elle est desservie par un couloir éclairé à ses deux extrémités : un patio au niveau du palier d'accueil et une baie vitrée donnant sur la cour de service. Cette circulation est animée en son milieu par le restaurant. Lui-même baigné de lumière naturelle de la terrasse, il éclaire en second-jour le couloir de circulation.

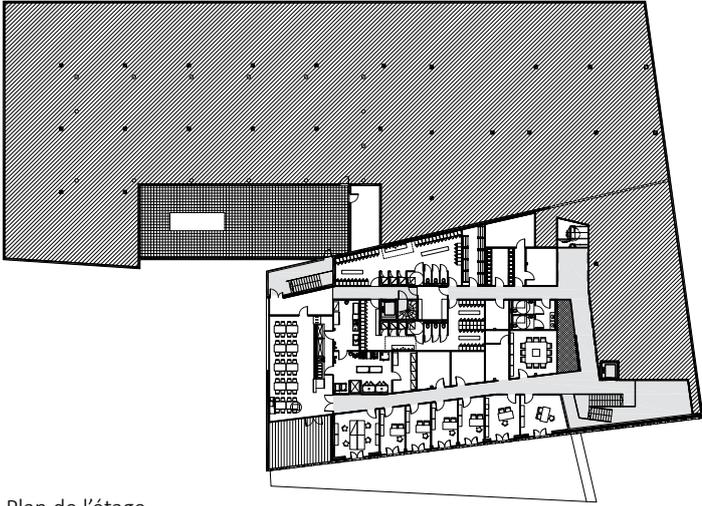
- Les locaux de détente

Les locaux de détente sont constitués de plusieurs espaces et entités regroupées autour de la terrasse. Ils occupent une position centrale et constituent le cœur

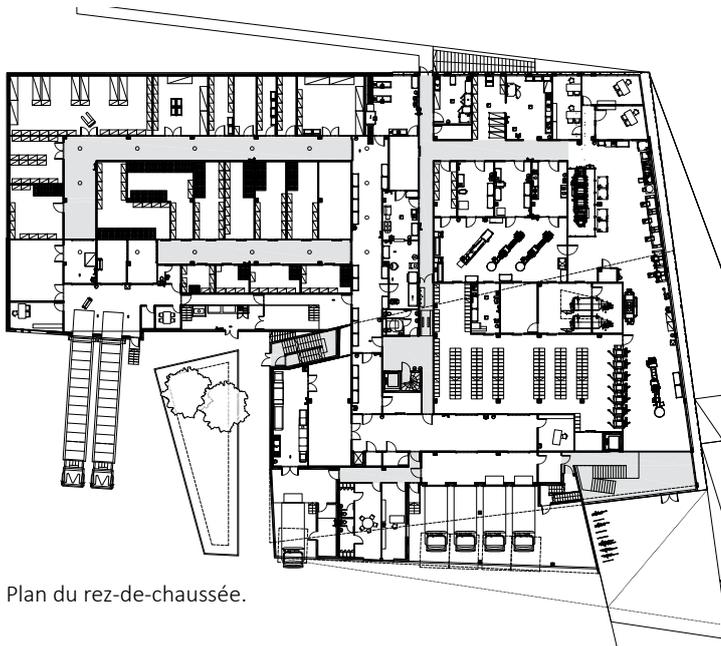
de vie sociale de l'établissement. Ils sont très largement vitrés sur l'ensemble des espaces qui les entourent et installent des transparences profondes sur les diverses fonctions de l'étage. Le premier se situe dans la partie dite « sale », au niveau de l'administration et le second dans la partie dite « propre », en tampon entre les vestiaires transfert et l'escalier descendant vers la zone de production. Ils sont donc situés au centre de toutes les activités.

- La terrasse

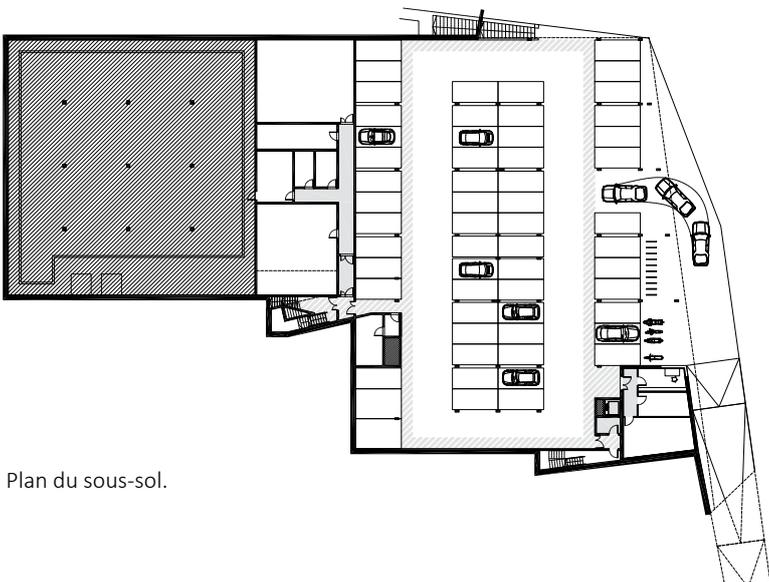
Située au calme, sur le toit du bâtiment et à l'abri des regards de la ville, la terrasse est l'espace de détente complémentaire au restaurant et à l'espace de pause. Réservée au personnel, elle est constituée d'un revêtement en bois agrémenté de parterres plantés et de quelques assises. C'est un lieu de respiration nécessaire au cœur de la cuisine centrale. Elle permet de plus d'éclairer abondamment l'ensemble des lieux de détente et au-delà, l'espace de visite, et de créer un appel lumineux dans le hall d'accueil.



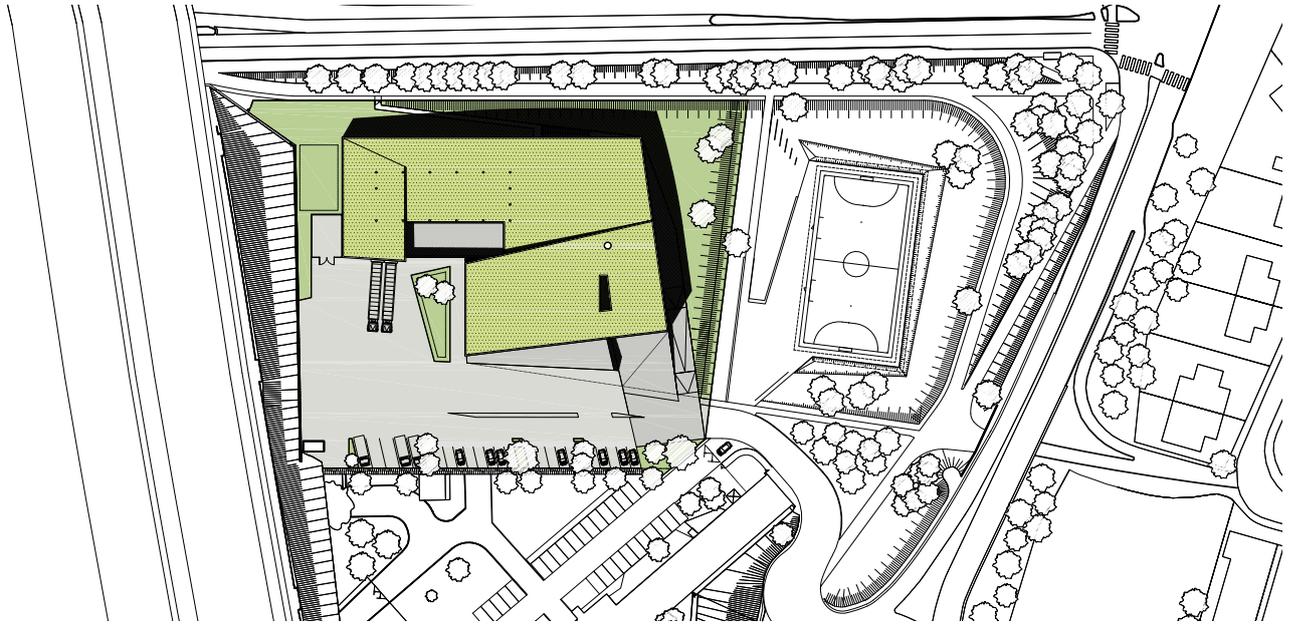
Plan de l'étage.



Plan du rez-de-chaussée.



Plan du sous-sol.



Plan-masse.

© Luxigon.



Perspective depuis le carrefour.

© Luxigon.



Perspective intérieure.

# [90] RESTAURANT SCOLAIRE LÉON JOUHAUX

LILLE (59)  
2015

## Programme

Restaurant scolaire.

## Surface

363 m<sup>2</sup> (SU) / 387 m<sup>2</sup> (SDP).

## Budget

1113000 € HT.

## Maîtrise d'ouvrage

Ville de Lille.

## Partenaires

VS-A, Energy Pro, AC2R.

## Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet), Thibaud Foucray et Julien Ramet.

## Mission

Concours.

## Date

2015

## Particularités

Bâtiment passif, ossature bois, ventilation double flux, chauffage urbain.

Le groupe scolaire Léon Jouhaux se situe dans le quartier Vauban, à deux pas de la citadelle de Lille. Les ambitions du maître d'ouvrage étaient de construire un bâtiment passif, à ossature bois et conçu avec la technologie BIM. Le projet s'implante à l'extrémité ouest de la parcelle afin de libérer une cour de récréation la plus généreuse possible. Ce dispositif permet de recadrer la cour, de limiter son ouverture sur l'avenue et de la replacer au cœur du groupe scolaire et de l'îlot : elle est agréable et structurée par deux lieux majeurs de l'établissement (les salles de classe des maternelles et le restaurant scolaire).

La façade aux statuts multiples est constituée de tôles pliées d'acier inoxydable entrecoupées de bandes verticales de vitrages qui séquentent le linéaire, créent des cadrages et laissent à voir tantôt sur l'intérieur des locaux, tantôt sur les espaces extérieurs de l'école.

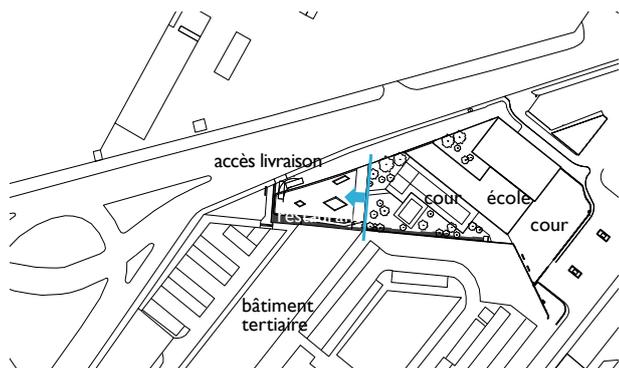
Les salles de restauration sont orientées vers la cour de récréation, laquelle conserve son caractère planté, bucolique et verdoyant : 22 arbres sur 30 sont conservés. Une relation intense entre les espaces intérieurs et extérieurs est ainsi intensément mise en place à l'heure du midi.

Les restaurants sont entièrement vitrés du côté de la cour de récréation. Des volumes posés en toitures permettent d'éclairer les salles en profondeur — grâce à des éclairages hauts et orientés vers le sud-est qui permettent de bénéficier des apports solaires du matin. Ces boîtes sont bardées de bois de type mélèze. La structure de plafond à caisson est assez présente et s'ouvre vers la lumière provenant des boîtes en toiture. D'autre part, les faces intérieures des murs sont habillées de parements de bois perforé posés sur isolation acoustique. L'intérieur des réfectoires est donc caractérisé par la présence du bois.

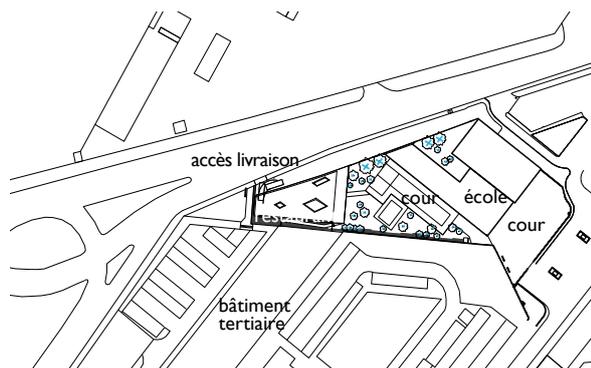
Un préau est aménagé à l'interface de la cour de récréation et des réfectoires. D'une surface de 95 m<sup>2</sup> et d'une largeur de 4,50 m, il est conçu comme un péristyle : la colonnade met en place une façade poreuse qui permet l'accueil et l'abri des enfants à toute heure de la journée.

Le groupe scolaire présente ainsi une image unitaire où s'équilibrent des rapports variés entre transparences et opacités. La façade est vivante et vibrante puisqu'elle reflète le contexte et les couleurs qui l'animent.

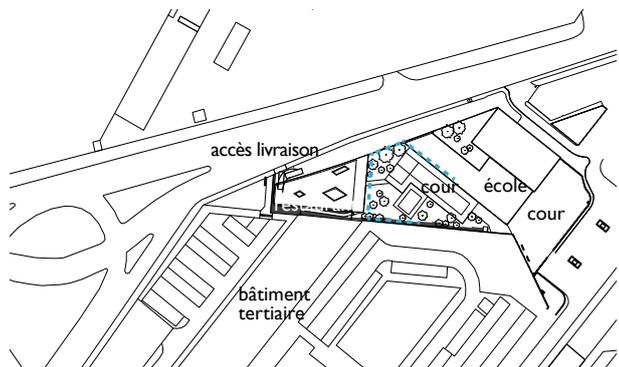




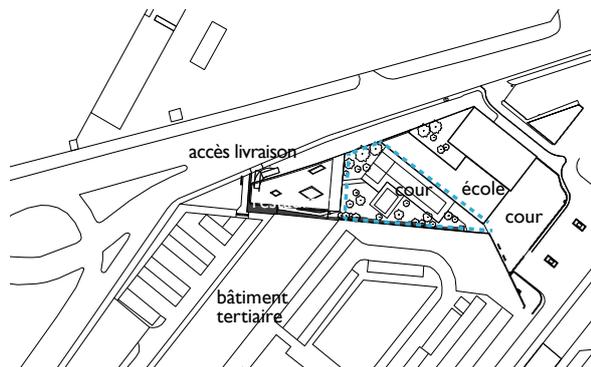
Ménager un maximum d'espace pour la cour de récréation des maternels.



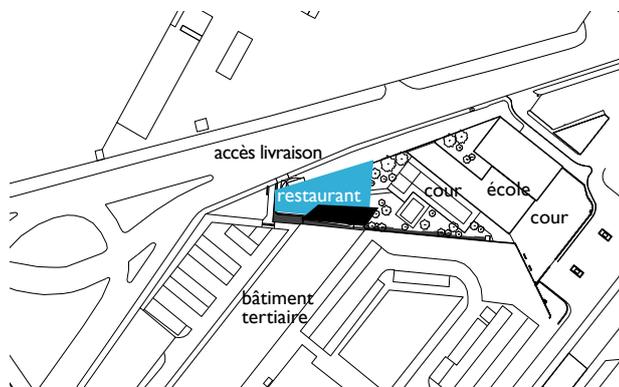
Préserver un maximum d'arbres (22/30).



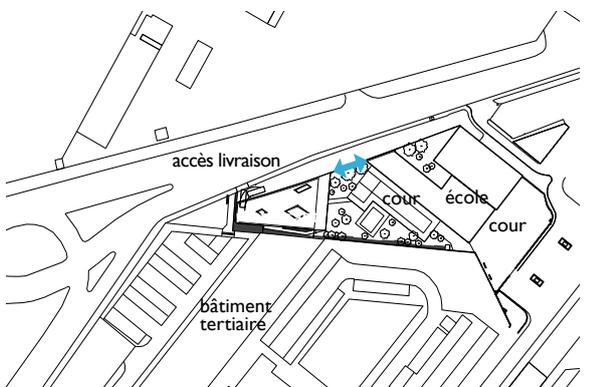
Redéfinir le contour de la cour autour de l'aire de jeu.



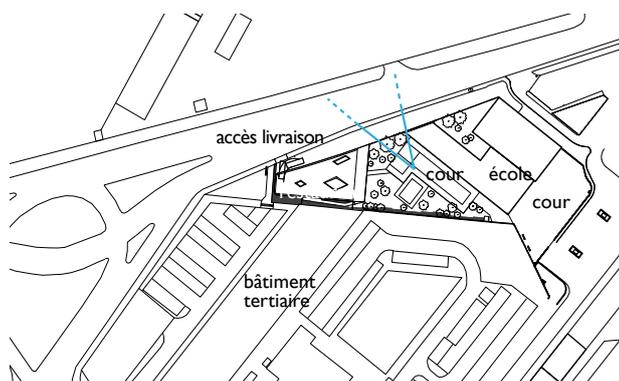
Placer la cour de récréation au centre du complexe scolaire.



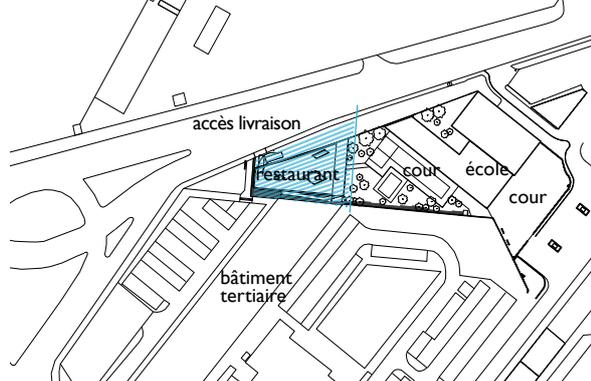
Porter l'ombre du bâtiment tertiaire sur le restaurant scolaire et non plus sur le jardin.



Par son éloignement avec le bâtiment existant, le restaurant ne crée aucun vis-à-vis dérangeant, ni ombres sur les salles de classes.



Ménager un maximum d'espace pour la cour de récréation des élèves de maternelle.



Limiter la gêne que pourrait amener le chantier.

# [92] SIÈGE SOCIAL DE SQL TECHNOLOGIES

## DOUAI (59)

2010-2011

### Programme

Siège social (bureaux) et datacenter.

### Surface

750 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

1 100 000 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

MCG, SQL Technologies.

### Partenaires

-

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet) et Julien Ramet.

### Mission

Études de conception (→ DCE).

### Date

2010-2011 (construit et livré).

### Particularités

Démarche H.Q.E., RT 2005.

Le projet s'implante dans la partie sud de la parcelle à proximité de l'entrée depuis l'espace public. Il se décompose en deux bâtiments jumeaux en béton et distincts par leurs fonctions qui s'alignent à 5 m et 4 m sur les limites sud et est de l'emprise foncière, et mettent en place un parvis planté entre les deux bâtiments. Ce parti d'aménagement a plusieurs vocations :

- imaginer le siège social de SQL Technologies comme un « campus dans un parc » ;
- aménager un parvis d'entrée, affichant avec prestige et standing la société ;
- se réserver du terrain au nord pour une éventuelle extension.

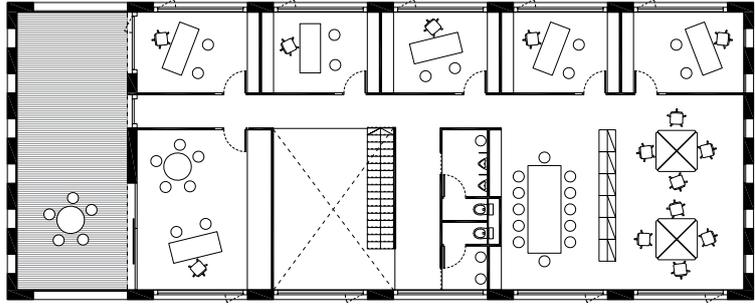
Un premier bâtiment offre 250 m<sup>2</sup> (10 x 25 m) de surface technique relative à l'activité de l'entreprise. Une large menuiserie anime sa

façade sur le jardin et permet l'accès depuis les bureaux. Il est surmonté d'un grillage en acier galvanisé supportant des plantes grimpances qui dissimuleront le matériel de refroidissement.

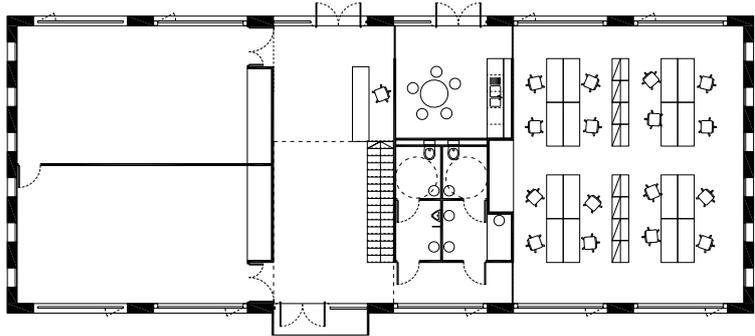
Le second bâtiment regroupe l'ensemble des bureaux et possède les mêmes dimensions que le précédent. Il est composé d'une grille structurelle de façade en béton dans laquelle sont serties de larges menuiseries en bois, véritables écrins vitrés et raffinés. L'immeuble est très largement vitré et offre à ses occupants de multiples vues sur la verdure environnante.

Un espace minéral se développe entre les deux bâtiments. Ce parvis est autant dédié à l'accueil des visiteurs — par la mise en perspective de l'établissement — qu'à l'usage des membres de l'entreprise.





Plan R+1.



Plan R.D.C.



zita!

# [94] SUITENOVOTEL

## LILLE (59)

2004-2006

DIRECTION DE PROJET AU SEIN DE L'AGENCE BÉAL & BLANCKAERT

### Programme

Hôtel de 126 chambres.

### Surface

6000 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

5870000 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Accor Hôtels.

### Maîtrise d'œuvre

Béal & Blanckaert,  
François Andrieux, OTH.

### Équipe

Damien Guiot, Antoine Béal  
et François Andrieux.

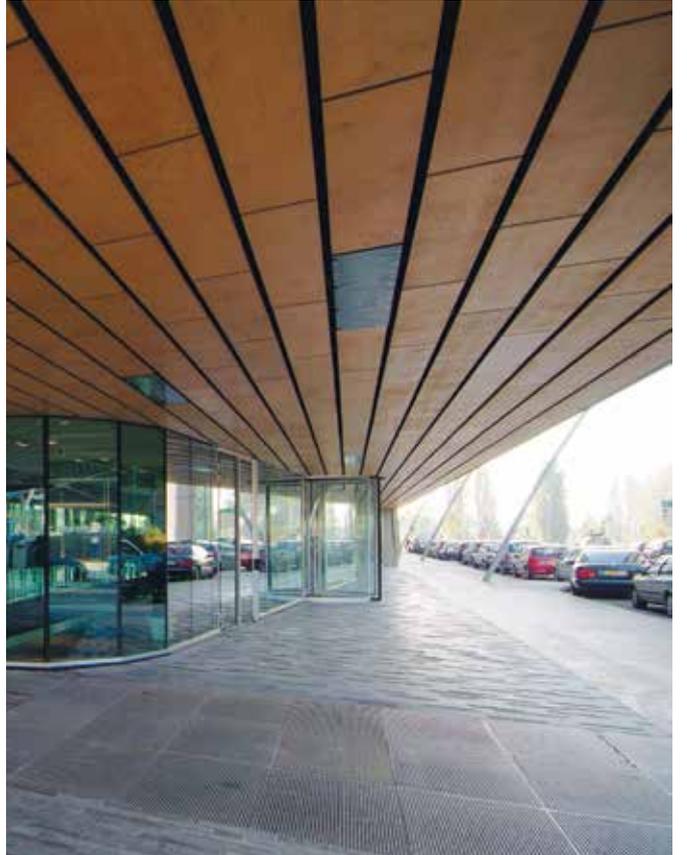
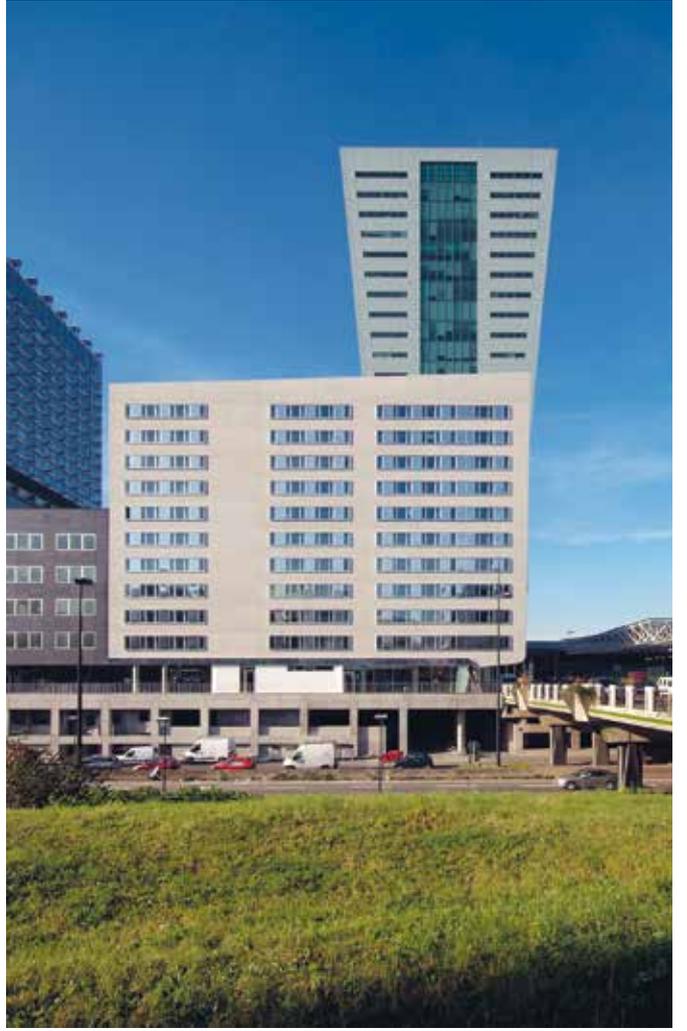
### Mission

Directeur de projet au sein de  
l'agence Béal & Blanckaert.

### Date

2004-2006 (construit et livré).



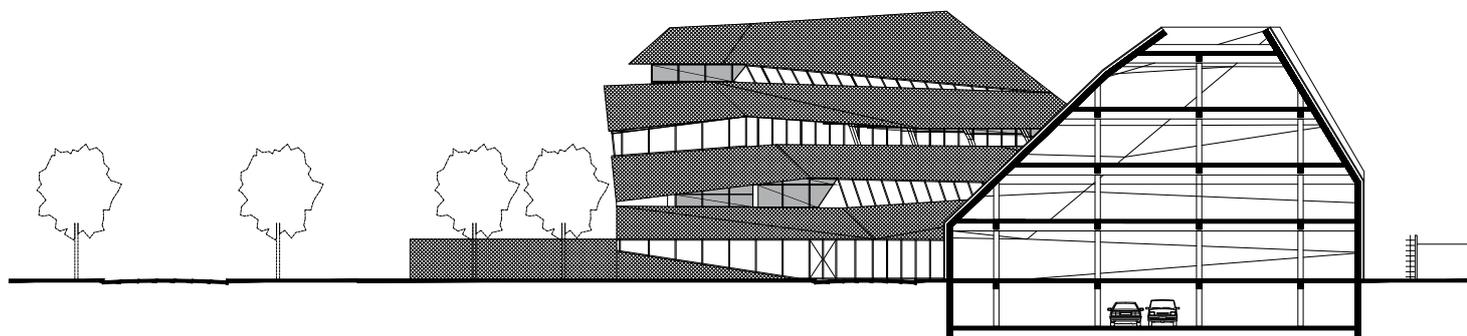


© Duplan.

**zita!**

[96] **LES TRIANGLES**

**SECLIN (59)**  
2018



**Programme**

Bureaux, activités, restaurant panoramique et commerces.

**Surface**

3 100 m<sup>2</sup> (SDP).

**Budget**

3 875 000 € HT.

**Maîtrise d'ouvrage**

Privé.

**Partenaires**

Philippe Vidal (mandataire).

**Équipe**

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet), Julian Loretelli et Matthias Gourlet.

**Mission**

Études et permis de construire, projet ajourné (site déclaré inconstructible lors du dépôt du P.C. en raison de champs captants).

**Date**

2018.

**Particularités**

RT2012.

Le projet se situe à l'entrée de Seclin, à l'interface entre des logements pavillonnaires en périphérie de la ville et de la zone commerciale en expansion.

Le terrain est traversé dans sa diagonale par une voie existante le divisant en deux parcelles triangulaires qui complexifient les limites et contraintes réglementaires de constructibilité.

Le projet tire parti de ces contraintes pour sculpter les volumes en formes de diamants et leur donner une morphologie et une silhouette qui s'apparentent aux volumétries des bâtiments avoisinants.

Les deux bâtiments se placent chacun sur une parcelle et se désaxent pour limiter les vis-à-vis. Ces décalages créent un parvis au sud pour mettre en scène les entrées des immeubles depuis la rue principale, et un jardin planté au nord.

Chacun des bâtiments et des niveaux accueille des programmes divers, organisés judicieusement au regard du site et des relations avec le paysage :

- commerces aux rez-de-chaussées ;
- crèche et hôtel dans les étages ;
- restaurant et logement en duplex en parties hautes.

Chaque étage est vitré sur l'extérieur, disposant ainsi de vues panoramiques sur le paysage et bénéficiant d'un espace extérieur protégé.

Les façades sont réalisées en métal déployé d'aluminium. La façade ajourée et ventilée protège l'enveloppe des surchauffes en été. La finition anodisée reflète les lumières du soleil et de la ville et anime différemment les immeubles aux différentes heures de la journée.



# RÉHABILITATION DU SITE JEAN-MACÉ

LILLE (59)

2017



## Programme

Coworking (16 %), coliving (28 %), commerce (1 %) et logement (55 % avec 40 logements sociaux, 11 logements intermédiaires et 60 logements en accession).

## Surface

7758 m<sup>2</sup> (SDP P.C.).

## Budget

10800000 € HT.

## Maîtrise d'ouvrage

Kaufman & Broad.

## Partenaires

Perrot-Richard, Olga, HDM, Diagobat.

## Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet).

## Mission

Concours (classé 2<sup>e</sup>).

## Date

2017.

## Particularités

NF HABITAT HQE niveau excellent, EFFINERGIE+.

Notre ambition première pour la réhabilitation du collège Jean-Macé était de donner une nouvelle vie à un patrimoine architectural d'exception et de le faire et refaire découvrir aux Lillois et aux touristes. Le bâtiment, largement ouvert au public, est attractif grâce à une programmation mixte d'activités (45 %) et de logements (55 %), fédératrice et source d'interactions entre les différents usagers (résidents, professionnels et visiteurs).

La recherche de mise en valeur du patrimoine a guidé notre approche du projet et le choix des programmes : le coworking et le coliving sont effectivement des activités où la qualité des espaces est valorisée en révélant des locaux généreux. L'accueil des usagers sur des durées limitées permet un turnover du public et donc une fréquentation accrue du lieu.

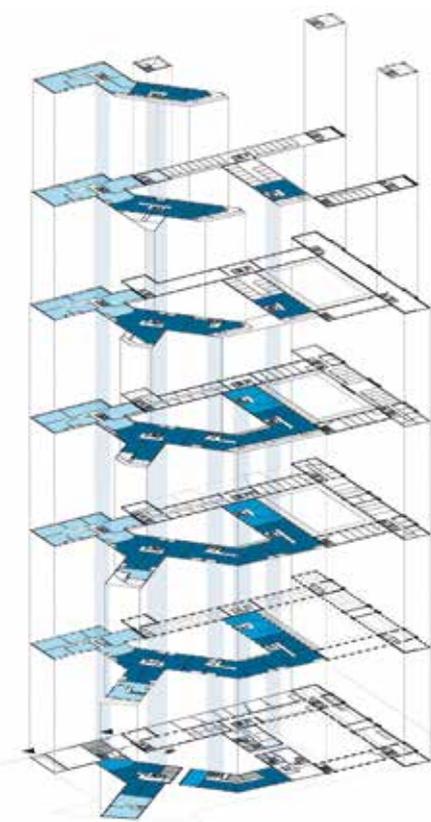
Ces activités occupent les trois ailes conservées du bâtiment existant et s'organisent autour du patio central, un lieu d'exception caractérisé par ses coursives périphériques. Ouvert au public aux heures de la journée et accessible par le porche principal depuis le boulevard Jean-Baptiste Lebas, cet espace unique et

atypique sera bordé de lieux de vie : les espaces de coworking, la salle de sport, l'accueil du coliving ainsi qu'un café et un restaurant dont les terrasses respectives participent à l'animation de ce lieu d'exception à l'abri des bruits de la ville. Ces espaces de convivialité se prolongeront également sur le trottoir du boulevard.

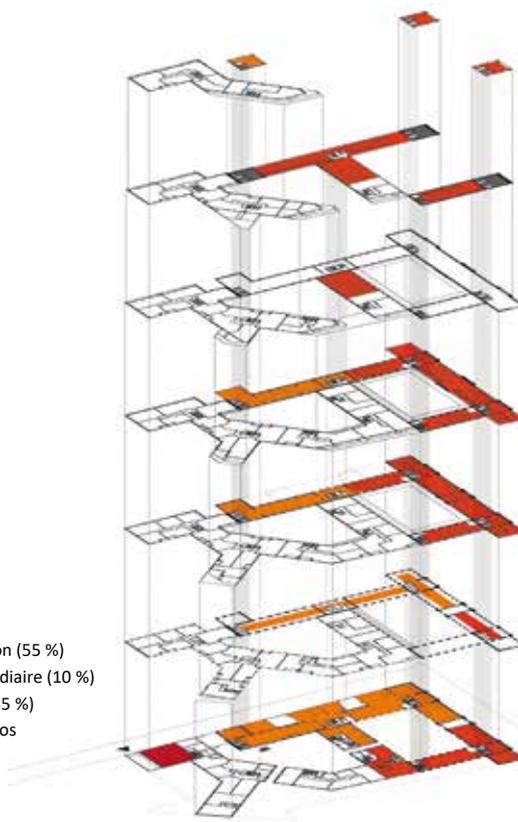
Le long de la rue Gosselet, le rez-de-chaussée s'étend pour doubler les espaces de coworking et les ouvre sur l'espace public avec des locaux nobles comme des salles de réunion et des espaces de travail entrecoupés de patios plantés derrière un large mur-rideau aux effets de vitrine. La façade est alors animée par un jeu de vitrages légèrement réfléchissant qui multipliera la végétation des patios.

À l'arrière du bâtiment historique, les bâtiments les moins qualitatifs sont démolis pour laisser place à un immeuble neuf accueillant 113 logements dont 62 en accession, 40 sociaux et 11 intermédiaires.

À l'instar du bâtiment historique, les logements neufs se développent autour de trois cours paysagées dont les thématiques varient en fonction des caractéristiques et des usages.



- Logement accession (55 %)
- Logement intermédiaire (10 %)
- Logement social (35 %)
- Locaux O.M. et vélos



- Commerce (180 m<sup>2</sup>)
- Coworking (2 296 m<sup>2</sup> SDP)
- Coliving (3 907 m<sup>2</sup> SDP)
- Locaux techniques
- Commerce (180 m<sup>2</sup>)

# [100] GRANDS MOULINS DE PARIS

## WASQUEHAL (59)

2010

### Programme

Logements + centre culturel  
+ bureaux + commerces + activités  
+ parkings + espace public.

### Surface

18500 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

- € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Privée.

### Partenaires

Agence Maes (mandataire).

### Équipe

Julien Ramet, Damien Guiot,  
Matthieu Le Cosquer  
et Raphael Coulon.

### Mission

Étude de faisabilité.

### Date

2010.

Les « Grands Moulins » de Marquette sont les témoins majeurs des châteaux de l'industrie dans l'agglomération lilloise. Ils s'érigent par leur monumentalité et leur implantation comme l'un des fleurons métropolitains de l'architecture néo-flamande. Leur façade de 140 m de long, leur clocher de 40 m de haut sont autant de repères dans le paysage communautaire.

Les bâtiments sont entièrement restaurés dans leur état initial et nous avons tenu à conserver et souligner le séquençage programmatique historique. Les briques de l'ancien magasin aux farines sont ainsi teintées en noir et deux édifices résolument contemporains articulent le complexe à l'est vers le canal et à l'ouest vers la ville.

D'un point de vue programmatique, les bâtiments existants sont aménagés en lofts qui bénéficieront, au sud, d'une vue dégagée vers le futur parc de l'Abbaye de Marquette.

À l'extrémité est, un espace culturel articule le projet avec le nouvel aménagement du front de Deûle aménagé en marina. À l'ouest, un immeuble de verre accueille des bureaux et fait le lien avec les quartiers existants.

Une esplanade dominée par le monument historique est aménagée comme un nouveau lieu de centralité pour le quartier. Elle traverse l'ensemble du secteur et relie le canal de la Deûle et sa marina aux quartiers de logements plus en retrait de la zone. Le dessin espiègle et travaillé de la place intègre, dans un lieu polyvalent, les anciennes annexes restaurées, des pavillons à l'écriture contemporaine (services, restaurants, bars) et des espaces plantés. L'ensemble de l'espace public entretient des relations avec le parking enterré pour les riverains et les visiteurs. Les perméabilités entre les bâtiments relient l'esplanade au futur parc de l'abbaye.



© Stéphane Buret.



zita!

# [102] 17 LOGEMENTS

## WAVRIN (59)

2017

### Programme

17 logements intermédiaires.

### Surface

950 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

1170000 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

SCCV Les Jardins du Moulin.

### Partenaires

Philippe Vidal (mandataire).

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet).

### Mission

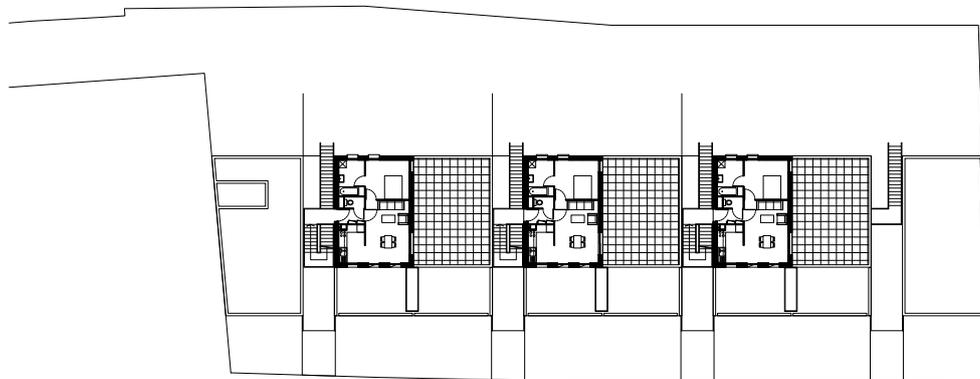
Complète.

### Date

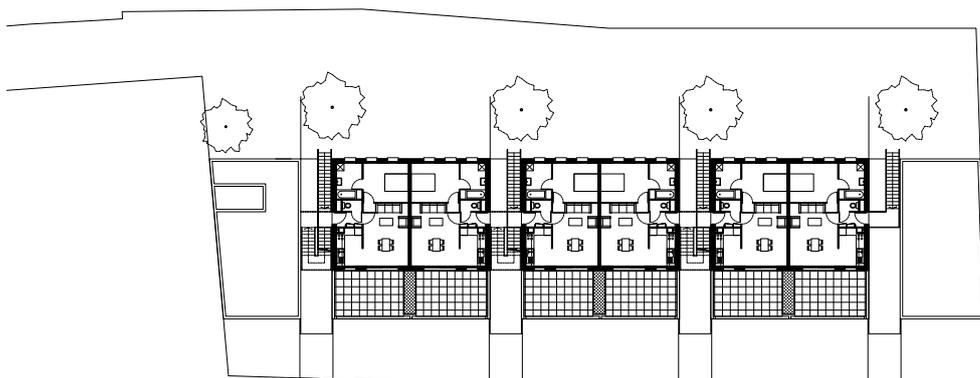
2014-2017 (construit et livré).

### Particularités

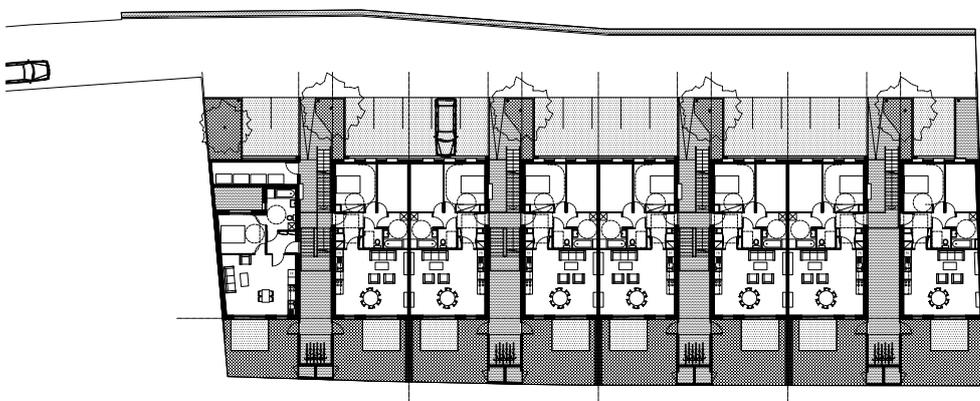
RT 2012.



Plan R2.



Plan R1.



Plan RDC.



[104] **QUAI DE L'OUEST**

**LILLE (59)**  
2014-2020



## LAURÉAT DU PUCA BIM 2015 « LES BONNES PRATIQUES DU BIM »

### **Programme**

20 logements sociaux.

### **Surface**

1335 m<sup>2</sup> (SDP).

### **Budget**

1689 500 € HT.

### **Maîtrise d'ouvrage**

Lille Métropole Habitat.

### **Partenaires**

Projex Ingénierie, Diagobat.

### **Équipe**

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet).

### **Mission**

Complète.

### **Date**

2014-2020 (en chantier).

### **Particularités**

RT 2012, Projet ANRU, Label Qualitel, Habitat & Environnement.

Le projet de 20 logements collectifs locatifs sociaux se développe en front à rue à l'angle de l'avenue de Dunkerque et du quai de l'ouest qui longe la Deûle, un site particulier entre Euratechnologies et la Citadelle de Lille, qui marque l'entrée dans la ville de Lille depuis les communes voisines, et qui bénéficie d'un recul important compte tenu de la largeur de la voie d'eau et de ses quais aménagés.

Le projet marque ce point singulier par une émergence en R+5 à l'angle et qui repose sur un socle de 2 niveaux. Le long du quai, cette émergence trouve son pendant en R+3 pour se raccrocher aux gabarits des immeubles voisins. Entre les deux volumes, une terrasse partagée est aménagée au R+2 et domine le cours d'eau et l'entrée de ville.

La volumétrie complexe de l'édifice inscrit le programme dans un registre résolument urbain et en dialogue avec son contexte environnant.

Le traitement monolithique de l'opération est conforté par un traitement de façade simple mais contrasté. L'enveloppe est constituée d'un béton préfabriqué peint de teinte foncée comme les menuiseries qui sont posées en creux dans l'épaisseur

de la façade. Les ébrasements sont réalisés en aluminium anodisé et contrastent par leur luminosité. Ce traitement de façade se prolonge vers l'intérieur de l'îlot au niveau de l'entrée afin d'affirmer le traitement monolithique de l'opération. Les failles, conçues simplement comme des morceaux évidés contrastant avec le volume global sont traitées avec une tôle réfléchissante faiblement ondulée en inox dépoli.

L'émergence R+5 est creusée pour accueillir des loggias au-dessus de l'entrée, participant à l'animation du volume perçu depuis l'avenue de Dunkerque en venant de Lille.

Les appartements sont distribués par deux halls d'entrée correspondant aux deux émergences. Le hall principal regroupant ascenseur accès parking et boîtes aux lettres est largement vitré sur l'espace public, et le second hall d'entrée est accessible à travers le jardin aménagé en cœur d'îlot.

Au rez-de-chaussée, le projet utilise la dénivellation progressive de la rue pour surélever les logements des niveaux bas et ainsi préserver l'intimité des logements vis-à-vis des flux piétons.





Quai de l'ouest, Lille, 2014-2020.



# [108] 269 LOGEMENTS

## SITE PSA WAZEMMES, LILLE (59)

2015

### Programme

269 logements, commerces.

### Surface

17 796 m<sup>2</sup> SDP de logements  
+ 300 m<sup>2</sup> de commerce.

### Budget

22 466 093 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Bouwfonds Marignan.

### Partenaires

Olgga architectes, Projex  
Ingénierie, Diagobat.

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de  
Wonk en charge du projet).

### Mission

Concours (classé 2<sup>e</sup>).

### Date

2015.

### Particularités

RT 2012.



Le projet porte sur la requalification et la restructuration du site PSA à Lille-Wazemmes. Les particularités du site, la demande de densité, les caractéristiques du programme et les préconisations urbanistiques nous ont conduits à développer un projet qui, dans son rapport urbain, exprime son appartenance à la ville et accentue le principe de traversée de l'îlot développé dans l'étude urbaine.

Le projet se structure autour de deux axes qui se croisent et relient les différents lieux du site : la voie nouvelle (automobile) et un mail piéton. Ce dispositif intensifie les relations entre le projet et son environnement : les vues se croisent et s'enrichissent au détour de chaque bâtiment. Le croisement des deux axes est de plus l'occasion de multiples aménagements d'espaces publics paysagers qui rythment et font vivre cette nouvelle portion de quartier.

Le programme de logements est réparti comme suit : 4 plots de logements en accession libre, 2 plots de logements en accession maîtrisée, 3 plots de logements sociaux, 1 plot de logements en accession sociale.

Dans ce contexte de grande densité, les respirations sont nécessaires. Les masses bâties le long des deux axes de circulation sont donc

excavées jusqu'au premier étage afin d'ouvrir la vue depuis l'espace public vers les lignes de ciel du quartier. Une alternance de volumes bâtis et d'espaces extérieurs verticaux s'organise pour constituer des façades continues le long des espaces publics et redonner une échelle de quartier (l'échelle de l'immeuble d'habitation) à cette opération d'envergure. Les espaces entre bâtiments qui sont généralement silencieux, deviennent ici de véritables lieux de vie qui peuvent prendre une réelle dimension sociale perceptible depuis l'espace public.

L'objectif des principes énoncés est donc d'offrir un habitat de qualité, lumineux, avec un espace extérieur pour chacun, des vues agréables, et de faire profiter aux espaces privés et communs la présence d'un environnement résolument poétique et romantique.

Le principe d'aménagement repose sur l'affirmation d'une structure paysagère étant à la fois lisible depuis le domaine public et déterminante pour les ambiances du quartier. Elle se traduit par la mise en évidence de la grande promenade plantée traversant le site et reliant la rue de Wazemmes à la future crèche et d'une voie plantée qui ordonne les ensembles bâtis en intercalant, entre eux, des perspectives végétales et des cheminements vers les intérieurs d'îlots.



# [110] 17 LOGEMENTS

## LES MARGUERITOIS, LILLE (59)

2015

### Programme

17 logements individuels.

### Surface

1700 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

2000000 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Partenord Habitat.

### Partenaires

PL Ingénierie, Ma-Geo, Becquart.

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet) et Julien Ramet.

### Mission

Concours.

### Date

2011.

Le projet exploite le potentiel paysagé du quartier pour offrir aux logements ce que la ville n'offre habituellement pas : des espaces extérieurs sous forme de jardins privatifs, des vues dégagées, une clairière pour se reposer, un parking aérien éclairé, etc. Alternative au modèle pavillonnaire développé en périphérie de ville, il propose des typologies et des modes d'habiter qui se conforment harmonieusement au quartier.

Dans son rapport urbain, c'est un projet qui exprime son appartenance à la ville par un front bâti aligné. Le volume capable de l'ensemble est creusé et sculpté en fonction du soleil, des distributions, des vis-à-vis, des hiérarchies urbaines, des façades et des rapports d'échelles avec les bâtiments qui le bordent et lui font face. Le décalage des façades du rez-de-chaussée

permet à la fois de gérer l'intimité des entrées des logements en évitant les vis-à-vis, de créer une protection contre les intempéries par le débord de l'étage et d'installer un rideau végétal tempérant la relation entre les cuisines et l'espace public.

Les toitures sont inclinées de manière à ménager une ouverture au sud afin d'introduire la lumière naturelle au cœur de chaque habitation. Cette inclinaison permet également de différencier chacune des maisons au sein de cet ensemble homogène, ce qui favorisera l'appropriation du logement par les futurs occupants.

La répartition des logements vise à créer un ensemble non compact et poreux. Le front aligné des maisons est séquencé, interrompu par des jardins intégrant les aires de stationnements.



© Stéphane Buret.



# [112] 30 LOGEMENTS ET BUREAUX

## LILLE ARRAS EUROPE, LILLE (59)

2013

### Programme

30 logements collectifs et bureaux.

### Surface

2094 m<sup>2</sup> de logements + 394 m<sup>2</sup> de tertiaire (SDP).

### Budget

3192500 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Icade.

### Maîtrise d'œuvre

Wonk Architectes, Projex Ingénierie, Diagobat.

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet) et Mathilde Dupont-Delpech.

### Mission

Concours (classé 2<sup>e</sup>).

### Date

2013.

Alternative au pavillonnaire présent en périphérie de ville, il propose des typologies et des façons d'habiter nouvelles qui se conforment aux préconisations urbaines : partager le jardin, jouer des vues, partager le palier, etc. Comment proposer une mixité de logements, un « empilement » de maisons individuelles et d'appartements, autrement dit une individualité, dans un ensemble homogène ?

Les particularités du site, les caractéristiques du programme et les préconisations urbanistiques nous ont conduits à développer un projet qui, dans son rapport urbain, exprime son appartenance à la ville, par des fronts bâtis alignés qui n'autorisent aucun débord ou creux non réglé.

Le projet suit une logique simple d'enveloppe de volumes en brique foncée. Les larges surfaces

sombres dessinées par le matériau accentuent les lignes simples des volumes et les affirment dans un contexte urbain dense d'immeubles aux identités fortes et places nouvelles.

La brique est un matériau minéral, local et traditionnel qui résiste très bien dans le temps. Il résiste à l'eau, au gel, aux moisissures ainsi qu'aux insectes et animaux nuisibles. Il est également antifeu.

La composition des façades s'inspire d'une tradition d'architecture de boulevard où les menuiseries de tailles similaires se répètent d'une habitation à une autre et habillent les îlots de la ville d'un dessin uniforme de baies dont les dimensions varient légèrement d'un bâtiment à l'autre.

Dans notre projet, les baies se répètent et se superposent. Les variations se justifient par les typologies et les programmes mis en place. Les ébrasements sont habillés d'aluminium.





© Stéphane Buret.

**zita!**

[114] **78 LOGEMENTS**

**PORTE DE VALENCIENNES, LILLE (59)**  
2017



## Programme

43 logements collectifs locatifs  
et 35 logements en accession sociale.

## Surface

5022 m<sup>2</sup> (SH) / 5 676 m<sup>2</sup> (SDP).

## Budget

6943 166 € HT.

## Maîtrise d'ouvrage

Immobilière Nord Artois 3F.

## Partenaires

Becquart.

## Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet).

## Mission

Concours (classé 2<sup>e</sup>).

## Date

2017.

## Particularités

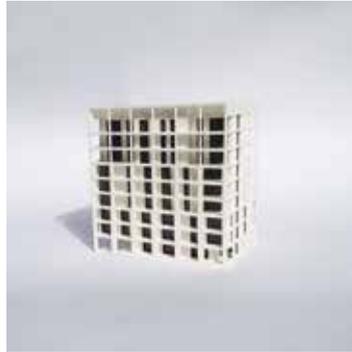
RT 2012-20 %.

Notre projet pour ces 43 logements collectifs locatifs (bâtiment E) et 35 logements en accession sociale (bâtiment F) s'insère dans un plan-masse dont le dessin singulier met en place 6 plots de logements organisés et orientés de manière à limiter les vis-à-vis entre appartements et à ouvrir des vues vers le paysage et le lointain. Les emprises au sol et les contraintes réglementaires étant très limitées, les deux immeubles se développent sur 9 niveaux (R+8) dans des gabarits similaires aux bâtiments déjà envisagés sur le site.

Les volumes en place sont compacts : aucune excroissance ne se démarque de ces volumes à la fois sobres et singuliers pour mettre en exergue le paysage proche et les futurs aménagements paysagers (plantations d'érables, etc.) et en tirer parti au profit de la qualité des logements proposés.

Un dispositif de « contenant » a donc été mis en place et matérialisé par une résille de béton architectonique préfabriqué au travers de laquelle nous cherchons à jouer subtilement avec les typologies de logements pour animer et rythmer les façades bâtiments. Dans ce sens, les différentes typologies ont été regroupées entre elles afin de créer des ensembles identifiables, de mettre en place des rythmes et des modénatures différentes et ainsi amener une lecture domestique aux édifices au-delà de leurs dimensions imposantes. L'écriture architecturale des bâtiments est également caractérisée par les terrasses linéaires mises en place sur les élévations est et ouest : la résille de béton est ainsi déportée par rapport à l'enveloppe des logements afin d'apporter une plus-value conséquente et une vraie valeur d'usage à ces espaces extérieurs. D'autre part, les longueurs de terrasses en font des lieux multifonctionnels : c'est un espace où peuvent être disposées la table pour le repas, la chaise longue, des plantes en pots, etc. — toutes ces dimensions domestiques qui participent à donner de la vie aux bâtiments et à interagir avec le quartier.

Les ombres de la résille de béton sur les logements en arrière-plan et le jeu subtil des rythmes des typologies confèrent ainsi aux deux bâtiments une certaine élégance et une réelle qualité architecturale.



# [116] 34 LOGEMENTS + COMMERCES

## LILLE ARRAS EUROPE, LILLE (59)

2012

### Programme

34 logements collectifs et intermédiaires + commerces en rez-de-chaussée.

### Surface

2518 m<sup>2</sup> (SDP).

### Budget

3370000 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Bouwfonds Marignan.

### Partenaires

Becquart, BET Sigier.

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet) et Mathilde Dupont-Delpech.

### Mission

Concours (classé 2<sup>e</sup>).

### Date

2012.

### Particularités

RT 2012.

Les particularités du site, les caractéristiques du programme et les préconisations urbanistiques nous ont conduits à développer un projet qui, dans son rapport urbain, exprime son appartenance à la ville par des fronts bâtis alignés qui n'autorisent aucun débord ou creux non réglé.

Ainsi la façade s'étire-t-elle délibérément vers le nord afin de border la place Méditerranée, autant que possible. À l'angle sud-ouest, la tour articule le carrefour autour d'un volume épuré et, le long de la rue de l'Europe, l'alignement à la rue est subtilement tenu par les étages — les logements en rez-de-chaussée étant judicieusement placés en retrait pour bénéficier d'un minimum d'intimité par rapport au trottoir.

Les volumes capables des ensembles bâtis sont creusés et sculptés en fonction du soleil, des distributions, des vis-à-vis, des hiérarchies urbaines, des façades et des rapports d'échelle avec les logements et les espaces publics lui faisant face.

Tous les logements sont traversants pour offrir à chacun d'entre eux une relation avec la ville et avec le cœur d'îlot, mais aussi pour bénéficier d'un bon ensoleillement naturel. Chaque logement possède donc deux, voire trois orientations différentes (aux extrémités).

Au cœur de l'îlot, le jardin est très fortement associé aux circulations qui desservent les logements des bâtiments collectifs. Un escalier sculptural dessert cet espace commun vertical et déporté dans le jardin. Ses déhanchements procurent des points de vue différents à différentes altitudes. En contraste avec l'horizontalité des coursives, les poteaux de structure de l'escalier s'assimilent à la verticalité des arbres plantés dans le jardin.

Le dispositif de coursives se prolonge dans les niveaux supérieurs de la tour (R+4 à R+6) en circulation intérieure. Protégées des vents, elles bénéficient d'une vue lointaine, par-delà les logements intermédiaires, vers le parc actif.

Le jardin collectif est un paysage sauvage avec une topographie très marquée par la récupération des terres de fondation. Le sol est traité naturellement pour permettre l'infiltration des eaux de pluie et pour offrir une qualité spatiale et paysagère en adéquation avec le projet urbain. Ce jardin profite à l'ensemble des habitants. C'est un véritable lieu de socialisation puisqu'il est pratiqué par tous. Il représente un espace ludique : topographie irrégulière, implantation de jeux collectifs, bancs publics, hamacs à disposition des habitants. Il n'interfère toutefois pas avec la tranquillité des logements.





# [118] MAISON R

LILLE (59)

2014-2018



## Programme

Maison unifamiliale.

## Surface

160 m<sup>2</sup> (SDP).

## Budget

240 000 € HT.

## Maîtrise d'ouvrage

Privé.

## Partenaires

-

## Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet).

## Mission

Complète.

## Date

2014-2018 (construit et livré).

## Particularités

RT 2012, construction bois (CLT).

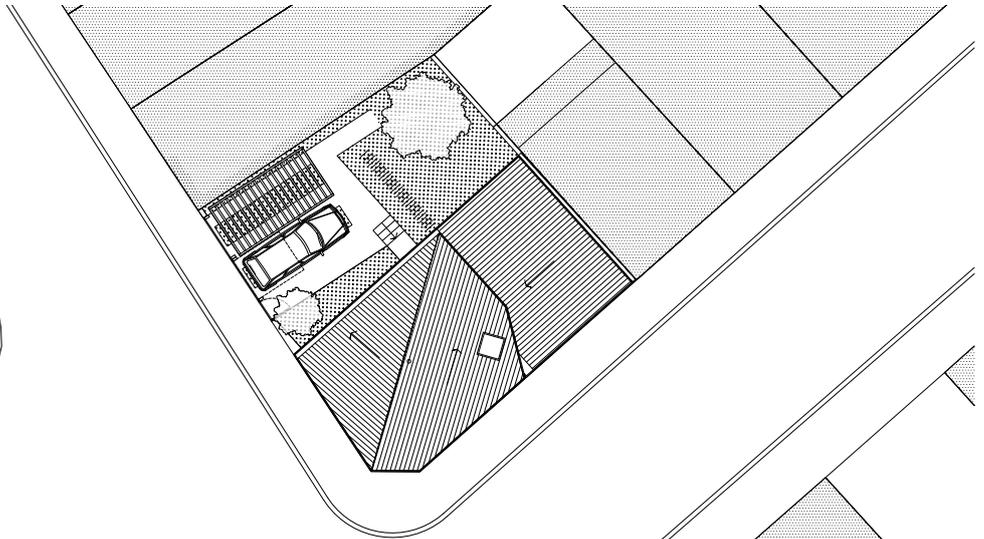
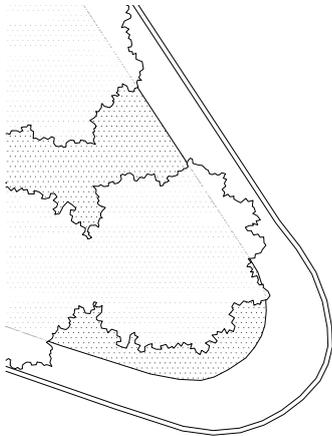
Le projet de maison unifamiliale s'implante à l'angle de deux rues du quartier de Bois-Blancs à Lille, un environnement urbain et résidentiel constitué principalement de maisons de ville de bonne facture dont les gabarits varient entre R+2 et R+3.

Deux défis étaient inhérents à ce projet :

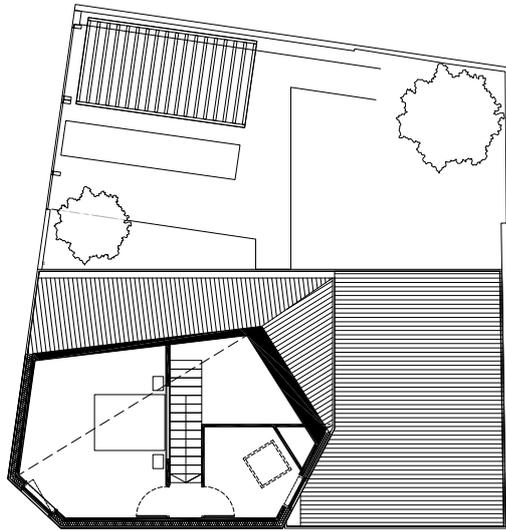
- un défi urbain : tenir l'angle des deux rues, construire un maximum de façade sur l'espace public et ainsi éviter un phénomène de dent creuse ;
- un défi de luminosité : malgré les façades conséquentes, il fallait apporter un maximum de lumière dans le jardin de la future habitation, qui est un élément fondamental du programme : il constituait en effet le lieu central du projet autour duquel s'organise le logement.

Le corps principal du bâtiment s'adosse au logement mitoyen sur la rue de Cassel pour bénéficier de la lumière. Un atelier/chambre d'ami crée un volume complémentaire situé à l'angle des deux rues, sous lequel une forme de porche accueille l'entrée du logement, le carport ainsi qu'une remise.

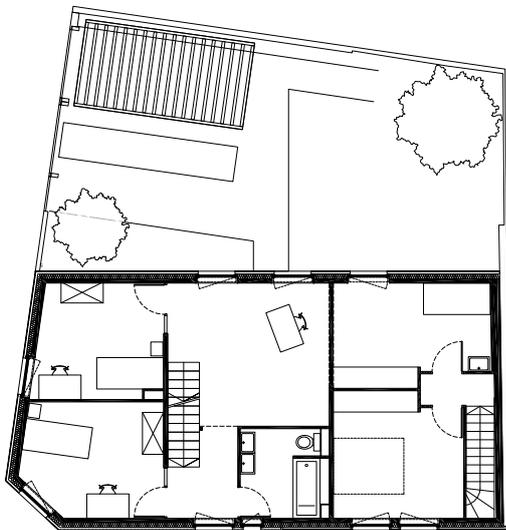
Compte tenu de l'orientation de la parcelle (le sud est à l'angle des deux rues), la construction d'un front bâti est antinomique avec l'apport de lumière souhaité dans le jardin et les lieux de vie. Les volumes les plus hauts (atelier/chambre d'ami) – à l'angle des rues et sur la Rue de Cassel – sont donc taillés de manière à entraver au minimum la pénétration de la lumière au cœur de la parcelle.



Plan masse.



Plan R+2.



Plan R+1.



Plan RDC.



© Damien Guiot.

# [122] REDESSINONS LA MAISON DE VILLE

## PAYS DE CONDÉ (59)

2017

### Programme

Maison de ville évolutive et abordable.

### Surface

63 m<sup>2</sup>/T3, 84 m<sup>2</sup>/T4.

### Budget

1100 € HT/m<sup>2</sup>.

### Maîtrise d'ouvrage

Valenciennes Métropole.

### Partenaires

-

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk en charge du projet).

### Mission

Concours d'idées.

### Date

2017.

### Particularités

RT 2012.

Habiter en cœur de ville, c'est vivre à proximité d'équipements et de services publics (commerces, bibliothèque, crèche, école, etc.), et c'est donc la possibilité de se dispenser de l'usage de la voiture. On doit alors pouvoir s'y déplacer à pied, avec la poussette, en trottinette ou encore à vélo. Pour rendre attractifs ces modes de déplacement doux, une place légitime et de premier plan doit être aménagée pour ces véhicules à l'entrée des maisons, pour en faciliter l'accès et le rangement. En effet, il doit être plus naturel et rapide d'enfourcher son vélo pour quitter son domicile que de prendre ses clés de voiture, ouvrir la porte de son garage et s'installer au volant. Nous prévoyons donc de dimensionner un espace suffisamment large à l'entrée de la parcelle, que ce soit sous un porche ou dans un sas d'entrée vers l'habitation, permettant de stationner un ou deux vélos, une poussette, des trottinettes, etc.

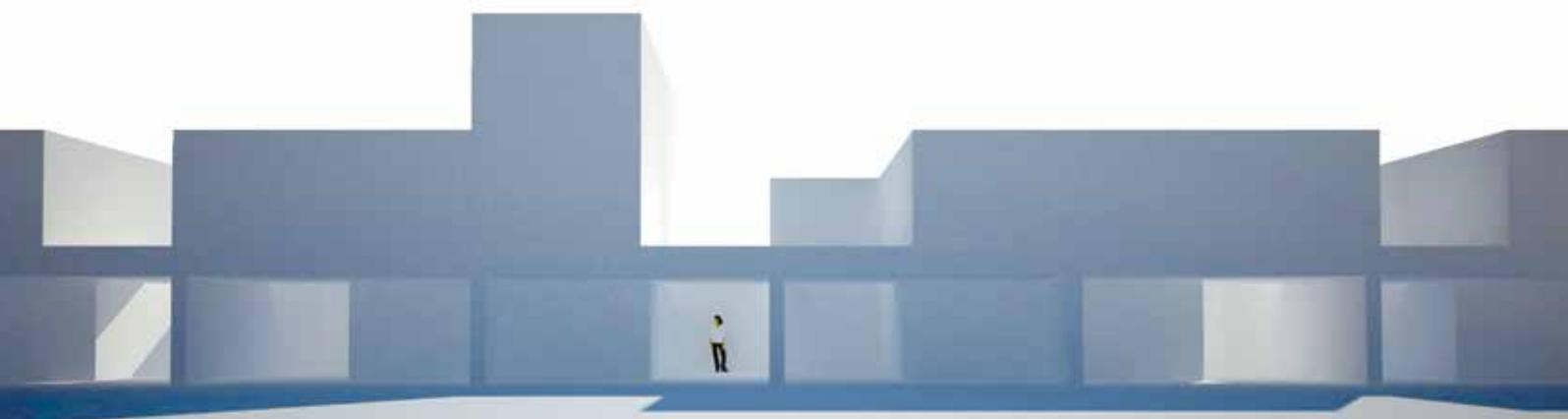
Dans les deux concepts que nous proposons, la chambre (PMR) en rez-de-chaussée se situe à proximité de l'entrée et du garage/carport, à l'interface avec le logement proprement dit. En ce sens, cette pièce peut également devenir un espace supplémentaire au titre d'une chambre d'amis, d'un bureau ou encore d'un atelier. Une pièce d'eau lui est attenante et peut, le cas échéant, être également une salle d'eau pour la chambre PMR ou une buanderie.

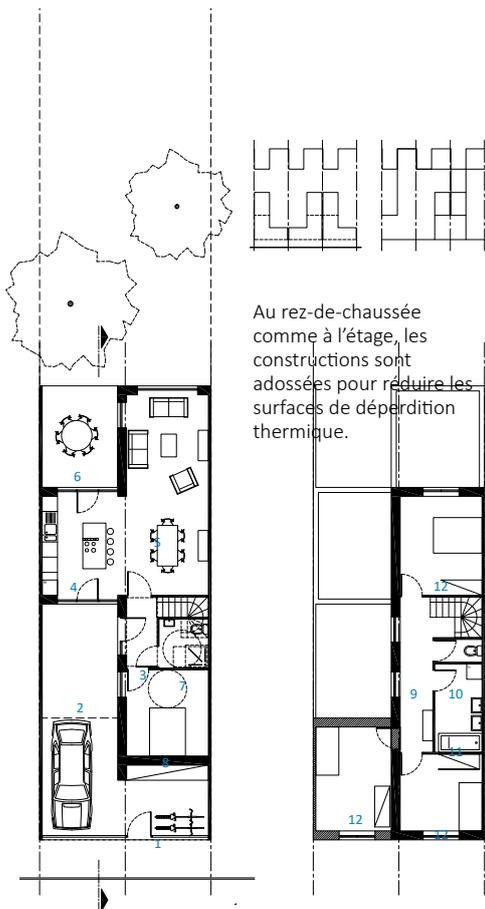
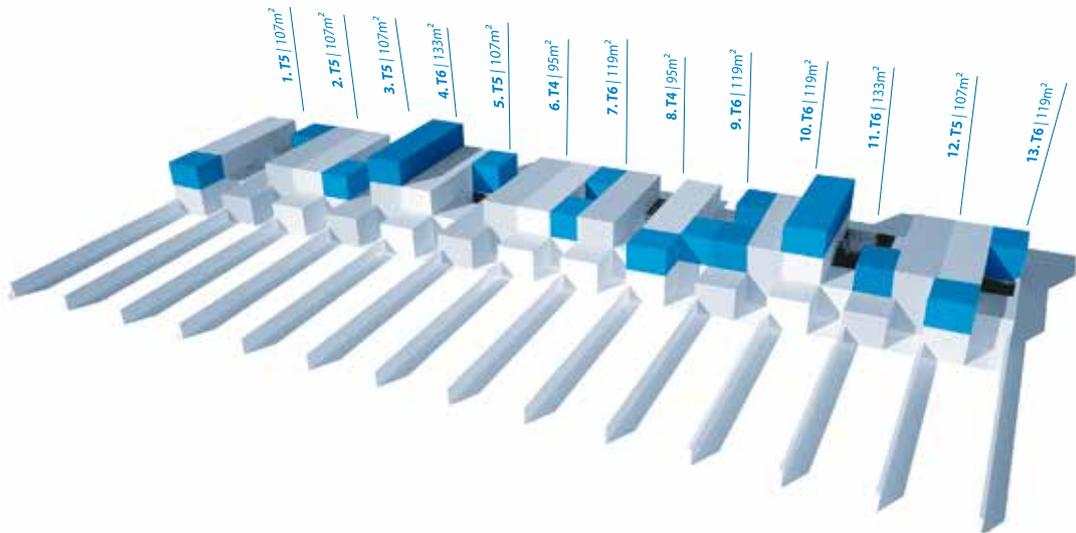
D'un point de vue énergétique, la maison de demain doit pouvoir s'affranchir d'énergie (fossile) extérieure et être autosuffisante. Nous ne souhaitons

pas concevoir de maison passive parce qu'il n'est pas très confortable de ne jamais ouvrir les fenêtres : sentir le vent ou le soleil entrer dans la maison sont des sensations nécessaires au fait de se sentir bien chez soi. D'autre part, les technologies de ventilation double-flux sont très handicapantes dans l'aménagement des logements et se gèrent très mal en cas d'extension. Nous envisageons plutôt de développer des systèmes qui produiront de l'énergie à la parcelle : chauffage et eau chaude sanitaire par géothermie ou aérothermie, et électricité par panneaux photovoltaïques. Des puits canadiens permettront de ventiler la maison sans perte de chaleur ou de calories.

D'un point de vue constructif, la maison de demain doit également être exemplaire, tant sur le plan environnemental que sur le plan de sa construction que de sa démolition — surtout si elle doit être produite en série.

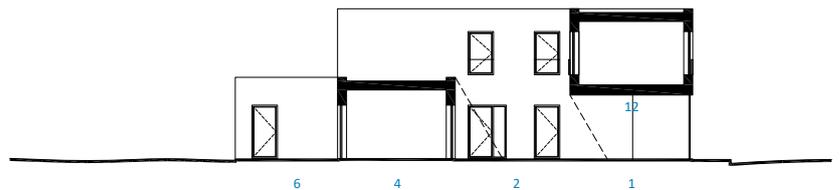
Nous avons proposé de réaliser les maisons en murs de bois en CLT. Il s'agit de panneaux à usage structurel (murs, planchers ou toiture), fabriqués sur mesure et composés de lames de bois massif croisées perpendiculairement. Nous venons d'expérimenter ce procédé sur une maison de ville à coût réduit sur Lille (quartier de Bois-Blancs). Nous croyons avec conviction en cette technologie d'avenir qui est extrêmement prometteuse. À l'extérieur de cette structure de bois seront posés une isolation (ITE) et un parement.





La maison de base est un type 4 (3 chambres) de 95 m<sup>2</sup> à laquelle est possible d'adjoindre des extensions. 13 configurations ont été dénombrées et illustrées ci-dessus.

1. PORCHE (23 m<sup>2</sup>) : Espace couvert est aménagé à l'entrée de l'habitation pour stationner les vélos, poussettes, trottinettes, etc. et la voiture.
2. PATIO (33 m<sup>2</sup>) : Espace tampon entre le logement et la rue permettant d'éclairer le cœur de la maison.
3. ENTRÉE (3,5 m<sup>2</sup>)
4. CUISINE (11 m<sup>2</sup>) : Espace traversant entre le patio et la terrasse extérieure.
5. SÉJOUR (27 m<sup>2</sup>) : En relation directe avec la cuisine et la terrasse. Il s'ouvre très largement vers le jardin.
6. TERRASSE (12 m<sup>2</sup>) : Espace extérieur s'ouvrant vers le jardin et aménagé en alcôve pour préserver les vis-à-vis avec les voisins.
7. SALLE D'EAU (4 m<sup>2</sup>) : Sanitaire pouvant être aménagé en salle d'eau en annexe de la chambre PMR. Cet espace peut accueillir une buanderie.
8. CHAMBRE PMR (11 m<sup>2</sup>) : Peut également être aménagée en bureau, chambre d'ami, atelier, etc.
9. DÉGAGEMENT (8 m<sup>2</sup>)
10. W.-C. (1,5 m<sup>2</sup>)
11. SALLE DE BAINS (6 m<sup>2</sup>)
12. CHAMBRE (9,5 et 12,5 m<sup>2</sup>)



PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE  
1 : 200

PLAN ÉTAGE 1 : 200

COUPE 1 : 200

[124] 7 LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT (59)  
2019-2022



**Programme**

7 maisons individuelles.

**Surface**

1250 m<sup>2</sup> (SDP).

**Budget**

775 000 € HT.

**Maîtrise d'ouvrage**

Maisons & Cités.

**Partenaires**

Becquart

**Équipe**

Damien Guiot et Julian Loretelli.

**Mission**

Complète.

**Date**

2019-2022 (en études).

**Particularités**

RT 2012, Effinergie.

Le projet des maisons de ville de Condé/l'Escaut occupe une parcelle en longueur au cœur de la commune entre l'avenue de Molière et la rue Gambetta.

Le projet est composé de sept maisons familiales et modulables de type 3 et/ou 4, dont les jardins sont orientés au sud ou à l'ouest. Chaque maison se compose de deux volumes : un volume en R+1 accueillant les chambres et les salles d'eau, et un volume bas accueillant le séjour traversant entre le parvis d'entrée au nord et le jardin au sud.

La morphologie et l'implantation des logements permettent à chaque habitation de bénéficier d'un parvis individualisé et personnalisable permettant de :

- placer le seuil de la porte et les ouvertures sur les pièces de vie à distance de l'espace public et ainsi préserver l'intimité des habitants,

- garer la voiture, aménager un espace de rangement pour les poubelles et/ou les vélos, planter un arbre.

La répétition dans l'alignement des maisons rythme ainsi la rue par une alternance de plein et de vides agrémentés d'arbres à haute tige dans un espace public aux dimensions limitées.

La configuration de chaque habitation favorise également la modularité en offrant divers scénarios d'organisation des pièces. En effet, le programme de base propose 2 chambres au rez-de-chaussée et la possibilité d'aménager 2 chambres à l'étage. Par son aménagement, le projet permet de :

- transformer la chambre donnant sur le jardin en cuisine et ainsi agrandir le séjour,
- transformer une chambre de l'étage en salle de bains supplémentaire.



Variante 1 : T4 avec grenier.

Variante 2 : T3 avec grenier.

Variante 3 : T4 spacieux.



Plan masse.

# [126] REQUALIFICATION DU QUARTIER BELLEVUE

## DENAIN (59)

2014-2016

### Programme

Étude prospective sur 30 ans prévoyant  
548 logements et espaces publics.

### Surface

25 ha.

### Budget

24 385 000 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Ville de Denain.

### Partenaires

Acwa, Utiliti, Iris Conseil.

### Équipe

Damien Guiot (associé gérant de Wonk  
en charge du projet).

### Mission

Diagnostic, schéma directeur,  
méthode et actions.

### Date

2014-2016.

Malgré un développement industriel très important jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la ville de Denain a connu depuis un déclin tout aussi vertigineux. Sa population est assez pauvre et très touchée par le chômage bien que l'activité sur la commune soit assez importante. De fait, la commune s'est engagée depuis un certain nombre d'années dans un lourd travail de revalorisation de son patrimoine urbain, de revitalisation et de requalification de ses quartiers afin d'attirer des populations (et notamment les familles qui travaillent dans la commune ou dans les communes proches de la métropole) à s'y installer, dans l'objectif de donner une nouvelle impulsion économique et de créer un vivre ensemble, une cohabitation harmonieuse entre les habitants de la commune.

Sur le quartier Bellevue, au nord de la ville, tout restait à faire. L'objet de notre étude était donc de mettre en avant les potentialités du quartier et de les valoriser à travers un plan d'aménagement et de gestion sur 30 ans.

Le quartier se développait en effet au nord de la commune le long d'une voie principale, la rue Berthelot, qui distribue des secteurs enclavés marqués par la pauvreté des habitants. Par-delà le quartier,

la campagne s'étend jusqu'aux communes voisines. Stigmate du passé industriel de la commune, le quartier accueillait par ailleurs un ancien cavalier minier et un terrain en friche et pollué.

La principale ambition de notre projet a donc été de connecter les différents secteurs, par-delà la rue Berthelot, et de mettre en place un maillage d'infrastructures qui fédérera des dynamiques urbaines intrinsèques. Nous avons donc proposé de prolonger des voies existantes et de connecter le quartier aux autres quartiers de Denain.

La centralité de Bellevue est ensuite renforcée autour de la maison de quartier par l'aménagement d'une place et de commerces de proximité. Le projet prévoit également et surtout la construction d'environ 500 logements. Une attention particulière est apportée à la compacité et à la densité des aménagements urbains : 30 logements par hectare avec des typologies diverses (collectifs, intermédiaires et individuels) qui favoriseront l'attractivité et le mélange des populations.

Dans la perspective de doubler la population du quartier, le groupe scolaire est restructuré et étendu. Enfin, la présence d'équipements est renforcée par la construction d'une salle de sport et la restructuration du stade Bayard en plaine ludique et sportive ouverte au public.



# [128] PARC D'ACTIVITÉ DU NOUVEAU MONDE

## LA BASSÉE (59)

2014-2020

### Programme

Zone d'activités artisanales et commerciales (14 lots).

### Surface

9 ha.

### Budget

2850000 € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

MEL et SEM Ville Renouvelée.

### Partenaires

Empreinte, Verdi.

### Équipe

Damien Guiot, Flore Chantraine et Martin Leibig.

### Mission

Urbaniste en chef.

### Date

2014-2020.

### Particularité

Parc d'activité à haute qualité paysagère.

Le projet de Parc d'activité du nouveau monde (P.A.N.M.), en limite de la métropole lilloise — à l'interface entre centre-ville et plaine agricole —, consiste en la mise en œuvre d'un parc d'activités de 9 hectares composé d'une cité artisanale, d'une grande surface commerciale et de locaux tertiaires et artisanaux organisés autour d'un parc.

Il recrée une nouvelle entrée de ville attractive par un front bâti en périphérie du site qui laisse place, en son cœur, à un parc urbain paysager doublé d'un axe de circulations douces.

Ces éléments centraux intègrent également les principes de gestion différenciée des espaces végétaux et de gestion alternative des eaux pluviales (réseau de noues et de bassins secs).

L'aménagement s'appuie sur :

- la création et l'aménagement d'espaces publics et privés qui permettent de

maximiser l'intégration paysagère du projet tout en limitant les coûts publics d'entretien des espaces végétalisés ;

- des typologies bâties et fonctionnelles variées favorisant la diversification des activités tout en recréant des lignes bâties homogènes et des formes urbaines (contrairement à la structure habituelle des zones d'activités) ;
- la création de perspectives données de l'extérieur du site sur le parc et la plaine agricole environnante par l'aménagement d'espaces ouverts à identité paysagère forte.

Ces éléments permettent la création d'une transition progressive entre milieu urbain et rural en recréant un espace de loisirs et de détente utilisé à la fois par les collégiens et les travailleurs de la zone, durant la semaine, et par les habitants de la ville et des alentours le week-end pour aller découvrir les paysages des Weppes...





© Mirage.



zita!





# [132] GARE SAINT-SAUVEUR

**LILLE (59)**

2005

**Programme**

Développement urbain du site de la gare Saint-Sauveur au cœur de Lille.

**Surface**

20 ha.

**Budget**

- € HT.

**Maîtrise d'ouvrage**

Europar, Ville de Lille.

**Équipe**

Damien Guiot Thibaud Foucray, David Depreeuw et Hélène De Deurwaerder.

**Mission**

Concours.

**Date**

2005.



Le projet vise à aménager l'ancienne gare de fret de Saint-Sauveur, sur un territoire de 25 ha en cœur de ville de Lille.

En termes d'accessibilité, le site a acquis à travers les années une situation avantageée dans toute la métropole. Par son passé, il est lié aux réseaux de trains régionaux et de tram-train. Il est directement connecté au périphérique automobile et est traversé par une ligne de métro. Cette situation privilégiée confère au site et au projet leur potentiel et leur dynamisme métropolitain.

La convergence des réseaux replace le site dans son contexte historique et met en valeur sa position de Porte de ville ouverte sur l'extérieur en lui redonnant ses fonctions premières de lier, d'ouvrir et d'accueillir. La congestion de ces flux est également l'occasion d'accueillir les voyageurs de la route dans un parking relais et leur donner l'accès à l'ensemble de la métropole lilloise par les réseaux de transport en commun plus écologiques. Cette situation est de plus propice au développement de projets multifonctionnels : facilité d'accès pour les travailleurs, les consommateurs et les habitants.

Cette situation exceptionnelle à l'est du projet est soulignée par l'implantation d'un grand équipement : un stade urbain pour la métropole. Cet équipement est ainsi accessible par l'autoroute, le tram-train et le métro. Le parking trouve ici un double emploi : pour les riverains et la ville, et pour les supporters.

À l'instar des grands clubs de football européens, le stade permettra à Lille de s'affirmer à partir de ses repères. Euralille est dominé par des pièces architecturales posées comme des signes urbains, des figures emblématiques et des symboles du dynamisme métropolitain. La majeure partie de ces monuments longe le boulevard qui borde le site et est visible depuis l'autoroute. Le stade s'ajoutera à cette vitrine et annoncera le futur développement du site de la gare.

L'ouest du site fait face aux boulevards urbains. Cette façade est valorisée par le parc Jean-Baptiste Lebas qui révèle le vide dans la ville en s'appuyant sur les abords. Ainsi, le projet développe vers la ville, l'écho du stade : une bibliothèque métropolitaine que la convergence des flux et la congestion des réseaux rendent possible. Comme le musée des Beaux-Arts, la bibliothèque honore donc l'espace public d'une façade noble dans le paysage urbain et culturel lillois. Elle vise à attirer une population diverse et variée d'intellectuels, étudiants ou simples amateurs de livres et de multimédia.

Le projet se positionne à l'échelle de la ville par son lien avec l'histoire du site et sa trace urbaine. La gare Saint-Sauveur est un site remarquable et symbolique dans l'histoire de Lille. L'arrêt des activités a laissé une empreinte historique, un motif remarquable dans le tissu urbain. En effet, l'organisation fonctionnelle de la gare a orienté les bâtiments, entrepôts, quais de chargement et voiries, parallèlement aux voies ferrées. La trace historique est manifeste dans la ville et donne au site son identité.

Le projet s'identifie à cette empreinte et se structure selon un code-barres. Par une alternance de pleins et de vides, le code-barres relie les faubourgs et le stade à l'est à la bibliothèque et la ville à l'ouest.

Le projet se base sur les critères d'un développement durable et prend en compte l'évolution du site. Les bâtiments sont mis en valeur dans l'espace public; il révèle la topographie du terrain et établit une continuité avec la ville (infrastructure, équipements publics et commerces).

Par sa forme urbaine, le projet vise également à étirer la ceinture verte autour de Lille dans le cœur de la ville, jusqu'aux boulevards. Il relie le parc urbain Jean-Baptiste Lebas, à dominante végétale, au vaste vide public à dominante minérale relatif au stade. L'esplanade est un espace vide révélant la topographie du terrain et l'utilisateur comme colonisateur de l'espace urbain. Entre l'esplanade et le parc s'étirent les vides du code-barres. Ces espaces jouent des perspectives et mettent en scène l'architecture. L'espace collectif devient une matière fluide qui se diffuse entre les bâtiments, transformant l'espace public classique de la représentation en un espace moderne qualifié et propice au mouvement et aux échanges urbains. La perméabilité visuelle est-ouest organise un espace de jardin continu. Les fonctions de loisir urbain sont ainsi séquencées sur la continuité paysagère de la promenade. Les différentes séquences sont identifiées par thèmes selon le traitement des espaces et les fonctions qui les bordent.

Au sud de la trame, le code-barres calibre la rue de Cambrai comme un boulevard accueillant le tram-train qui relie le quartier à la métropole. Un vide est ménagé dans cette façade. Cette place se tourne vers son environnement proche et peut devenir un espace de centralité commun à toute la zone.

Les bâtiments regroupent des programmes hybrides : logements, commerces, bureaux, services et culture. Les fonctions sont réparties sur l'ensemble du site selon les qualités de chaque tranche d'espace public. Ainsi, la proposition crée une façade noble de complexes multifonctionnels et bibliothèque vers le parc existant, et se propage vers l'esplanade.

Compte tenu de l'orientation, chaque gabarit de bâtiment varie pour apporter lumière et énergie naturelle à chaque fonction du programme et devient alors propice à l'aménagement d'espaces extérieurs privés ou collectifs : cours, terrasses, patios, jardins suspendus, serres, etc. Alors que la demande en logements résidentiels en banlieue n'a jamais été si forte, le code-barres développe de nombreuses typologies en vue d'attirer une population variée. Cette complexité donne une spécificité à chaque partie du projet et chaque tranche du code-barres adopte un profil particulier, créant, par superposition, le paysage urbain.

# [134] ARTIC GRADIENT

## AKUREYRI (IS)

2005

### Programme

Développement du centre urbain et du front maritime d'Akureyri en Islande.

### Surface

30 ha.

### Budget

- € HT.

### Maîtrise d'ouvrage

Ville d'Akureyri.

### Maîtrise d'œuvre

Bad-Architects. Network.

### Équipe

Damien Guiot, Paul Burgstaller, Ursula Faix, Anders Melsom et Katheryn Nyhus.

### Mission

Concours international.

### Date

2005.

Akureyri est une petite ville au nord de l'Islande qui s'agrandit d'année en année et cherche aujourd'hui un plan prospectif de développement.

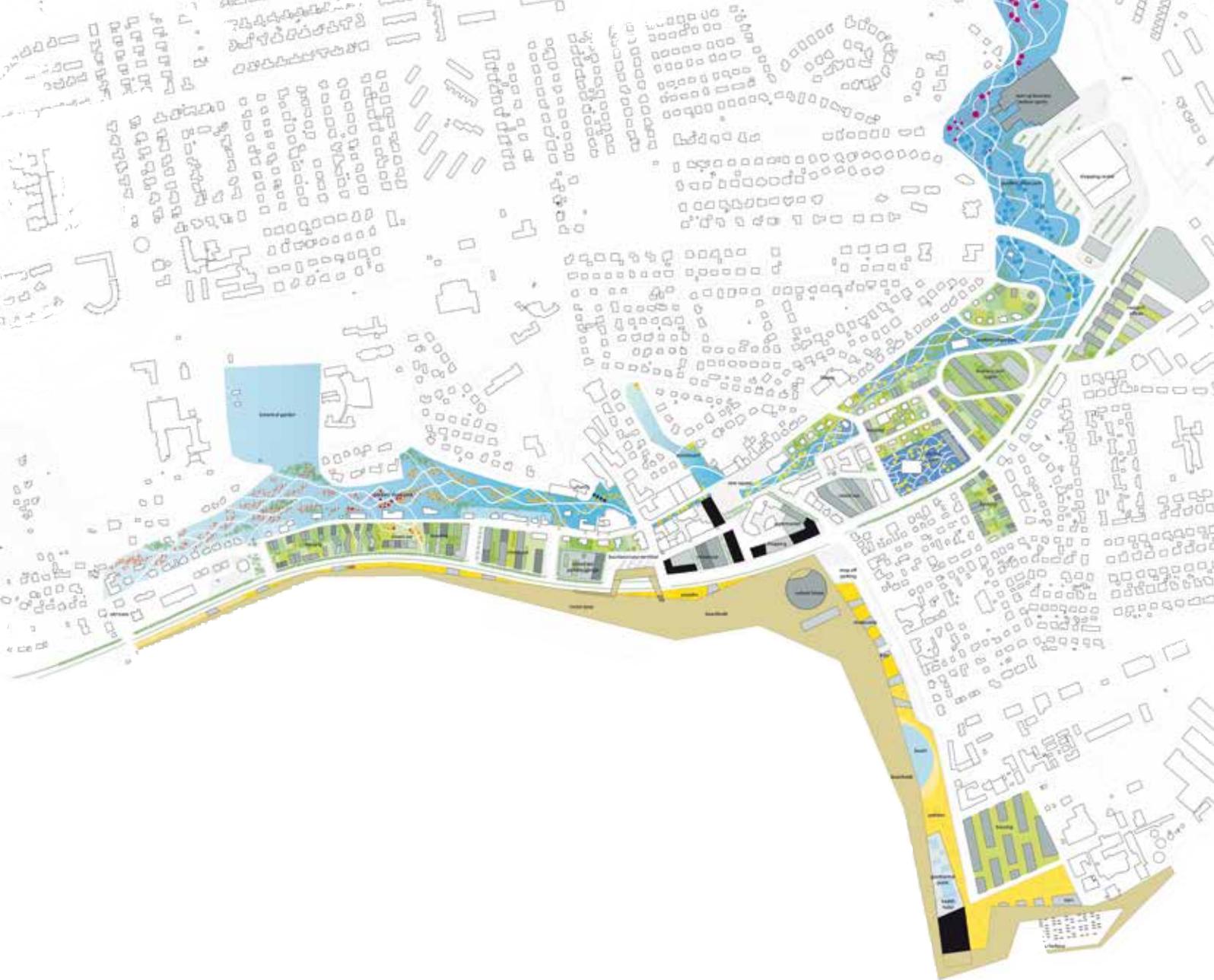
Le projet vise à exploiter la possibilité de réorganiser son centre existant en étendant son tissu urbain vers le nord et le sud. Ce principe ouvre les possibilités d'accueillir d'autres fonctions comme le logement étudiant, des parkings, des bureaux, des centres de conférence, des terminaux de bus et de croisière ainsi que des commerces. Pour éviter une centralité qui mettrait à mal les autres quartiers, le projet se développe donc le long de l'axe majeur, sur une bande programmatique de 1,5 kilomètre de long entre le centre historique et la rivière Glerá. En densifiant les bords de l'axe majeur, les accès aux nouvelles zones de programme sont assurés. Cette nouvelle organisation urbaine va augmenter le nombre des connexions est ouest et donc améliorer les relations entre les zones résidentielles et le centre, entre la ville haute et le bord de mer.

Une pente s'étalant de la vieille ville à la rivière, sépare actuellement le centre-ville et le bord de mer de la ville haute. Le projet propose donc de l'aménager en parc. Un réseau de chemins permet aisément le passage le long et de haut en bas de cette pente. Le parc fonctionne comme une extension du jardin botanique et forme un inventaire organisé par couleurs, de plantes et fleurs présentes dans le paysage islandais. En conséquence, la pente fleurie de multiples couleurs forme une formidable et spectaculaire façade pour la ville depuis la mer.

Le front de mer est aménagé d'une promenade piétonne entre la vieille ville au sud et le port d'Oddeyri ouvrant une connexion future avec la rivière. On y trouve un nouveau terminal de croisière, un large espace autour de la maison de la Culture ainsi que des restaurants et bars avec terrasses extérieures. Le bassin géothermal est préservé et complété d'une plage. Un hôtel-thalasso à l'architecture remarquable est implanté à l'extrémité de la promenade et formera une entité unique dans le paysage urbain d'Akureyri.



Artic Gradient, Akureyri (Islande), 2005.



**zita!**

Composition réalisée par Maud-Cécile Carette et Damien Guiot.  
Achévé d'imprimé en octobre 2020  
sur les presses de l'imprimerie New Print Company,  
pour le compte de Zita architectes.

**zita!** Damien Guiot  
Architectes + Urbanistes

185/B1 rue Solférino  
59000 Lille  
France

T : +33 (0) 3 20 23 45 13  
E : zita@zita.archi

[www.zita.archi](http://www.zita.archi)

Zita aime le rock et les jolies choses.  
Zita apprécie l'authenticité et le bon sens.  
Zita est éclectique.  
Zita est écoresponsable et écocitoyenne.  
Zita pense global et vit local.  
Zita se déplace à vélo.  
Zita aime les gens.  
Zita s'enrichit des rencontres et des collaborations partagées.  
Zita aime l'effervescence de la mixité urbaine et sociale.  
Zita est optimiste et positive.  
Zita s'épanouit à tourner les contraintes en opportunités.  
Zita est curieuse et aime comprendre.  
Zita aime relever les défis et explorer le champ des possibles.  
Zita est créative.  
Zita est exigeante et rigoureuse.  
Zita est opiniâtre et se soucie des détails.  
Zita est ambitieuse et vise l'excellence.  
Zita est architectes.